

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ÉTUDE**

*Culture des villes, culture des champs  
La lecture publique en milieu rural : mythes et réalités  
L'exemple du Morbihan*

**Carine PICAUD**

sous la direction de **Françoise LEROUGE**  
**École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**  
et  
de **Nelly VINGTDEUX**  
**Bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche**

**Stage effectué à la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan  
de juillet à octobre 1995  
Responsable du stage : Annie Dourlent**

**1995**

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ÉTUDE**

*Culture des villes, culture des champs  
La lecture publique en milieu rural : mythes et réalités  
L'exemple du Morbihan*

**Carine PICAUD**



sous la direction de **Françoise LEROUGE**  
École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques  
et  
de **Nelly VINGTDEUX**  
Bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche

Stage effectué à la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan  
de juillet à octobre 1995  
Responsable du stage : Annie Dourlent

1995

DCB

45

1995

## RESUME ET DESCRIPTEURS

### *Résumé*

Cette étude se propose d'interroger la réalité et la spécificité de la lecture publique en milieu rural, ainsi que les mythes et préjugés qui l'habitent. Confrontant une analyse des discours produits sur ce thème et une enquête menée sur le terrain morbihannais, elle appréhende successivement les usagers dans leur identité, leurs pratiques et leurs façons de vivre la bibliothèque.

### *Descripteurs*

bibliothèque départementale de prêt (Morbihan)

bibliothèques et société

bibliothèques publiques \*\* utilisation \*\* France \*\* Morbihan

bibliothèques rurales

### *Abstract*

This research aims to question the reality and specificity of public reading in rural areas, and the myths and preconceptions which haunt it. Confronting an analysis of the discourses produced on this subject with an investigation led in Morbihan, it apprehends successively the users in their identity, their practices and their way of living library.

## INTRODUCTION

Il y a tout juste cinquante ans, dans le contexte de la reconstruction d'après guerre et de la prise de conscience du désert français ainsi que dans la veine du mouvement d'éducation populaire, l'ordonnance du 2 novembre 1945 instituait les bibliothèques centrales de prêt auxquelles était confiée la mission de desservir, sous forme de dépôts-caisses, les communes de moins de 15 000 habitants qui, faute de moyens, se trouvaient dans l'incapacité d'offrir un service de lecture publique<sup>1</sup>. Après un engagement massif au sein du monde scolaire sous l'égide du ministère de l'Education nationale, après les temps pionniers du prêt direct (circulaire du 22 février 1968) puis l'apparition du concept de bibliothèque-relais, embryon de bibliothèque municipale (circulaire du 17 juillet 1978), la circulaire "Gattegno" datée du 1er août 1985 est venue préciser, à la veille de leur transfert aux départements, les missions des B.C.P. : champ d'intervention restreint aux communes de moins de 10 000 habitants, désengagement du milieu scolaire, structuration de la desserte en dépôts, bibliothèques-relais, bibliothèques municipales et prêt direct. Les méandres de cette évolution témoignent de la quête du mode de desserte le mieux adapté à des situations géographiques variées, quête qui ne cesse de faire débat. Aussi les B.D.P. balancent-elles aujourd'hui encore entre itinérance et sédentarisation de l'offre de lecture,

---

<sup>1</sup>. Pour un historique des B.D.P. , voir : CALENGE (Bertrand).- *Les B.C.P. : naissance de la lecture publique rurale ; Les B.C.P. à la recherche d'une définition*. In : *Histoire des bibliothèques françaises*, tome IV : *Les Bibliothèques au XXe siècle (1914-1990)*. Promodis-Cercle de la librairie, 1992, pp. 296-315 et 647-659.

entre un développement du prêt direct (option retenue dans le Jura et le Haut-Rhin)<sup>2</sup> et l'abandon de ce dernier au profit de la création de dépôts tandis que se dessine une troisième voie, celle de l'intercommunalité, dans laquelle s'est engagée la B.D.P. de Saône-et-Loire<sup>3</sup>. Tout récemment, le canton de Montrevault (Maine-et-Loire) n'attirait-il pas l'attention à propos de sa " *bibliothécaire volante* " salariée par une communauté de 11 communes?<sup>4</sup>

Service de " *compensation et d'équilibrage* " entre ville et campagne, les B.D.P. sont également à l'affiche en tant qu'acteur de la politique d'aménagement du territoire, question d'actualité si il en est, laquelle a progressivement intégré la lecture publique dans sa réflexion. La publication du rapport Latarjet<sup>5</sup> en 1992 a mis en évidence le rôle de la culture dans le développement équilibré du territoire, préparant ainsi le terrain des relais-livres en campagne qui ont vu le jour l'année suivante sur l'initiative de la Direction du livre et de la lecture. Service polyvalent implanté dans les communes de moins de 2 000 habitants, le relais-livres<sup>6</sup> se veut un équipement de proximité en matière de lecture publique, un centre de ressources axé sur le livre et fondé sur le principe du guichet unique rassemblant bibliothèque, librairie, centres de documentation scolaire, social, professionnel ou touristique.

Cinquantenaire des B.D.P., intercommunalité, relais-livres en campagne, le temps n'est plus où un silence de plomb pesait sur les petites bibliothèques rurales<sup>7</sup>. Mais, par-delà cette actualité, elles n'en demeurent pas moins méconnues. Pour reprendre l'expression de Bertrand Calenge : " *derrière l'arbre la forêt, terra incognita* " <sup>8</sup>. Derrière la Bibliothèque nationale de France qui occupe massivement l'avant-scène, les bibliothèques des grandes villes et des universités focalisent l'attention et occultent elles-mêmes les réseaux de petites bibliothèques que tissent en milieu rural les B.D.P. Elles font cependant, depuis près de cinq ans, l'objet d'un intérêt nouveau sous l'effet d'un souci manifeste d'évaluation de la part des B.D.P. dont témoigne l'organisation des journées de Périgueux à l'automne 1990<sup>9</sup> ainsi que l'inflation d'une littérature grise. On connaît désormais un peu mieux le public des lieux de prêt desservis par les B.D.P. grâce notamment aux radioscopies réalisées en Ardèche, en Saône-et-Loire, dans le Cher et en Charente-Maritime.

<sup>2</sup>. Cf. *Projet d'ouverture d'un service de prêt direct : étude des conditions de sa mise en oeuvre*. In : *Transversales*, n°47, 31-03-1995, pp. 9-13.

<sup>3</sup>. Cf. DOUBROFF (Olivier) sous la dir. et avec la collab. de Bertrand Calenge.- *Bibliothèques intercommunales*.- Conseil général de Saône-et-Loire, Bibliothèque centrale de prêt, 1988.- 117 p. + annexes.

<sup>4</sup>. Cf. *La Bibliothèque "volante" de Montrevault*. In *Livres-Hebdo*, n°167, 30-06-1995, p. 45.

<sup>5</sup>. Cf. LATARJET Bernard.- *L'Aménagement culturel du territoire*. Paris : Documentation française, 1992.- 127 p.

<sup>6</sup>. Sur les relais-livres, voir : *Le Livre repart en campagne*. In : *Transversales*, n°47, 31-03-1995, p. 35 ; *Lecture en milieu rural : groupe de travail*. In : *Transversales*, n°49, juillet 1995, pp. 7-22.

<sup>7</sup>. Cf. BLANC-MONTMAYEUR (Martine).- *Les Chemins de la lecture dans les petites communes : bibliobus, dépositaires et lecteurs. Etude du département de l'Essonne*.- Université de Paris X, D.E.A., 1981.-96 p.

<sup>8</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Dans la forêt des bibliothèques*. In : *Esprit*, n°170, mars-avril 1991, pp. 63-129.

<sup>9</sup>. Cf. FRANCE. A.D.B.C.P.- *Bibliothèques centrales de prêt : l'évaluation du service rendu*.- 1991.- 82 p.

Le temps n'est peut-être plus où Fred Lasswell représentait dans le *Journal de Mickey* une pauvre Madame Glougloub courant après le "bilobilus" à la recherche de l'ouvrage adéquat pour ... caler la table de la cuisine<sup>10</sup>. Mais les préjugés ont la vie dure particulièrement quand il s'agit du monde rural, entretenant ainsi l'idée d'un clivage opposant culture des villes et culture des champs, culture "in" et culture "plouc" pour schématiser vulgairement. Equipements médiocres pour un public de scolaires et de retraités qui se complairaient dans des lectures faciles : est-ce là le lot des bibliothèques rurales ou le prisme déformant des mythes et préjugés? Si spécificité de la lecture publique en milieu rural il y a, comment se définit-elle? Petites structures reposant sur le bénévolat et fonctionnant en réseau, tels sont les grands traits du tableau, mais pour quel public, quels usages, quelle appropriation?

### Définition du rural

Les réponses à ces questions appelaient une observation à l'échelle locale tandis que les impératifs de ce mémoire excluaient l'adoption d'une perspective nationale. Aussi avons-nous opté pour une monographie départementale, laquelle trouve ses limites dans un réductionnisme qui ne saurait rendre compte de la diversité des espaces ruraux dans leur histoire, leur culture et leurs moyens. Mais avant d'aller plus loin, il convient de définir ce que l'on entend par ruralité? Si le critère exclusivement démographique pêche par son arbitraire<sup>11</sup>, il s'est cependant imposé pour des raisons pratiques dans la constitution de notre échantillon. Encore fallait-il convenir d'un seuil. Aborder le milieu rural sous l'angle de la lecture publique incitait à retenir pour définition le champ d'action des B.D.P., à savoir les communes de moins de 10 000 habitants. Nous avons cependant privilégié la définition statistique de l'I.N.S.E.E., élaborée en 1946, fixant ce seuil à 2 000 habitants agglomérés. Abstraction faite de ce dernier trait, nous avons défini, arbitrairement nous en convenons, le milieu rural comme l'ensemble des communes comptant sur leur territoire moins de 2 000 habitants, agglomérés ou non.

### Le cadre géographique

Nous avons choisi de situer notre terrain d'enquête dans un département breton. Pays d'origine du "plouc" qu'incarne Bécassine, la Bretagne n'est-elle pas le lieu de prédilection des préjugés nourris sur les ruraux?. Formé de 261 communes dont 7 dépassent les 10 000 habitants et une seule les 50 000, le Morbihan présente un tissu rural

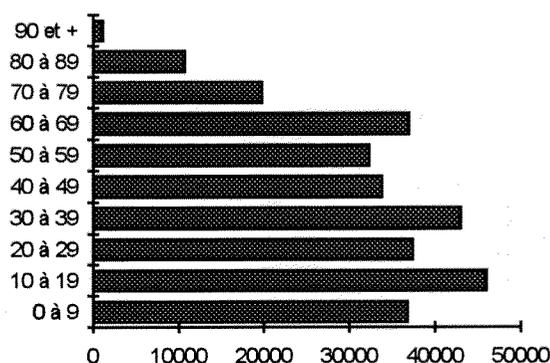
<sup>10</sup>. LASSWELL (Fred).- *La Famille Glougloub*. In : *Le Journal de Mickey*, 08-08-1976, p. 32. Reproduit dans : CHAINTEAU (Anne-Marie) et LEMAITRE (Renée).- *Drôles de bibliothèques : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*.- Paris : Cercle de la Librairie, 1990.- 285 p., p.101.

<sup>11</sup>. " L'une des principales carences de la définition statistique est d'occulter arbitrairement le contenu du rapport de la population à l'espace : densité, morphologie de l'habitat, équipements, moyens de communication qui définissent un certain mode de vie ". BODIGUEL (Maryvonne).- *Le Rural en question*.- Paris : L'harmattan, 1986.- 183 p., p. 41.

hiérarchisé qui se structure de la façon suivante : 34 communes de moins de 500 habitants, 70 communes ayant entre 500 et 1 000 habitants et 74 communes comptant de 1 000 à 2 000 habitants parmi lesquelles 5 chefs-lieux de canton. Point d'hypperruralité par conséquent mais au contraire une population relativement dense (82 hbts / km<sup>2</sup>), la commune morbihannaise la moins peuplée, Tréhorenteuc, ayant 126 âmes. Cette densité ne doit pas masquer un mode de peuplement éparés en hameaux dans des communes de grande superficie (27,2 km<sup>2</sup> en moyenne). Le déclin démographique affecte 84 de ces communes (soit 47,2%) concentrées dans la moitié septentrionale du département et à l'extrémité orientale (cf. carte 1).

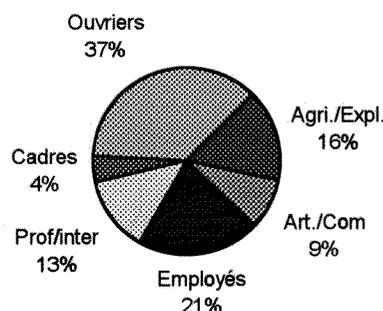
Suivant la définition de l'I.N.S.E.E.<sup>12</sup>, 48% des Morbihannais vivent dans la partie rurale du département. Ces ruraux sont relativement jeunes puisque 27,8% d'entre eux ont moins de 20 ans tandis que les plus de 60 ans sont dans une proportion de 23%.

#### Pyramide des âges de la population rurale morbihannaise

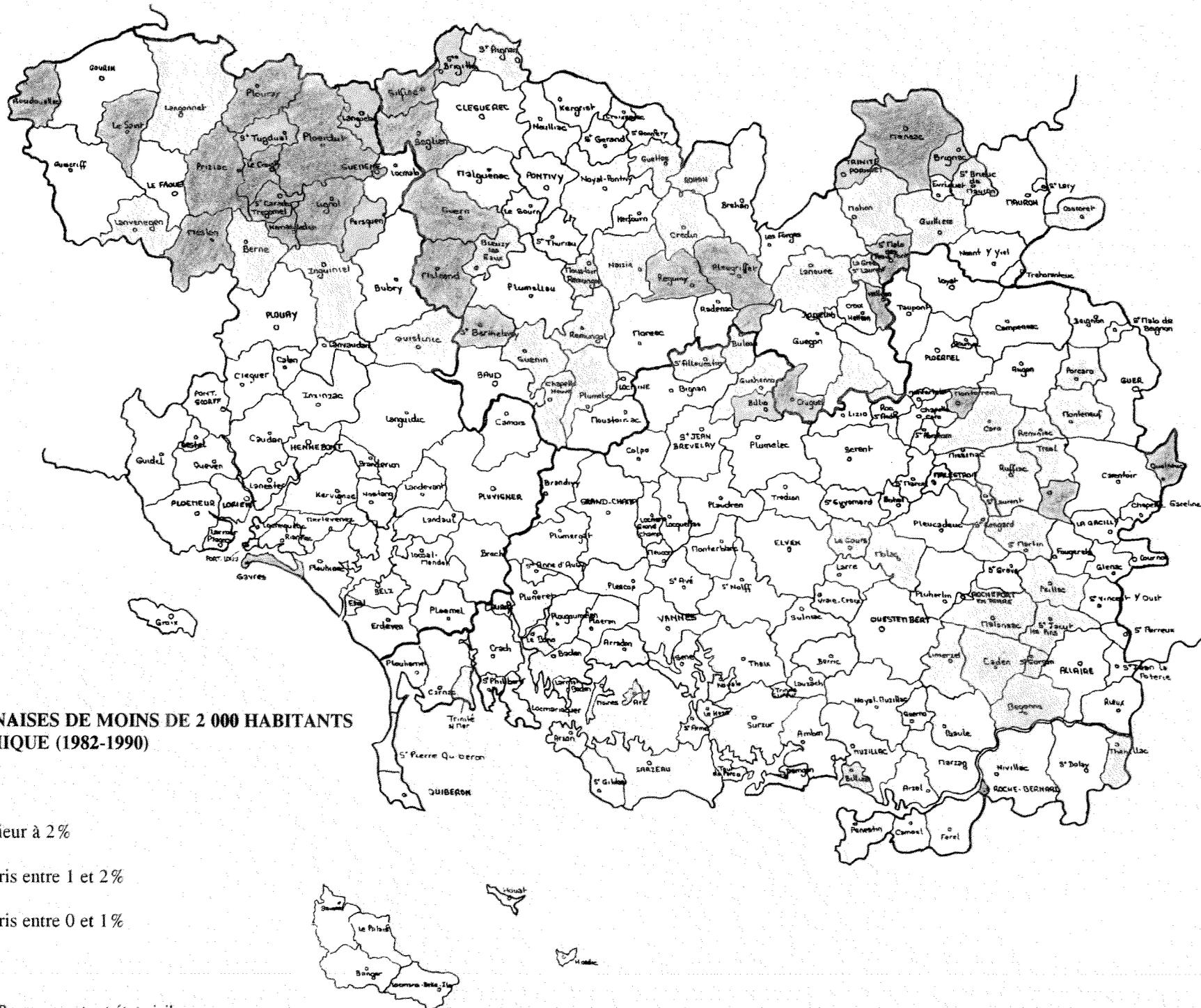


Principale activité économique du département, l'agriculture se concentre désormais à l'intérieur des terres, abandonnant le littoral à l'essor touristique. Les agriculteurs-exploitants ne représentent plus que 16% de la population active des campagnes, supplantés en nombre par les employés (21%) et les ouvriers (36,4%).

#### Composition de la population active dans la partie rurale du Morbihan



<sup>12</sup>. Source : I.N.S.E.E. Recensement de la population, 1990.



**Carte 1**  
**COMMUNES MORBIHANNaises DE MOINS DE 2 000 HABITANTS**  
**EN DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE (1982-1990)**

- déclin annuel supérieur à 2%
- déclin annuel compris entre 1 et 2%
- déclin annuel compris entre 0 et 1%

Sources : I.N.S.E.E. *Morbihan. Recensements et état civil.*

Notons enfin le faible niveau d'études. Parmi les ruraux de plus de 15 ans ayant terminé leurs études, 34,3% n'ont aucun diplôme et 23,3% n'ont que le certificat d'études primaires ; 8,4% sont allés jusqu'au baccalauréat et 5,9% ont poursuivi des études supérieures.

### La Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan

Sur ces 178 communes rurales, 155 sont desservies par la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan, laquelle, créée en 1967, s'apprête à fêter son trentenaire. Appartenant à la deuxième génération des B.D.P., ayant dû par conséquent gérer un lourd héritage, elle a cessé la desserte scolaire en 1992 et abandonné le prêt direct de livres par bibliobus en 1994. Constitué de 218 points de desserte tous publics auxquels s'ajoutent 16 dépôts spécifiques et 4 dépôts saisonniers, le réseau morbihannais présente l'architecture suivante :

- . 67 dépôts en mairie ou à l'agence postale,
- . 58 points-lecture fonctionnant avec un local et du personnel mais sans budget,
- . 75 bibliothèques-relais disposant de crédits communaux mais non de personnel salarié,
- . 18 bibliothèques municipales.

L'ensemble est réparti en trois secteurs géographiques que desservent la centrale établie à Vannes et deux annexes situées à Caudan (secteur ouest) et Noyal-Pontivy (secteur nord). L'antenne noyalaïse a pour particularité d'être ouverte au public tous les mercredis. La cartographie de ce réseau trahit de fortes disparités : le secteur de Caudan, et plus spécialement la zone péri-urbaine de l'agglomération lorientaise, se signale par une importante concentration de bibliothèques municipales ; à rebours, le secteur de Noyal-Pontivy, couvrant la Bretagne centrale, compte un grand nombre de dépôts et points-lecture reposant entièrement sur l'intervention de la B.D.P. (cf. carte 2)

Epaulée par l'Association des Amis de la lecture publique fondée également en 1967<sup>13</sup>, la B.D.P. apporte à ces communes un dépôt semestriel de documents imprimés et, plus rarement, audiovisuels, des conseils techniques, des cycles de formation et des outils d'animation. Bulletin de liaison paraissant depuis mai 1994, *Trait d'union*, est en quelque sorte le forum de ce réseau où s'échangent expériences, projets et informations utiles. L'informatisation en cours permettra une optimisation de la gestion et de la recherche documentaires au service d'une toujours plus grande satisfaction du lecteur. Dotée d'un fonds de 248 631 livres, 11 107 documents sonores et 991 vidéocassettes au 31 décembre 1993, la B.D.P. souffre de crédits documentaires trop faibles qui

<sup>13</sup>. Ouverte aux communes desservies par la B.D.P., l'Association des Amis de la lecture publique " a pour but d'aider au développement de la lecture publique dans le département au moyen de la Bibliothèque départementale de prêt. Elle se propose notamment de favoriser les animations autour de la lecture et des bibliothèques ainsi que la mise en place d'un programme régulier de formation. Elle offre aux communes adhérentes un service centralisé d'achat de fournitures pour l'équipement des livres. " (Statuts)



n'autorisent qu'une dépense de 2,71 fr. par habitant desservi. Elle atteint indirectement, via son réseau, 12,7% de la population ainsi desservie<sup>14</sup>, taux relativement faible si l'on se réfère à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 17%. Ce déficit de moyens et ce faible taux de fréquentation ont été relevés par Jean Pihan dans les 5 réseaux bretons de bibliothèques<sup>15</sup>. Ce décalage s'observe plus largement à l'échelle de la région Ouest (13 départements) où la possession et la lecture de livres s'avèrent être nettement moindre que dans l'ensemble du pays. La bibliothèque personnelle moyenne se composait en 1981 de 124 livres (contre une moyenne nationale de 190) et le nombre moyen de livres lus au cours de l'année écoulée était de 16,8 (pour une moyenne nationale de 20,6)<sup>16</sup>.

### Méthodes d'investigation

La méthodologie que nous avons adoptée confronte une analyse des discours et une enquête menée sur le terrain. La première se fonde sur la bibliographie existante complétée par des entretiens réalisés avec 6 bibliothécaires de la B.D.P. du Morbihan et 6 élus morbihannais dont les communes sont, précisons-le, desservies par la B.D.P. L'enquête conjugue pour sa part les approches quantitative et qualitative. Elle a pour cadre les 155 lieux de prêt tous publics desservis par la B.D.P. dans les communes de moins de 2 000 habitants, lesquels se répartissent ainsi : 60 dépôts, 43 points-lecture, 47 bibliothèques-relais et 5 bibliothèques municipales. Notre démarche repose en premier lieu sur le dépouillement des statistiques collectées annuellement par la B.D.P. auprès de ses correspondants. Ces documents fournissent des renseignements précieux sur la nature et le fonctionnement des points de desserte (année de création, local, personnel, heures d'ouverture, budget, acquisitions, lectorat, volume de prêts) mais ils sont malheureusement très lacunaires tant par leur faible taux de retour<sup>17</sup> que par le caractère incomplet ou évasif des réponses. Ainsi nous avons dû compléter les statistiques de 1994 par celles de 1993 afin d'obtenir un taux de couverture plus important. Les dossiers individuels des communes desservies ont apporté des informations complémentaires concernant le nombre et les genres des ouvrages déposés. Le dépouillement des demandes de lecteurs, sur titres ou thématiques, a permis de mieux appréhender les attentes du public. Ces chiffres ont été étayés par une série de 32 entretiens directs d'une durée moyenne d'une heure avec des correspondants (5 dépôts, 7 points-lecture, 16 bibliothèques-relais et 4 bibliothèques municipales)<sup>18</sup>. Enfin une enquête a été conduite

<sup>14</sup>. Ce taux est surestimé puisqu'il prend en compte les vacanciers fréquentant les lieux de prêt des communes touristiques (bilan statistique 1993).

<sup>15</sup>. PIHAN (Jean).- *Les Bibliothèques de lecture publique en Bretagne : enjeux de l'aménagement d'un espace culturel*.- Rennes : C.O.B.B. : I.C.B., 634 p.

<sup>16</sup>. Cf. *Pratiques culturelles des Français dans la région Ouest* / Ministère de la culture. Direction du développement culturel, service des études et recherches. DT-731, juillet 1983. (Centre de documentation de la Direction du livre et de la lecture).

<sup>17</sup>. Au mois de septembre 1995, seules 45,8% des communes de moins de 2 000 habitants avaient retourné le formulaire portant sur l'année 1994. Les statistiques 1993 n'avaient guère eu plus de succès (56,1% de retour).

<sup>18</sup>. Cf. annexe 1.

auprès des lecteurs sous la forme d'un questionnaire<sup>19</sup> déposé dans 17 lieux de prêt (4 dépôts, 4 points-lecture, 5 bibliothèques-relais et 4 bibliothèques municipales). Cette dernière entreprise s'est avérée peu fructueuse compte tenu de la période estivale (responsables en vacances, faible fréquentation par le public). Nous n'avons ainsi obtenu que 169 réponses dont 8, parvenues trop tardivement, n'ont pu être que partiellement exploitées. Les réponses recueillies dans les dépôts et points-lecture ne représentent qu'un cinquième de cet ensemble. Dépendante de la volonté des lecteurs de remplir ou de ne pas remplir ledit questionnaire, la méthode n'est pas sans défaut, les personnes ayant répondu n'étant pas nécessairement représentatives de l'ensemble du public inscrit. La large place accordée par ailleurs aux questions ouvertes (7 sur 23) s'est avérée à double tranchant. Elles ont en effet suscité des réponses très riches mais multidirectionnelles et donc difficiles à traiter et ont de surcroît détourné nombre de lecteurs. Nous nous sommes efforcés, à travers les entretiens et le questionnaire, de couvrir l'ensemble du département en évitant toutefois les abords de la conurbation lorientaise ainsi que le littoral, trop touristique.

Pour une plus juste photographie de la lecture publique, il aurait été souhaitable d'accorder dans nos échantillons une plus grande importance aux dépôts, catégorie la plus représentée dans les communes de moins de 2 000 habitants. Cela s'est révélé difficile en pratique compte tenu du faible taux de réponse au questionnaire et de la moindre densité des entretiens avec les dépositaires autrement occupés. Certes, cette étude aurait pu se circonscrire aux seules bibliothèques. Quel sort réservé alors aux points-lectures? Influençant considérablement l'image des bibliothèques rurales, la prépondérance des dépôts méritait précisément d'être intégrée dans notre champ d'investigation.

Après un tour d'horizon de ce qui se dit et s'écrit à propos de la lecture publique en milieu rural, nous avons jugé bon de partir de l'examen de l'offre publique de lecture pour interroger ensuite l'usage qui en est fait à travers l'identité du lectorat, ses pratiques et ses attentes, sa façon de vivre la bibliothèque.

Nous tenons à remercier Madame Annie Dourlent, directrice de la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan, ainsi que l'ensemble du personnel pour leur accueil et leur disponibilité. Nos remerciements s'adressent également aux élus qui ont accepté de prendre sur leur précieux temps pour nous accorder un entretien, aux correspondants du réseau pour leur coopération généreuse et leur hospitalité toujours chaleureuse, enfin aux 169 lecteurs qui ont bien voulu se prêter à l'enquête en remplissant le questionnaire.

---

<sup>19</sup>. Cf. annexe 2.



## ABRÉVIATIONS

<b>bf</b>	<b>bénévole formé</b>
<b>bnf</b>	<b>bénévole non formé</b>
<b>B1, ... B6</b>	<b>bibliothécaire 1, ... bibliothécaire 6 (entretiens)</b>
<b>B.D.P.</b>	<b>bibliothèque départementale de prêt</b>
<b>B.M.</b>	<b>bibliothèque municipale</b>
<b>B.R.</b>	<b>bibliothèque-relais</b>
<b>C1, ... C32</b>	<b>correspondant 1, ... correspondant 32 (entretiens)</b>
<b>C.D.I.</b>	<b>centre de documentation et d'information</b>
<b>C.E.S.</b>	<b>contrat emploi-solidarité</b>
<b>D.</b>	<b>dépôt</b>
<b>E1, ... E6</b>	<b>élu 1, ... élu 6 (entretiens)</b>
<b>P.L.</b>	<b>point-lecture</b>
<b>Q.1,... Q. 23</b>	<b>question 1,... question 23 (enquête)</b>
<b>s</b>	<b>salarié</b>

## **A PROPOS DE LA LECTURE PUBLIQUE EN MILIEU RURAL**

Longtemps le discours sur la lecture publique en milieu rural n'a pas été des plus expansifs. Les écrits sur la lecture publique ne manquaient pas, guère plus que ceux sur le milieu rural, mais les interventions sur la lecture publique en milieu rural... Force est de constater qu'un changement se dessine depuis le début des années 1990 auquel la mutation accélérée des campagnes n'est sûrement pas indifférente. Mission sénatoriale sur l'avenir de l'espace rural français intégrant dans sa réflexion les bibliothèques, journées d'étude sur les espaces ruraux et leur enjeu culturel organisées par des B.D.P., débats nationaux sur culture et monde rural se succèdent à un rythme soutenu nourrissant ainsi un discours varié et désormais foisonnant. Les propos se croisent, se font écho, parfois s'opposent. Aussi avons nous privilégié une approche thématique se proposant de dégager les principaux points de ce discours à plusieurs voix dont il convient toutefois de présenter les auteurs.

Acteur de premier plan, les B.D.P. se montrent de plus en plus disertes sur leur vocation et leur terrain d'action, développant un discours empreint de républicanisme et marqué au coin par la formulation d'exigences. Faute de pouvoir inventorier et analyser l'ensemble des discours émanés des B.D.P., dont le recensement exhaustif n'est pas une tâche facile, nous avons limité notre corpus aux textes de référence, parmi lesquels le

manuel de Bertrand Calenge<sup>20</sup> occupe une place de choix, que nous avons complétés par le témoignage des bédépistes morbihannais.

Acteur tout aussi essentiel, les élus font preuve d'une plus grande discrétion dont les raisons sont multiples. Pour nombre d'entre eux encore, la lecture publique et plus largement la culture ne sont manifestement pas un thème mobilisateur, de l'aveu même de la Fédération nationale des maires ruraux qui en fait le constat amer : "*Le problème en matière culturelle est que beaucoup d'élus pensent encore que tout cela est superflu. L'adjoint à la culture est quelquefois aussi adjoint aux sports et passe beaucoup plus de temps avec l'équipe de foot ou de rugby qu'avec l'association des amis des lettres et timbres!*"<sup>21</sup>. Les quelques entretiens réalisés avec des élus morbihannais (dont les communes, rappelons-le, sont toutes desservies par la B.D.P.) nous l'ont confirmé. La bibliothèque n'est pas dans les priorités budgétaires qui préoccupent les maires des communes morbihannaises de moins de 2 000 habitants. "*J'ai pas souvenir que dans des réunions de maires on ait parlé bibliothèque.*" nous a confié l'un d'entre eux [E6]. Interrogés sur l'importance accordée à la lecture publique par les élus morbihannais dont ils sont, nos interlocuteurs se sont majoritairement accordés sur le fait que la bibliothèque est encore "*quelque chose d'à part*" [E4], de "*secondaire*" [E5], "*quelque chose d'accessoire*" [E6], de surcroît battu en brèche par le patrimoine<sup>22</sup>. Pour ne représenter que le Morbihan, ces propos n'en trouvent pas moins un écho dans la Vienne où Laurence Tarin relève le "*faible enjeu politique de la lecture en milieu rural*" et plus précisément "*l'idée assez répandue [...] qu'une politique de lecture représente une dépense inutile pour laquelle il y a rarement de besoins clairement exprimés*"<sup>23</sup>. Nombre d'élus font en effet preuve d'une méconnaissance des bibliothèques et de leur public potentiel, depuis le maire qui réplique à la responsable bénévole : "*Qui veux-tu qui lise ici?*" [C20] jusqu'à l' élu convaincu que la bibliothèque ne peut être fréquentée que par l'école primaire et les retraités, les actifs n'ayant pas le temps de s'y rendre. Se décelez dans cette dernière attitude l'idée que la bibliothèque est surtout, et peut-être avant tout, "*un outil pédagogique*" [E1]. Ayant pris contact avec l'Association des maires de France en vue de la préparation de leur université rurale sur "*L'Écrit, outil du développement rural*", les Foyers ruraux parviennent à ce même constat et dénoncent "*la méconnaissance des élus sur les possibilités des bibliothèques. [...] Ils associent la lecture publique à la lecture pour les enfants du primaire : il faut créer une bibliothèque*

<sup>20</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*.- Paris : Cercle de la librairie, 1993.- 285 p. (Col. Bibliothèques)

<sup>21</sup>. FEDERATION NATIONALE DES MAIRES RURAUX (France).- *Communes rurales et culture : défi impossible?* In *36 000 communes*, n°130, juillet/août 1995, p. 6.

<sup>22</sup>. "*Les pierres, c'est une bataille.*" affirme Madame Denise Court, ancien conseiller général qui présida l'Association des Amis de la lecture publique du Morbihan de 1967 à 1994.

<sup>23</sup>. TARIN (Laurence).- *Les Politiques de lecture en milieu rural : l'exemple du département de la Vienne*. In : *B.B.F.*, t. 38, n°2, 1993, p. 34-39.

*pour aider les scolaires du primaire.* " <sup>24</sup>. Il n'est peut-être pas d'indice plus criant de cette méconnaissance que le rapport sénatorial sur " *L'Avenir de l'espace rural français* " qui reprend triomphalement les statistiques produites par l'enquête sur les pratiques culturelles des Français qu'une malencontreuse inversion de colonnes rend erronées : les bibliothèques sont ainsi " *beaucoup plus fréquentées par les ruraux que par les habitants des villes moyennes ou par ceux de Paris et de sa région : 86% des habitants des communes rurales s'y rendent au moins une fois par semaine, contre 53% des Parisiens; à l'autre extrémité, les ruraux ne sont que 3% à ne jamais les fréquenter, alors que plus de 10% des habitants de Paris et de sa région sont dans ce cas* " <sup>25</sup>. Il semblerait toutefois qu'après le temps du foot, après l'ère des salles polyvalentes, l'heure soit à l'aménagement du centre bourg et... à la bibliothèque [B5]. Partie prenante du développement local, celle-ci fait en effet l'objet d'une prise de conscience nouvelle dont témoignent un récent article paru dans 36 000 communes, organe de la Fédération des maires ruraux, consacré à la culture avec un encadré sur les relais-livres en campagne, ainsi que le rapport sénatorial (le Sénat n'est-il pas une émanation de la France rurale?), lequel confère à la bibliothèque un rôle essentiel dans le devenir de l'espace rural.

Enfin, troisième acteur et non des moindres, la nébuleuse associative se signale par son effervescence. Largement investis dans le développement de la lecture publique en milieu rural, Foyers ruraux, Associations de familles rurales, Ligue de l'enseignement multiplient enquêtes et colloques sur ce thème, les premiers faisant particulièrement montre d'une réflexion avancée.

Notre analyse ne pouvait ignorer les travaux de chercheurs, géographes, sociologues, anthropologues, qui se sont penchés sur le monde rural pour en appréhender la spécificité, la diversité et les transformations précipitées. Parce que les préjugés nourris sur la lecture publique en campagne s'ancrent dans les préjugés sur le monde rural, il convenait d'ouvrir cette analyse du discours par la mise au point du géographe et le constat dressé par ce dernier d'un nivellement des modes de vie urbains et ruraux.

### ***Vers une homogénéisation des modes de vie urbains et ruraux***

Invité aux journées d'étude de Chambéry organisées les 16, 17 et 18 novembre 1992 par les directeurs des B.D.P. de l'Ardèche et du Rhône sur le thème " *Les Espaces*

<sup>24</sup>. FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX (France).- *L'Ecrit, outil du développement rural* : Université rurale nationale, session livre et lecture, Saint-Jean-d'Angely, 14-16 avril 1994.- non paginé. " *L'Association de Maires, contactée préalablement à cette Université rurale, conçoit le développement de la lecture de façon restrictive, comme un soutien à l'apprentissage scolaire.* " (*Transversales*, n°43, 16-09-1994, p. 9).

<sup>25</sup>. PONCET (Jean-François), HAENEL (Hubert), HUCHON (Jean), DU LUART (Roland).- *L'Avenir de l'espace rural français*.- Paris : Economica, 1991.- X-289 p., p. 190.

*ruraux : un enjeu culturel* " <sup>26</sup>, Robert Chapuis, géographe, professeur à l'université de Dijon s'est employé, dans une intervention magistrale intitulée "*Les campagnes françaises : mythes et réalités*", à démontrer l'inanité des clichés les plus répandus à propos du monde rural. Les poncifs ainsi dénoncés tiennent en cinq points : la confusion faite entre espace rural et espace agricole, le thème ressassé du déclin démographique peint sous les traits les plus alarmistes, le repli des campagnes sur elles-mêmes et leur fermeture aux influences extérieures, la médiocrité généralisée des équipements ruraux (préjugé qui n'épargne pas les bibliothèques), enfin l'éternelle convivialité rurale. Autant de mythes que le géographe démonte point par point.

L'assimilation entre rural et agricole, encore affirmée par le *Petit Robert* dans son édition de 1989 <sup>27</sup>, est désormais caduque. La recomposition sociale qui a affecté les campagnes au cours des trois dernières décennies a marginalisé le monde agricole qui ne représente plus que 20% des actifs ruraux contre 40% de "cols blancs" et 30% d'ouvriers. Parallèlement, l'exode rural a cédé la place à une "*renaissance rurale*" mise en lumière par Bernard Kayser <sup>28</sup>. Les années 1975-1982 ont vu en effet se produire un renversement de tendance démographique, la croissance de la population rurale doublant celle de la population urbaine. Cette renaissance des campagnes se fonde moins sur une croissance naturelle que sur un bilan migratoire qui de négatif est devenu positif. Les campagnes sont donc attractives et leurs sirènes ne séduisent pas les seuls retraités. Notons que ce tableau d'ensemble ne doit pas masquer certaines ombres : il est des campagnes où l'hémorragie perdure, les cantons septentrionaux du Morbihan en sont. Ce mouvement de retour à la campagne contribue à amplifier le processus de nivellement des modes de vie urbains et ruraux consécutif à un phénomène d'interpénétration. La tertiairisation des emplois s'accompagne de déplacements pendulaires entre lieu de résidence et lieu de travail, ouvrant ainsi davantage le monde rural, par ailleurs largement désenclavé par la télévision. Cette mobilité accrue des ruraux n'est pas sans entamer la traditionnelle convivialité rurale : les anciens ne connaissent plus les jeunes, les habitants du bourg n'ont que peu de relations avec ceux des nouveaux lotissements. Conclusion : la campagne est en voie de devenir "*une société comme les autres, encore un peu différente de celle de la ville mais plus tellement*" et la frontière traditionnelle entre rural et urbain s'avère être de moins en moins pertinente.

Appliquée à la culture et plus précisément à la lecture, cette démonstration du géographe étaye le discours du bibliothécaire : "*les exigences de lecture sont devenues les mêmes à la campagne et à la ville. [...] l'uniformisation des habitudes culturelles*

<sup>26</sup>. FRANCE. A.D.B.D.P.- *Les Espaces ruraux ; un enjeu culturel* : actes des journées d'étude de Chambéry, 16-18 novembre 1992.- Bourg-en-Bresse : A.D.B.D.P., 1993.- 130 p.

<sup>27</sup>. "*Rural, ale, aux. adj. : Qui concerne la vie des campagnes, les paysans. V. Agricole.*"

<sup>28</sup>. KAYSER (Bernard).- *La Renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris : A. Colin, 1990.- 316 p.

crée la même exigence de qualité chez tous les individus " <sup>29</sup> . Par-delà la diversité des goûts aussi grande en campagne qu'en ville, le nivellement des modes de vie génère des attentes identiques en terme de qualité.

Les élus abondent également dans ce sens : " *Les comportements des ruraux et ceux des citadins ne cessent de se rapprocher, et tendent aujourd'hui à se confondre [...]* " note la commission sénatoriale <sup>30</sup> . La différence entre ville et campagne ne se situe pas au niveau culturel (" *le niveau a beaucoup évolué par les voyages, les sorties, la télé, la lecture* " [E1]) mais elle s'exprime sur le plan des moyens. Plus qu'entre ville et campagne, la frontière passe davantage entre commune riche et commune pauvre. Une commune rurale à fort potentiel fiscal " *peut se permettre des petites fantaisies* " [E1] tandis qu'une commune à faibles recettes doit se contenter du dépôt de la B.D.P.

Ce concert n'est toutefois point sans rencontrer des échos dissonants. En 1976, Jean Conilh publiait dans la revue *Esprit* un article intitulé " *Les Exclus de la lecture* " <sup>31</sup> dans lequel l'auteur, à partir de son expérience pédagogique, décrivait le rapport des agriculteurs au livre. " *Monde à part* ", la lecture s'avérait être pour ces derniers marquée par un caractère utilitaire et vécue dans un sentiment de culpabilité engendré par l'idée que lire c'est perdre son temps. Dix-huit ans plus tard, ce discours se retrouve sous la plume de l'anthropologue Michèle Petit, auteur d'une enquête collective publiée sous le titre " *Lecteurs en campagne : les ruraux lisent-ils autrement?* ", dont les conclusions ont fait l'objet d'une synthèse dans *Les Actes de lecture* <sup>32</sup> . Par-delà les mutations des campagnes, lire ne serait toujours pas " *donné* " en milieu rural compte tenu de la distance physique et psychologique séparant les ruraux de " *ces bien rares* " que sont les livres :

" *En lisant, ils s'appliquent à une pratique dont l'utilité n'est pas établie, et s'exposent au qu'en-dira-t-on, et à leur propre sentiment de culpabilité. Ils s'abandonnent à une activité solitaire, se tiennent à l'écart des leurs [...]. Ils sortent des places assignées, en s'appropriant un territoire longtemps réservé à ceux qui détenaient les pouvoirs : les textes imprimés.* " <sup>33</sup>

Portant les stigmates du passé, la lecture en milieu rural se poserait en termes d'utilité, de rupture vis à vis du groupe social et d'usurpation à l'égard des autorités traditionnelles dans un espace empreint de valeurs familiales, religieuses, et de sociabilité. Ainsi le " *chien de lisard* " <sup>34</sup> lancé par le père Sorel à l'adresse de son fils n'aurait point perdu toute son actualité? Si les témoignages recueillis au cours de l'enquête méritent

<sup>29</sup> . CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques, op. cit.* ; p. 15, 42.

<sup>30</sup> . *L'Avenir de l'espace rural français, op. cit.*, p. 185.

<sup>31</sup> . CONILH (Jean).- *Les Exclus de la lecture*. In : *Esprit*, t. 44, n°453, janvier 1976, pp. 39-55.

<sup>32</sup> . LADEFROUX (Raymonde), PETIT (Michèle), GARDIEN (Claude-Michèle).- *Lecteurs en campagne : les ruraux lisent-ils autrement?*- Paris : Centre Georges Pompidou, B.P.I., 1993.- 247 p.

PETIT (Michèle).- *La Lecture en milieu rural : une pratique risquée?* In : *Les Actes de lecture*, n°45, mars 1994, pp. 26-31.

<sup>33</sup> . PETIT (Michèle). *Op. cit.*, p. 27.

<sup>34</sup> . STENDHAL.- *Le Rouge et le noir*.- Livre de poche, 1984.- 604 p., p. 31.

attention, on ne peut que déplorer l'absence d'approche statistique de cette signification de la lecture en campagne. Est-ce là une représentation largement répandue en milieu rural ou la prégnance du passé dans la mémoire d'une génération plus âgée en apparence sur-représentée dans l'échantillon des entretiens?

Ce manque de familiarité des ruraux à l'égard du livre générerait un complexe d'infériorité perceptible dans leur comportement en bibliothèque caractérisé par une démarche incertaine et la recherche d'un conseiller, d'un guide en matière de lecture :

*" Savoir conseiller et guider, c'est la demande insistante des habitants des zones rurales aux responsables des bibliothèques ou des bibliobus. Un certain isolement des lieux de diffusion des idées et des livres, un sentiment d'infériorité des ruraux à l'égard de la "culture", parfois une gêne concernant l'utilisation de la bibliothèque, tout cela explique ce besoin de conseil auprès de "la personne avertie". "* <sup>35</sup>

Au terme de cette " *recherche exploratoire* ", il appert donc, selon ses auteurs, qu'un décalage subsiste entre ville et campagne en matière de lecture. Pourtant, bien des traits relevés sont également observables dans les milieux populaires urbains, ainsi que l'a montré Martine Naffréchoux <sup>36</sup>. Plus qu'entre urbain et rural, le clivage ne se positionne-t-il pas entre milieux populaires et milieux savants?

Incontestable, la tendance à l'homogénéisation des modes de vie urbains et ruraux ne saurait occulter une inégalité de moyens heurtant le principe d'équité.

### *Principe d'équité et exigence de qualité*

Partageant les mêmes attentes " *éclectiques* " [B5] <sup>37</sup> que les citadins, les ruraux prétendent à la même satisfaction. Thème cher au discours républicain, l'égalité de tous face à la culture est au cœur du discours sur la lecture publique en milieu rural et inspire la mission des B.D.P., dont l'impératif est de satisfaire le lecteur où qu'il soit [B5]. Le réseau de bibliothèques rurales tressé par ces dernières est en effet " *le moyen de mettre en oeuvre la notion d'équité culturelle, et de permettre à de toutes petites communes, géographiquement à l'écart, de bénéficier de prestations culturelles comparables à celles que l'on peut trouver en milieu urbain* " <sup>38</sup>. Pour la majorité des bibliothécaires interrogés, la mission première de la bibliothèque en milieu rural est d'offrir le maximum

<sup>35</sup>. *Lecteurs en campagne*, op. cit., p. 86.

<sup>36</sup>. NAFFRECHOUX (Martine).- *Des Lecteurs qui s'ignorent : les formes populaires de la lecture*. In : *B.B.F.*, t. 32, n°5, 1987, pp. 404-419. L'auteur montre notamment en quoi la lecture, activité solitaire, s'oppose à un réseau dense de sociabilité et est tenue par la plupart pour une " *inaction improductive* ".

<sup>37</sup>. Echo à ce qu'écrivait Bertrand Calenge : " [...] *les lecteurs en milieu rural sont aussi variés, leurs lectures sont aussi éclectiques qu'elles peuvent l'être en milieu urbain*. " (*Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 42).

<sup>38</sup>. VINGTDEUX (Nelly).- *Nordisk bogbus festival, 27-28 mai 1994*. In *Transversales*, n°44, octobre 1994, p. 34.

de livres à un public le plus large possible par-delà l'obstacle géographique [B3, B4, B5, B6]. En ville comme en campagne, la bibliothèque publique se doit d'"apporter à chacun une lecture d'information, de loisir, de culture, de formation et de documentation" <sup>39</sup>.

Ce principe d'équité s'accompagne d'une exigence de qualité à laquelle s'efforcent de satisfaire les B.D.P. et les bibliothèques qu'elles desservent. Cette volonté de qualifier le service offert est à l'origine de services tels que Télédoc mis en place par la B.D.P. de Saône-et-Loire ainsi que des relais-livres en campagne. Aussi le discours bédépiste ne se conçoit-il pas sans la formulation d'un certain nombre d'impératifs à l'égard des petites bibliothèques publiques. Composante essentielle des différents "triangles de réussite" <sup>40</sup>, la compétence des bibliothécaires nécessite une formation, il ne saurait en effet y avoir de "sous-bibliothéconomie à l'usage des milieux ruraux" <sup>41</sup>. Des seuils minima sont par ailleurs énoncés en matière de volume de livres ("un ensemble de 1 500 livres constitue le seuil en deçà duquel il n'est plus possible de parler de bibliothèque publique" <sup>42</sup>), de local (conditions normatives de subventionnement par l'Etat, soit 0,07 m<sup>2</sup> par habitant avec un minimum de 100 m<sup>2</sup>) et d'horaires (quelle que soit la taille de la commune, un volume de 8 heures hebdomadaires est jugé comme "un minimum incompressible" <sup>43</sup>). Pour autant, la réflexion sur les petites bibliothèques rurales ne saurait "être menée simplement en termes de modèles réduits de grandes bibliothèques" <sup>44</sup>.

### ***Du rôle social de la bibliothèque en milieu rural***

Les petites bibliothèques ont en effet des "fonctions sociales et culturelles qui leur sont propres", lesquelles résident dans "l'accueil personnalisé" et la convivialité <sup>45</sup>. Installées dans des locaux de dimension humaine, gérées par des bénévoles que le public connaît, elles sont le théâtre d'une sociabilité dense. A défaut de pouvoir rivaliser avec les grandes sur le plan quantitatif de l'offre, elles ont en main un atout de poids, "la carte de la convivialité" [B1]. Un tiers des bibliothécaires consultés met ainsi en avant le rôle

<sup>39</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 9.

<sup>40</sup>. L'expression est empruntée à Nelly Vingtheux qui trace ainsi le triangle : "volonté des élus locaux ; qualité du local de la bibliothèque qui est le vecteur privilégié de l'image de marque nouvelle de la lecture ; compétence et investissement des responsables locaux." (*Nordisk Bogbus festival*, 27-28 mai 1994. In : *Transversales*, n°44, 21-10-1994, pp.31-36, p. 34). Pour Bertrand Calenge, le "trépied" a pour assises : "des animateurs compétents ; une municipalité volontariste ; une infrastructure de réseau" (*Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 26).

<sup>41</sup>. GERMANAUD (Marie-Claire).- *La Bibliothèque publique en milieu rural et dans les petites agglomérations : conseils pratiques*.-Paris : Cercle de la librairie, 1982.- 92 p. (Coll. Bibliothèques), p. 7.

<sup>42</sup>. LEGENDRE (Françoise).- *Concevoir et réussir une bibliothèque publique en milieu rural* [intervention faite au séminaire sur la lecture publique en milieu rural organisé par le Conseil général de la Seine-Maritime et Comellia, 21 mars 1995]. In : *Transversales*, n°48, p. 28.

<sup>43</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 151.

<sup>44</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Dans la forêt des bibliothèques*, op. cit., p. 86.

<sup>45</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 17.

social de la bibliothèque en tant que lieu de rencontres, d'échanges, d'animation, bref en tant que " *lieu de vie* " [B2] ; " [...] *la bibliothèque de village est l'ultime lieu qui permet aux gens du village, voire des environs, de se rencontrer et d'échanger les dernières nouvelles* " <sup>46</sup>. Elle est pour des personnes isolées ou fraîchement débarquées " *un lien social* ", " *un lieu d'intégration* " <sup>47</sup>.

Ce rôle social est également mis en avant par les élus qui perçoivent la bibliothèque comme un " *un lieu de rencontre* " [E6] : " *En milieu urbain, c'est plus indifférent, c'est comme les H.L.M. où les voisins ne se parlent pas* " [E6]. Et d'insister particulièrement sur l'importance du facteur humain : " *En ville, le succès peut venir indépendamment de l'équipe qui s'en occupe.* " [E6] ; en campagne, ce qui prime c'est la personnalité des responsables, et pas n'importe quels responsables : des bénévoles. Ainsi pour cet élu, la clé du succès réside dans " *des gens accueillants, disponibles et gentils, ... peut être pas des salariés* " [E5]. En un mot, " *l'accueil, c'est primordial* " [E5].

Conduite plus avant, cette dernière réflexion aboutit sous la plume de Michèle Gasc, conseiller régional pour le livre et la lecture en Limousin, à l'affirmation d'une dichotomie entre la fonction naturellement sociale du bibliothécaire en milieu rural et la fonction évidemment culturelle en milieu urbain <sup>48</sup>. La professionnalisation impliquerait un changement de sens, une accentuation du culturel au détriment du social, le passage de la familiarité à l'anonymat. Aussi la frontière entre l'urbain et le rural gête-t-elle, selon l'auteur, " *dans la différence entre les rapports qu'entretiennent les bibliothécaires bénévoles, multiformes mais toujours à connotation sociale, et ceux qu'entretiennent les bibliothécaires titulaires, beaucoup plus homogènes et codifiés, et à connotation plus culturelle* ".

Le discours glisse ainsi subrepticement du rôle culturel et social au rôle social et culturel pour aboutir au social ou culturel affirmé dans un rapport d'étude de la Fédération nationale des associations de familles rurales <sup>49</sup>. Au terme d'une enquête réalisée en 1988-1989 auprès d'animateurs de 350 associations du réseau de la F.N.A.F.R., ce document conclut que " *l'objectif de convivialité* " poursuivi par les activités traditionnelles telles que les bibliothèques (par opposition aux activités nouvelles telles que la danse) s'exercent au détriment des exigences de qualité (en termes de locaux, matériel et niveau d'encadrement) et des ambitions culturelles : " *L'important est la mise*

<sup>46</sup>. VINGTDEUX (Nelly).- *Eurobibliobus 93* : pré-séminaire au congrès national de l'A.B.F., 12-13 mai 1993, Colombier-le-Cardinal, p. 8.

<sup>47</sup>. LEGENDRE (Françoise).- *Concevoir et réussir une bibliothèque publique en milieu rural*, op. cit., p. 25.

<sup>48</sup>. GASC (Michèle).- *Le Rôle social du bibliothécaire en milieu rural*. In : *Bulletin d'information de l'A.B.F.*, n° 164, 3e trimestre 1994, pp. 23-27.

<sup>49</sup>. FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES RURALES (France).- *Les Pratiques culturelles individuelles et collectives en milieu rural : rapport d'étude*.- Paris : F.N.A.F.R., 1988-1989.- 263 p. Ce rapport a fait l'objet d'une publication plus conséquente et plus nuancée dans ses conclusions, cf. GINANE (Pierrette) et POTEAU (Gérard).- *L'Animation culturelle en milieu rural* : tome I.- Paris : Les Editions municipales, 1991.- 214 p.

en oeuvre d'une pratique collective d'une activité, fortement porteuse de convivialité et de relations sociales " <sup>50</sup>. La dissonance avec le discours bédépiste est manifeste.

### *La bibliothèque, " outil du développement rural "*

Centre culturel souvent unique sur la commune, pôle d'animation, lieu de rencontre, la bibliothèque se révèle être un élément essentiel de la " revitalisation du monde rural " <sup>51</sup>, autrement dit " une des composantes de l'aménagement du territoire " <sup>52</sup>. Elle fait partie des éléments attractifs " qui donnent envie de se fixer " [B4]. Ce discours se veut toutefois réaliste : " un pari sur l'avenir peut s'appuyer sur la bibliothèque, mais jamais la bibliothèque ne suffira à créer un développement à elle seule " <sup>53</sup>.

Cette dimension n'échappe bien sûr pas aux élus. Un maire convient que la bibliothèque est " un des pôles d'ancrage de la vie locale " [E2] ; pour un autre, elle participe d'une " volonté d'animation ", de faire de son village " un centre attractif " [E5]; enfin pour un troisième, elle fait partie de " tout un cadre de vie à mettre en oeuvre pour accueillir les gens qui travaillent en ville " [E6]. Mais il ne s'est trouvé qu'un seul élu sur six pour inscrire explicitement la bibliothèque dans " une stratégie de maintien de la population rurale sur son lieu de résidence " [E3]. Convaincu que le culturel est " déterminant pour fixer les gens " et qu'il précède par conséquent l'économique, cet élu conçoit la médiathèque (" il faut évoluer!") à la fois dans sa fonction sociale de rassemblement (elle doit être un lieu de brassage des différentes classes d'âges et classes sociales recréant une cohésion sociale) et dans sa dimension culturelle (centre de documentation sur l'Europe agricole et fonds spécialisés sur la Bretagne, l'environnement, les musiques régionales). Pointe dans ce dernier exemple la double vocation de la bibliothèque, à la fois fenêtre largement ouverte sur l'extérieur et refuge d'une culture identitaire, la revitalisation du monde rural passant par " la poursuite équilibrée de ces deux objectifs complémentaires " <sup>54</sup>. Ce discours rencontre comme en écho celui des Foyers ruraux, au demeurant fort peu implantés dans le Morbihan.

La réflexion avancée des Foyers ruraux en matière de lecture publique mérite que nous nous y arrêtions un instant. La session Livre et lecture de l'Université rurale nationale organisée à Saint-Jean-d'Angely au printemps 1994 a en effet retenu pour thème

<sup>50</sup>. *Ibid.*, p. 169.

<sup>51</sup>. *L'Avenir de l'espace rural français*, op. cit. p. 192.

<sup>52</sup>. VINGTDEUX (Nelly).- *Eurobibliobus* 93, op. cit. p. 8.

<sup>53</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 26.

<sup>54</sup>. La commission sénatoriale met ainsi en garde contre deux excès inverses, à savoir " le repli du monde rural sur une culture folklorique reposant sur le culte d'un passé disparu et largement réinventé " et " l'ouverture du monde rural à une culture moderne largement imprégnée par les modèles de la civilisation urbaine [qui] pourrait aboutir à la négation et à la disparition des valeurs rurales ". (*L'Avenir de l'espace rural français*, op. cit., p. 190).

" *L'Écrit, outil du développement rural* " <sup>55</sup>. La première caractéristique de ce discours est d'accorder une place importante à la bibliothèque dans la réflexion en cours sur le devenir de l'espace rural. La seconde originalité est de dépasser la mission traditionnelle de la bibliothèque pour préconiser une approche plus spécifique prenant en compte le contexte local dans ses différences et ses difficultés. Service de proximité, elle est " *un lieu de rencontre et de revitalisation du tissu rural* ". Lieu de vie, elle est également un élément d'attraction et de fixation des habitants sur la commune. Mais surtout, la bibliothèque est " *un lieu de réflexion et de promotion du milieu rural* " par la mise à disposition de documents écrits et audiovisuels en relation avec les caractéristiques culturelles, sociales et économiques du milieu. Centre de ressources à vocation culturelle et documentaire, la bibliothèque se doit d'aller au devant des acteurs sociaux, entreprises et associations, pour leur proposer des documents mais aussi des projets susceptibles de les intéresser.

Maître mot, le partenariat revêt en effet une importance singulière ; il doit être " *le plus large possible pour drainer toutes les énergies du monde rural* " <sup>56</sup>. Incarné au premier chef dans l'appartenance au réseau des B.D.P., ce partenariat se décline sur des modes divers en direction des écoles, des associations, de la presse et plus récemment du mode économique. Bien souvent seul équipement culturel, la bibliothèque doit " *être au coeur de la commune, au propre et au figuré, être à la croisée de tous les chemins, se faire connaître de tous les mouvements associatifs* " [B5]. Le moindre événement peut être prétexte à une animation autour du livre. Mais à la bibliothèque également de savoir créer l'événement. Et dans cet effort de promotion de la bibliothèque rurale, la presse apparaît comme un partenaire privilégié <sup>57</sup>.

### *Ce que disent les chiffres*

L'enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée en 1988-1989 <sup>58</sup> révèle que les ruraux lisent moins. 35% d'entre eux déclaraient alors n'avoir lu aucun livre au cours des 12 derniers mois quand la moyenne nationale se situait à 25%. Notons toutefois que ce pourcentage est en nette régression par rapport à l'enquête de 1981

<sup>55</sup>. *L'Écrit, outil du développement rural*, op. cit, non paginé. Voir également le compte-rendu dans *Transversales*, n°43, 16-09-1994, pp. 3-10.

<sup>56</sup>. VINGTDEUX (Nelly).- *Fiche d'identité de la B.C.P. de l'Ardèche*. In : *Culture et monde rural*, Fontevraud le 11 février 1994.- Paris : Ministère de la culture et de la francophonie, 1994.- 71 p., p. 9.

<sup>57</sup>. Cf. VINGTDEUX (Nelly).- *Une Bibliothèque au-dessus de tout soupçon*. In : *Cahiers de la coopération*, n°3, printemps 1989, pp. 98-102. Voir également *Fiche d'identité de la B.C.P. de l'Ardèche*, op. cit, p. 10 : " *L'image de marque d'une bibliothèque rurale est un point très important de son succès, et de mise en place de nouvelles pratiques. La presse constitue alors un atout majeur. Les journalistes doivent être étroitement associés à la vie des équipements non pas en partenaire épisodique de promotion, mais en partenaire constant.* "

<sup>58</sup>. FRANCE. Ministère de la culture et de la communication. Département des études et de la prospective.- *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989*.- Paris : Documentation française, 1990.- 243 p.

(42,1%)<sup>59</sup>. En revanche, les ruraux s'avèrent être des lecteurs assidus de la presse quotidienne : 47% lisent tous les jours un journal contre 43% de l'ensemble des Français. D'après une autre enquête réalisée à la même période auprès de 600 habitants de quatre communes rurales Rhône-alpines, 82,8% des personnes interrogées déclaraient avoir suffisamment à lire avec les journaux et les revues<sup>60</sup>. Quelle que soit la formulation de la question (genres de livres possédés, lus le plus souvent ou préférés), une faveur se dégage pour le livre pratique (cuisine, décoration, bricolage), plus prisé en campagne qu'en ville. On note également une préférence plus marquée pour le livre d'histoire. Parmi les romans, le genre le plus souvent lu par les ruraux est le roman sentimental, cité par 24% des personnes enquêtées (contre 17% des Français), devançant les grands auteurs du XX<sup>e</sup> siècle, le roman historique et les best-sellers, tandis que le quarté national donne dans l'ordre les grands auteurs du XX<sup>e</sup>, le roman historique, les best-sellers puis le roman sentimental à égalité avec les prix littéraires.

Moins présent dans les foyers ruraux (21% des ruraux ne possèdent aucun livre dans leur foyer contre une moyenne nationale de 13%), le livre est plus fréquemment acheté par correspondance (deuxième mode d'achat). L'inscription en bibliothèque est également moins répandue puisqu'elle ne concerne que 11% des ruraux quand le taux de fréquentation nationale est de 17%. Mais ces statistiques doivent être tempérées compte tenu du fait qu'elles ne prennent pas en considération l'inégalité de l'offre. Un autre indice nous est fourni par le taux de pénétration de la bibliothèque dans les communes rurales qui en sont pourvues. Ainsi, si l'on se réfère aux statistiques des bibliothèques municipales pour 1992<sup>61</sup>, il apparaît que les bibliothèques implantées dans les communes de moins de 2 000 habitants ont un lectorat qui représente en moyenne 24,3% de la population desservie, soit nettement plus que la moyenne nationale qui est de 17,1%. Le nombre de prêts de livres par habitant s'élève à 4,8 contre 3,6 pour l'ensemble des bibliothèques municipales. Notons enfin que ces bibliothèques municipales rurales se signalent par un pourcentage élevé de prêts aux enfants de l'ordre de 69% de l'ensemble des prêts de livres<sup>62</sup>, situation comparable à celle des bibliothèques municipales parisiennes mais qui diffère de la moyenne nationale (49%). La bibliothèque en milieu rural serait-elle massivement fréquentée par un public d'enfants?

Nivellement des modes de vie urbains et ruraux ou persistance d'un différentiel culturel entre ville et campagne, la lecture publique en milieu rural a-t-elle une spécificité en termes d'usagers (retraités et scolaires?), de pratiques des lecteurs (assistées?), de

<sup>59</sup>. FRANCE. Ministère de la culture. Service des études et recherches.- *Pratiques culturelles des Français : description socio-démographique : évolution 1973-1981*.- Paris : Dalloz, 1982.- 438 p.

<sup>60</sup>. GINANE (Pierrette) et POTEAU (Gérard).- *L'Animation culturelle en milieu rural*, op. cit., p. 112.

<sup>61</sup>. FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie. Direction du livre et de la lecture.- *Bibliothèques municipales : données 1992*.- Paris : Ministère de la culture et de la francophonie, 1994.- 163 p.

<sup>62</sup>. Un calcul fait de notre côté à partir des chiffres bruts fournis indiquerait un pourcentage de 61%.

façons de vivre la bibliothèque (rôle social et/ou culturel)? La présente étude du cas morbihannais se propose d'apporter des éléments de réponse. Pour ce faire, l'analyse de l'offre publique de livres dans le département s'est imposée comme un préalable indispensable.

## **GRANDEUR ET MISERE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE LIVRES EN MORBIHAN**

Appréhender le public des différents lieux de prêt en milieu rural, à la fois dans son identité et ses pratiques, nécessite de prendre en compte au préalable la nature de l'offre publique de livres. Aussi envisagerons-nous successivement une présentation catégorielle des différents points de desserte de la B.D.P. du Morbihan dans les communes de moins de 2 000 habitants, sachant que 23 parmi ces dernières ne sont pas desservies. Situés au bas de l'échelle du réseau départemental, les dépôts, majoritaires, font bien souvent piètre figure. A l'échelon immédiatement supérieur, les points-lecture proposent un choix de livres encore restreint mais bénéficient d'un local spécifique et de bénévoles. D'importance numérique égale, les bibliothèques-relais satisfont aux deux conditions précédentes et disposent en outre de crédits communaux autorisant le développement d'un fonds propre. Enfin, haut de gamme, les bibliothèques municipales, au nombre de 5, se distinguent par l'affectation d'un personnel salarié.

### *Les dépôts*

Ainsi que leur nom l'indique, les dépôts municipaux se résument aux livres déposés par la bibliothèque départementale ; leur caractéristique réside dans l'absence de local et/ou de personnel spécifique. Au nombre de 60, ils représentent 38,7% des lieux de

prêt tous publics desservis par la B.D.P. du Morbihan dans les communes de moins de 2 000 habitants. Massivement présents dans les communes comptant moins de 500 habitants où ils constituent 76,9% des lieux de prêt, leur proportion diminue notablement dans les communes de 500 à 1 000 habitants (45%) pour n'être plus que marginale (18,8%) dans les communes de plus de 1 000 habitants<sup>63</sup>. Ils se concentrent géographiquement dans un rayon assez large autour de Ploërmel, ainsi qu'aux environs de Guémené, au nord de Pontivy et sur une bande verticale allant du Sourn à Grand-Champ (cf. carte 3).

Ces dépôts ont en quelque sorte le privilège de l'ancienneté. Remplissant le formulaire statistique adressé par la B.D.P., 73,3% des dépôts ne précisent pas leur date de création, ce qui ne laisse pas présager de leur jeune âge. Les plus anciens remontent à 1965; les plus récents ont vu le jour en 1992.

Les conditions matérielles de cette offre sont très variables. Si la très grande majorité des dépôts sont situés à la mairie, il en est également d'établis à l'agence postale (Guillac, Néant-sur-Yvel et Saint-Guyomard). Quelques dépôts, tel celui de Plumelin, bénéficient d'une salle réservée à la mairie où des étagères et des tables peuvent être aménagées, mais la plupart ne disposent que d'un meuble vitré, d'un vaisselier rustique, d'une armoire métallique fermée à clé ou au pire d'un placard, situé dans le hall d'accueil, la salle du conseil, le secrétariat ou le bureau du maire.

La seconde caractéristique essentielle du dépôt est de ne pas avoir de personnel salarié ou bénévole spécialement affecté à ce service. Son fonctionnement repose dans la plupart des cas sur le secrétaire de mairie ou l'agent des postes pour lequel cette tâche est manifestement secondaire, "*une activité très annexe*" [C12] qui en temps ne représente "*pas grand'chose*". Quelques dépôts disposent il est vrai de bénévoles<sup>64</sup> mais ne remplissent pas la condition du local. C'est "*un simple dépôt ; les gens viennent et choisissent*" [C1].

Or précisément le choix est rapidement fait. Guère engageants par leurs conditions de mise à disposition, les dépôts ne le sont pas davantage par l'offre de livres qui est des plus restreintes. Ne disposant généralement que du fonds déposé par la B.D.P. composé en moyenne de 251 livres dont 57,7% sont destinés aux enfants, un dépôt compte en moyenne, si l'on inclut les fonds propres constitués de dons, 287 livres<sup>65</sup>. L'offre s'évalue ainsi à 0,59 livre par habitant.

Cette faiblesse est cependant compensée par un large volume horaire. Les heures d'ouverture sont généralement calquées sur celles de la mairie ou de la poste qui héberge

<sup>63</sup>. Se reporter aux tableaux présentés en annexe 3.

<sup>64</sup>. Il convient d'être prudent sur ce point car certains secrétaires de mairie se considèrent semble-t-il comme bénévoles ainsi que le laisse entendre les heures d'ouverture.

<sup>65</sup>. Le volume moyen de livres déposés par la B.D.P. ainsi que le rapport de l'offre au nombre d'habitants sont calculés à partir du seul secteur de Vannes. Il en sera de même pour les points-lecture et les bibliothèques-relais.

le dépôt, soit en moyenne 25 heures par semaine. Les élus ne manquent d'ailleurs pas de mettre en relief cette " *accessibilité permanente* " [E1], agrémentée par la présence sur place d'un photocopieur et d'un Minitel. Quelque peu plus riche en livres, le point-lecture dispose à la fois d'un local propre et d'une équipe de bénévoles.

### *Les points-lecture*

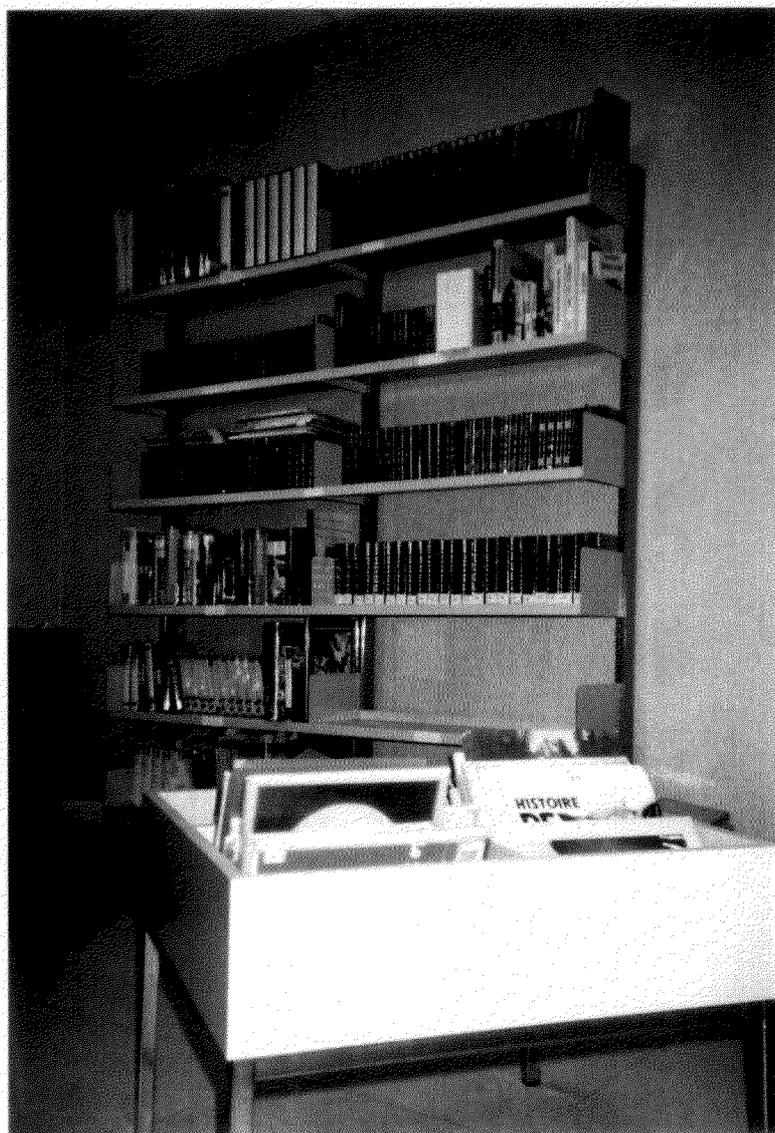
Les 43 points-lecture représentent 27,7% des lieux de prêt implantés dans les communes rurales. Peu nombreux dans les communes de moins de 1 000 habitants où leur proportion est de 23,3%, ils ont pour terrain privilégié les communes de 1 000 à 2 000 habitants où leur part est de 33,3%. Plus récents que les dépôts, ils ont été ouverts majoritairement (pour 52,4% de ceux ayant indiqué leur date de création) dans les années 1980 et leur développement se poursuit puisque un tiers d'entre eux ont vu le jour depuis 1990. La gestion associative est peu courante puisqu'elle ne concerne que 13,3% des points-lecture ayant fourni leurs statistiques.

Le point-lecture remplit deux conditions qui sont un local réservé et une équipe de bénévoles. D'une superficie moyenne de 27,4 m<sup>2</sup>, avec un éventail de 12 à 50 m<sup>2</sup> et un ratio de 0,028 m<sup>2</sup> par habitant, le local revêt le plus souvent la forme d'une pièce située à l'étage ou en prolongement de la mairie (cf. ill. 1) ou bien dans un autre bâtiment communal (école, ancienne école, salle de réunions, etc.). L'aménagement comprend généralement une table et des chaises pour la consultation, plus rarement des fauteuils et bacs pour enfants.

Quant à l'équipe de bénévoles, elle est relativement réduite. Elle se compose en moyenne de 3,4 personnes, le minimum étant une personne et le maximum 10 d'après les statistiques retournées à la B.D.P. Les contrats emploi-solidarité ne participent que pour 4,7% aux côtés de 3,1% d'agents communaux et de 92,2% de bénévoles. Parmi ces derniers, seuls 12,1% ont suivi une formation organisée par la B.D.P. sous la forme de cycles de base (gestion, indexation, équipement, classement) et de journées spécialisées<sup>66</sup>.

Il est vrai que le point-lecture fonctionne avec les seuls livres déposés par la B.D.P., que viennent éventuellement compléter des dons. Le fonds de la B.D.P. est plus conséquent que pour les dépôts ; il compte en moyenne 409 livres dont 61,3% relèvent du secteur jeunesse. Si l'on prend en compte les dons, le fonds moyen d'un point-lecture est de 672 livres soit 0,72 livre par habitant. L'offre demeure par conséquent limitée tandis que le volume horaire d'ouverture est en moyenne de 4h49 par semaine. Cette plage est quelque peu gonflée par l'emploi de deux C.E.S. assurant l'un 11 heures, l'autre

<sup>66</sup>. " En 1994, la bibliothèque départementale a organisé 47 journées de formation dont 17 assurées par des intervenants extérieurs, 27 par le personnel de la B.D.P. et 3 journées de visites professionnelles. 156 stagiaires (et 80 communes concernées) ont donc bénéficié de ces stages sur une année. " (*Trait d'union*, n°3, février 1995).



Ill. 1. Le point-lecture de Saint-Brieuc-de-Mauron (336 hbts) situé à l'étage de la mairie. Au premier plan, un bac à albums pour enfants ; à l'arrière plan, des collections reliées de Dumas et Féval données à la bibliothèque et un fonds de référence particulièrement développé prêté par la B.D.P.

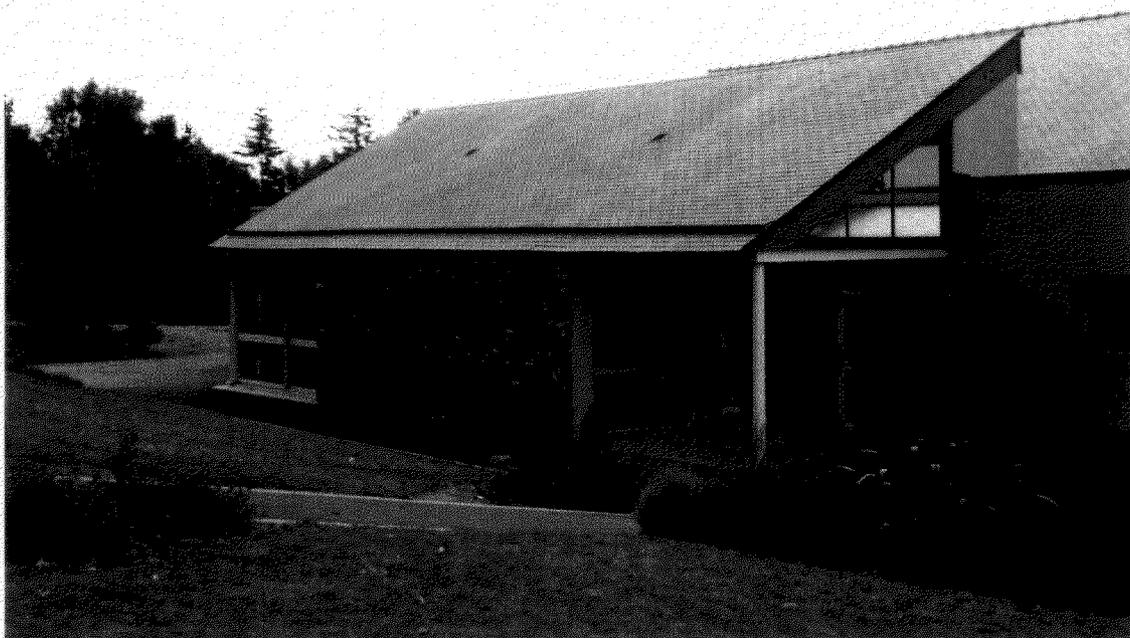
14 heures, ainsi que par le cas de Saint-Jean-la-Poterie où le secrétaire de mairie, épaulé par un bénévole, permet une ouverture de 34 heures.

Au stade des dépôts et points-lecture, l'implication de la municipalité consiste dans la mise à disposition d'une armoire ou d'une salle. Un véritable engagement ne se dessine qu'avec la mise en place des bibliothèques-relais pour lesquelles des crédits spéciaux sont dégagés autorisant le développement d'un fonds propre, autrement dit l'achat de nouveautés, et l'organisation d'animations.

### *Les bibliothèques-relais*

Au nombre de 47, les bibliothèques-relais représentent 30,3% des lieux de prêt. Inexistantes dans les communes de moins de 500 habitants, elles se rencontrent principalement dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants où elles sont majoritaires (42% des lieux de prêt). Sur les 27 bibliothèques pour lesquelles nous disposons de l'année de création, 22 sont postérieures à 1988. Ce "*biblioboum*" [B6] s'explique en tout premier lieu par les mesures incitatives du Conseil général, lequel subventionne à hauteur de 50% l'achat de mobilier et de livres lors de la création, l'agrandissement ou le déménagement d'une bibliothèque. Les petites communes ont su particulièrement tirer profit de ces aides : 17 des 19 bibliothèques ouvertes entre l'automne 1993 et l'automne 1994 l'ont été dans des communes de moins de 2 000 habitants. Celles-ci concentrent également 5 des 9 déménagements ou extensions de locaux réalisés durant la même période. Un autre facteur important de cet essor réside dans l'effet boule de neige et l'émulation qui est ainsi née entre les communes. Chaque inauguration fournit l'occasion de constater ce qui se fait dans la commune voisine. Telle municipalité est si fière de sa bibliothèque "*qu'à chaque visite de la mairie, on emmène [les gens] voir la bibliothèque*" [C30]. L'image de cette dernière rejaillit en effet sur celle de la commune à laquelle les élus ne sont évidemment pas insensibles.

Compte tenu de leur caractère récent, les bibliothèques-relais ont dans leur ensemble bénéficié de l'ère des salles polyvalentes et de l'aménagement des centre-bourgs. L'installation à l'étage de la mairie refaite à neuf semble être le cas de figure le plus fréquent, talonné de près par l'emménagement dans la salle polyvalente (cf. ill. 2). Plus rare est l'insertion de la bibliothèque dans un complexe culturel telle qu'à Brandérion. Enfin, certaines bibliothèques disposent d'un bâtiment propre servi de surcroît par une très bonne signalétique (cf. ill. 3). La superficie moyenne du local s'établit à 43,6 m<sup>2</sup>, soit un rapport de 0,04 m<sup>2</sup> par habitant. Bien qu'en deçà des normes, cette surface relativement importante en certains endroits permet assez fréquemment une répartition de l'espace entre l'accueil, la section adulte, le coin enfants avec podiums et peluches (cf. ill. 4-5), l'exposition des nouveautés (cf. ill. 6), la consultation sur place à une table ou dans



III. 2. La bibliothèque-relais de Caro (1 053 hbts), attenante à la salle polyvalente. Inaugurée en septembre 1993, elle dispose d'un local de 83 m<sup>2</sup> clair et remarquablement agencé.



III. 3. Devenu bibliothèque-relais, l'ancien point-lecture de Noyal-Muzillac (1 864 hbts) a emménagé dans un nouveau local au mois de mai 1995 et offre l'exemple d'une lisibilité parfaite.

un fauteuil (cf. ill. 7). Pour l'agencement de ces espaces différenciés et le choix du mobilier la B.D.P. apporte une aide technique.

Dotées d'un équipement plus attractif mais exigeant un surcroît de tâches, les bibliothèques-relais reposent sur des équipes étoffées composées en moyenne de 8,5 personnes. Si l'on en croit les statistiques retournées par les correspondants, seuls 16,4% des bénévoles ont suivi une formation et 42,3% des équipes ne comptent aucune personne formée. Or précisément, la formation est rendue plus que nécessaire par le travail d'indexation et d'équipement des livres achetés.

Recevant en moyenne 485 livres déposés par la B.D.P., la bibliothèque-relais offre à ses lecteurs un fonds global de 2 134 livres, soit 1,93 livres par habitant <sup>67</sup>. 36,8% des bibliothèques-relais offrent plus de deux livres par habitants. Si le fonds déposé par la B.D.P. demeure largement orienté en direction du public enfant (pour 57,3%), le fonds propre, étayé par des dons souvent défraîchis, renverse ce rapport au profit des adultes auxquels sont destinés 62,7% de l'ensemble des ouvrages. Cette offre de livres est assez souvent complétée par un fonds de référence d'une cinquantaine de volume prêté par la B.D.P. et comprenant des encyclopédies, dictionnaires, atlas, livres d'histoire, etc. Trois bibliothèques-relais (Le Croisty, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Jacut) ont par ailleurs diversifié leurs supports et sont devenues des médiathèques-relais en proposant des documents sonores et vidéo de leurs fonds propres complétés par ceux du musibus.

Il est difficile d'estimer avec rigueur le budget dont dispose une bibliothèque-relais tant les informations fournies par les statistiques sont imprécises et souvent inexactes. La gestion associative est le fait de 28,6% d'entre elles. Dans les faits, trois cas de figure peuvent être distingués : une minorité de bibliothèques fonctionne essentiellement grâce à l'apport des cotisations de leurs lecteurs ou aux recettes de l'association réalisées par d'autres activités (le théâtre par exemple) ; une autre minorité, un peu plus importante, dispose d'un budget alimenté à parts égales par les cotisations et les crédits municipaux ; enfin, pour une large majorité le fonctionnement est financé essentiellement voire exclusivement par la commune, la part des cotisations étant modique ou inexistante. Le budget global varie ainsi de 1 500 à 20 000 fr. Les chiffres concernant les acquisitions de livres fournissent un élément d'appréciation supplémentaire et en apparence plus fiable. Les bibliothèques-relais achètent en moyenne 147 livres par an mais l'amplitude est grande, pour le secteur de Vannes, entre l'achat minimal (32 livres) et l'achat maximal (298 livres).

En dépit du renforcement des équipes, le volume horaire demeure faible puisqu'il est en moyenne de 4h30 hebdomadaires. Il convient cependant d'y ajouter le temps réservé à l'accueil des classes pratiqué par plus de 60% des bibliothèques-relais et auquel

<sup>67</sup>. Effectué à partir du seul secteur de Vannes, ce calcul ne prend pas en compte quelques dépôts longue durée constitués d'environ 250 livres exclusivement pour la jeunesse et prêtés pour une durée de trois ans. Cette pratique nouvelle est du reste encore peu développée. La moyenne que nous avançons sous-estime quelque peu la réalité.



Ill. 4. Bibliothèque-relais de Melrand (1 584 hbts) installée dans un nouveau local depuis le 20 juin 1995. Podiums rouges et bleus, bacs à albums, mobilier bas meublé l'espace enfants, sans oublier les incontournables peluches.



Ill. 5. Bibliothèque-relais de Caro. Le coin enfants avec au premier plan la fosse baptisée plus joliment l'*Oasis*, espace idéal pour le conte.

sont consacrées une ou deux heures quand ce n'est plus (4h30 à Saint-Jacut). Le samedi et le mercredi sont les jours privilégiés mais une ouverture est fréquemment ménagée en fin de journée, le mardi ou le vendredi, entre 18 et 19 heures. Notons enfin l'ouverture de quelques bibliothèques le dimanche matin, de 10 heures à midi (Saint-Jacut, Saint-Gildas, La Chapelle-Gaceline). Mieux installées et mieux équipées, offrant un choix de livres plus important, les bibliothèques-relais restent néanmoins précaires compte tenu de leur dépendance à l'égard du bénévolat. La création d'un poste salarié, qui caractérise les bibliothèques municipales, apporte de ce point de vue une certaine garantie.

### *Les bibliothèques municipales*

Les communes rurales telles que nous les avons définies ne comptent que 5 bibliothèques municipales, dont une est établie dans une commune de 772 habitants et les quatre autres dans des communes de 1 000 à 2 000 habitants. Celles-ci appartiennent à deux générations distinctes. Les deux plus anciennes (Gestel et Roudouallec) ont été créées en 1988, les trois plus récentes (Le Sourn, Damgan, Guémené) ont ouvert leurs portes entre 1993 et 1995. Leurs antécédents sont variés : la bibliothèque de Damgan, qui a emménagé dans un local neuf en 1994, était anciennement une bibliothèque-relais ; les bibliothèques du Sourn et de Roudouallec sont issues de la transformation de dépôts ; la commune de Guémené a pour sa part fait le grand saut en passant du prêt direct à la bibliothèque municipale informatisée (cf. ill. 8). Tout comme les bibliothèques-relais, ces bibliothèques municipales ont bénéficié des aides du Conseil général, auxquelles se sont ajoutées, pour les deux plus récentes, les subventions de l'Etat en raison de leur conformité aux normes (plus de 0,07 m<sup>2</sup> par habitant et un minimum de 100 m<sup>2</sup>). La superficie moyenne des locaux est de 76,4 m<sup>2</sup>.

Ces cinq bibliothèques municipales comptent chacune une personne salariée à mi-temps (20 heures par semaine) ayant suivi une formation à la B.D.P., complétée éventuellement par celle de l'Association des bibliothécaires français. Seule la bibliothèque de Roudouallec fonctionne uniquement sur ce poste rémunéré ; ailleurs, l'agent est entouré d'une équipe réduite de bénévoles (exception faite de Guémené où les bénévoles sont au nombre de 15), ces derniers conservant le plus souvent les fonctions de responsabilité. Il semblerait donc que salariat et bénévolat fassent bon ménage, même si dans l'une des bibliothèques, la création de poste a été suivie d'un désengagement massif des bénévoles. Sur les 22 personnes qui consacrent bénévolement de leur temps à une bibliothèque municipale, 3 ont suivi une formation (soit 13,6%).

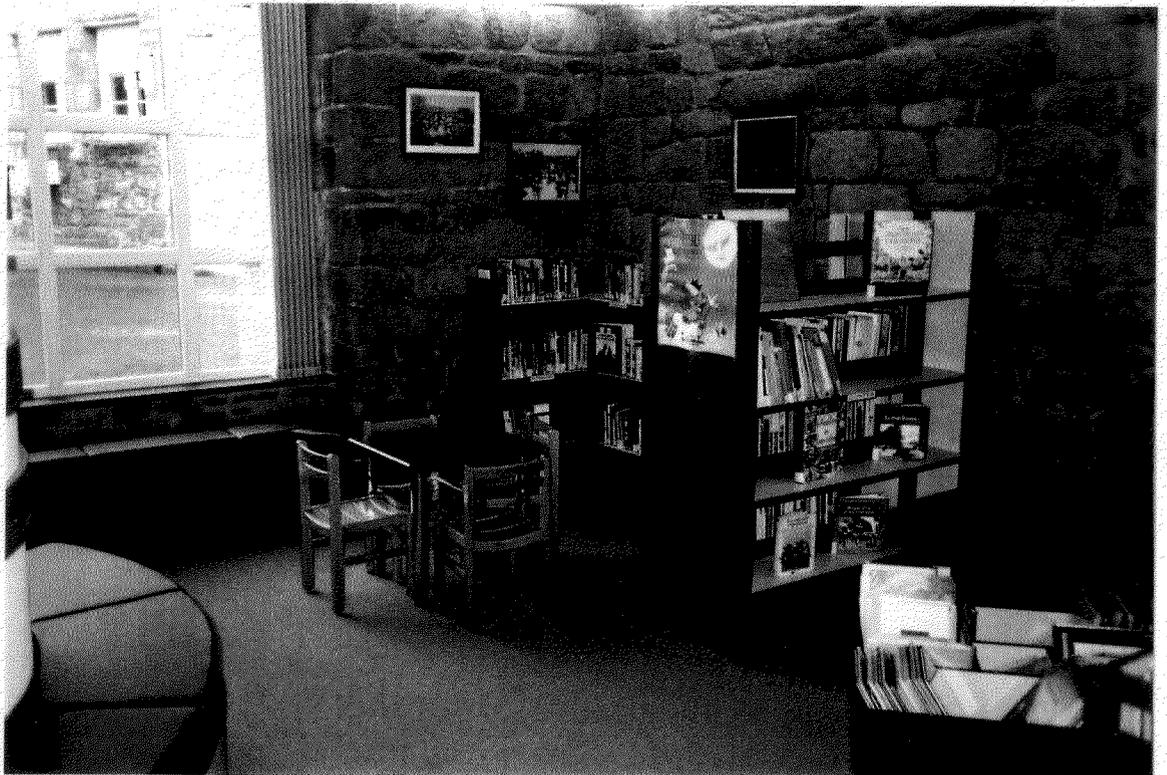
L'un des principaux effets de la création de poste est d'augmenter considérablement le temps d'ouverture hebdomadaire au public, qui s'élève en moyenne à



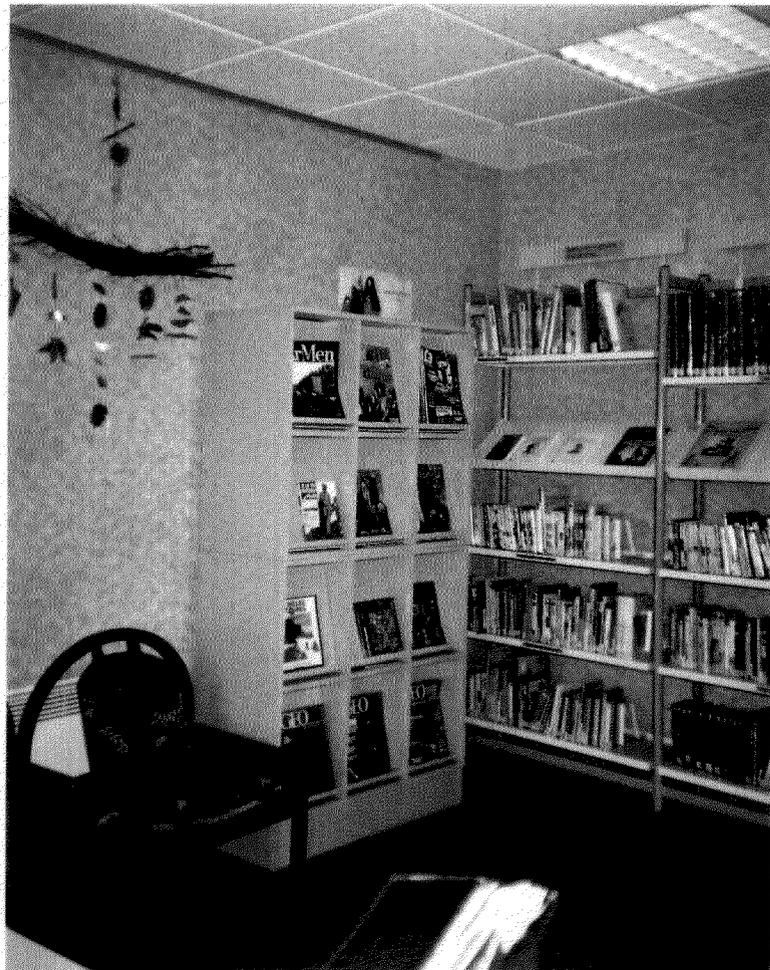
III. 6. Bibliothèque-relais de Noyal-Muzillac. L'espace nouveautés et consultation sur place.



III. 7. Bibliothèque-relais de Naizin (1 512 hbts) ouverte au mois de novembre 1994 dans un local rénové permettant l'aménagement d'un petit salon de lecture.



III. 8. La bibliothèque municipale de Guéméné-sur-Scorff (1 332 hbts) a ouvert ses portes le 26 janvier 1995 dans un local rénové (ancienne mairie) de 120 m<sup>2</sup>. Ci-dessus, l'espace enfants.



III. 9. La bibliothèque municipale du Sourn (1 790 hbts), ouverte en octobre 1993, dispose d'un local de 75 m<sup>2</sup>. Riche d'un fonds de quelques 2 500 livres, elle compte plusieurs abonnements à différentes revues pour petits et grands.

11 h 42, volume supérieur à la moyenne nationale pour les bibliothèques municipales des communes de moins de 2 000 habitants (10 h 30 en 1992). La bibliothèque municipale de Damgan se signale notamment par une ouverture jusqu'à 20 heures le mardi.

Ceci laisse peu de temps pour le traitement des acquisitions qui viennent régulièrement accroître un fonds propre conséquent qui varie entre 1 000 et 6 000 ouvrages. Complété par le dépôt semestriel de la B.D.P. qui s'élève en moyenne à 600 volumes, auxquels s'ajoute éventuellement un fonds de départ prêté pour trois ans, le fonds de livres ainsi mis à la disposition du public est *grosso modo* de 4 600 volumes, soit 3,6 livres par habitant, auxquels s'ajoute une moyenne de 7 abonnements à des revues (cf. ill. 9). Seule la bibliothèque de Roudouallec propose les services discothèque et vidéothèque avec un fonds propre de 153 disques compacts et 153 vidéocassettes.

Concentrant bibliothèques-relais et bibliothèques municipales, les communes de 1 000 à 2 000 habitants affichent un dynamisme certain qu'atteste la rubrique "Zoom" publié dans *Trait d'union* : il est en effet révélateur que sur les huit bibliothèques mises en lumière depuis mai 1994 sept soient situées dans des communes comptant entre 1 000 et 2 000 habitants, où manifestement il se passe beaucoup de choses. Le contraste est en revanche sévère avec la frange inférieure formée des communes de moins de 1 000 habitants, où dépôts et points-lecture prédominent très nettement.

Au terme de cet examen des grandeurs et misères de l'offre publique de livres, nous sommes un peu mieux à même d'apprécier l'utilisation qui en est faite par le public et les éventuels obstacles qui peuvent l'entraver.

## PROFIL DU LECTORAT MORBIHANNAIS

Qui sont les lecteurs fréquentant ces lieux de prêt et, tout d'abord, combien sont-ils? Pour répondre à cette question, nous avons exploité les renseignements fournis par les statistiques des années 1993 et 1994, que nous avons complétées par les dossiers des communes ainsi que les informations recueillies lors de nos entretiens avec les correspondants. Le taux de fréquentation n'a pu être calculé que pour 54,2% des lieux de prêt. Nous ne disposons en effet très souvent que du nombre de familles inscrites, la pratique étant de considérer une moyenne de 3 lecteurs par famille. Dans les faits, ce rapport est très variable et s'échelonne de 1 à 4,6. Jouant sur de petits chiffres, le pourcentage s'en trouve rapidement faussé. Aussi nous sommes-nous abstenus de faire ces calculs en nous contentant de reporter le nombre des familles dans les différents tableaux présentés en annexe<sup>68</sup>.

Il convient par ailleurs de formuler des réserves quant aux chiffres avancés par les correspondants. Certains prennent en compte les enfants qui viennent avec l'école, d'autres les comptabilisent à part. Certains se fient au nombre de pochettes de lecteurs dont beaucoup sont parfois vides depuis bien longtemps. Enfin, la frontière entre le public enfant et junior d'une part et le public adulte d'autre part est des plus fluctuantes ; elle est fixée tantôt à 13 ans, tantôt à 16 ou bien encore à 18. Ces réserves formulées, force est de reconnaître que ces statistiques constituent un outil essentiel d'évaluation.

---

<sup>68</sup>. Cf. annexe 4.

### *Approche quantitative : du dépôt déserté à la bibliothèque municipale rayonnante*

Le taux moyen d'inscription dans les lieux de prêt tous publics des communes morbihannaises de moins de 2 000 habitants se situe à 10,3% de la population communale. Les communes de moins de 500 habitants bénéficient d'un rapport relativement élevé (9,8%) compte tenu de leur moindre population. Les communes de 500 à 1 000 habitants présentent le rapport le plus faible, à savoir 8,3%, tandis que les communes comptant entre 1 000 et 2 000 habitants parviennent à toucher 10% de la population. Une approche par type de lieu de prêt permet de constater que le grand nombre de dépôts et de points-lecture dans les communes de moins de 1 000 habitants tire la moyenne vers le bas alors les bibliothèques-relais et municipales, majoritairement implantées dans les communes au-dessus de 1 000 habitants, tirent la moyenne vers le haut.

Comptant en moyenne 45 lecteurs inscrits, les dépôts ont un taux de fréquentation qui s'établit à 5,9% de la population communale. L'écart est du reste important entre le taux minimal de 0,3% et le taux maximal de 15%. S'ils font relativement bonne figure dans les communes de moins de 500 habitants où, avec une moyenne de 31 inscrits, ils touchent 8,3% de la population communale, leur sort se dégrade dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants où, comptant en moyenne 74 lecteurs, ils ne sont fréquentés que par 4,7% des habitants.

Les points-lecture réalisent un taux de pénétration supérieur. Fréquentés en moyenne par 82 inscrits, ils parviennent à toucher 8,3% de la population avec toutefois une forte variation de 1,5% à 17,2%. S'élevant à 12,6% dans les communes de moins de 500 habitants, ce taux chute vertigineusement à 7,2% dans les communes de 500 à 1 000 habitants pour remonter à 8% dans les communes ayant entre 1 000 et 2 000 habitants. De l'avis des correspondants, le flux de la fréquentation est évalué à 5 lecteurs par heure.

Fortes d'un public moyen de 155 lecteurs, les bibliothèques-relais affichent un taux d'inscription de 13,9% avec une fourchette de 7,4% à 26,7%. Leur taux de pénétration est plus élevé dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants (14% de la population communale) que dans les communes de 500 à 1 000 (13,5%). Le flux de la fréquentation est estimé à 10 lecteurs par heure.

Enfin, les bibliothèques municipales se détachent très nettement en parvenant à un taux d'inscription moyen de 30,8% soit nettement plus que la moyenne nationale qui, pour les communes de moins de 2 000 habitants, était de 24,3% en 1992. Deux bibliothèques se signalent particulièrement par leur rayonnement. Comptant 429 lecteurs résidant à l'année, la bibliothèque municipale de Damgan atteint un taux d'inscription de 41,6% qui est devancé par celui de la toute jeune bibliothèque municipale de Guémené, laquelle, ouverte le 26 janvier 1995, a enregistré en six mois 607 inscriptions. Cette

ascension se poursuit puisque 48 nouveaux lecteurs se sont abonnés entre le 26 juillet et le 20 septembre, rejoints par 29 autres entre le 20 septembre et le 12 octobre. A rebours, la bibliothèque de Roudouallec, qui avec celle de Gestel est la plus ancienne, montre un certain essoufflement et ferme la marche. Le volume horaire plus important induit un flux de fréquentation moindre, de l'ordre de 9 lecteurs par heure.

La confrontation des statistiques de 1994 à celles de 1993 permet de constater des évolutions très contrastées suivant les types de lieux de prêt. Les deux tiers des dépôts connaissent une stagnation et plus souvent une diminution de leur public. Les points-lecture sont également en perte de vitesse puisque leur public diminue dans les deux tiers des cas. Plus optimistes (?), les responsables de points-lecture interrogés estiment pour la moitié que le nombre des lecteurs va croissant. En revanche, témoignages des responsables et comparaison des statistiques s'accordent pour affirmer que le public des bibliothèques-relais et municipales augmente dans 75% des cas.

Il ne fait par conséquent point de doute que la fréquentation, s'il est encore besoin de le démontrer, croît à mesure de l'offre. Ainsi à Malansac, la transformation du point-lecture installé dans un local sombre, équipé d'étagères mal conçues et doté d'un fonds de 500 livres, en bibliothèque-relais disposant d'un budget et d'un fonds de près de 5 000 livres a rallié 427 nouveaux lecteurs. A Naizin, le dépôt qui végétait à la mairie a laissé la place à une bibliothèque-relais qui compte désormais plus de 200 adhérents.

L'offre est donc déterminante. Elle inclut le local, le fonds de livres et un facteur moins mesurable mais tout aussi décisif, l'implication et le dynamisme de l'équipe qui la gère. L'environnement est un élément également important. Ainsi il est indubitable que la bibliothèque municipale de Guémené bénéficie de l'attraction du chef-lieu de canton commerçant sur les communes environnantes, à commencer par Locmalo : seuls 43,9% des lecteurs résident sur la commune. Non moins importante est l'insertion dans un tissu associatif dense et solidaire, tel celui dont jouit la bibliothèque-relais de Saint-Jacut.

Interrogés sur les obstacles qui peuvent entraver une plus large fréquentation du lieu de prêt, les responsables ont mentionné au premier chef le manque de temps. "*On a du mal à faire lire les gens de la campagne ; ils n'ont pas le temps*" [C5]. Car si la bibliothèque n'est pas concurrencée par d'autres équipements culturels, elle l'est semble-t-il par les activités de plein air. Les gens ne fréquentent pas la bibliothèque "*parce qu'ils habitent la campagne et qu'ils ont un jardin à faire*" [C30]. La concurrence de la télévision est dénoncée par 6 correspondants : "*Ils disent qu'ils n'ont pas le temps mais ils passeront peut-être une heure à regarder une émission un peu cucul. Là, c'est pas fatigant!*" [C28]. Après le manque de temps, l'obstacle le plus fréquemment cité est la mentalité : "*la lecture ne correspond pas à une tradition en milieu rural*" [C14]. La population âgée n'a pas été habituée à lire [C13, C26] ; elle n'a pas le réflexe bibliothèque [C32]. La conception de la lecture comme une perte de temps est évoquée à 6 reprises

lors de nos 32 entretiens (18,7%) : " *La lecture reste encore quelque chose d'à part. Lire, c'est encore un peu perdre son temps. Cela demande un effort et ne sert à rien.* " [C7]. Telle responsable nous déclare : " *Ca rapporte rien de lire. Je lis un livre tous les huit jours et les gens pensent : - Elle a que ça à foutre.* " [C20]. Le manque d'intérêt pour la lecture de livres est signalé par 28,1% de nos interlocuteurs : " *Les gens ne sont pas intéressés. Ils répondent qu'ils lisent un hebdo, un magazine, des journaux. Ils lisent un chapitre et puis c'est terminé* " [C13]. Un cinquième des responsables met en cause le local, notamment la situation à l'étage problématique pour les personnes âgées et les femmes enceintes ainsi que la situation dans le périmètre de l'école que rend plus délicate encore la querelle scolaire. Enfin, l'achat de livres, et plus spécialement l'abonnement à un club de livres, fait l'objet de 5 occurrences : " *Il y a des livres qui circulent comme ça, entre retraités abonnés à France-Loisirs ou au Livre du mois* " [C32]. Une correspondante a par ailleurs souhaité attiré notre attention sur le fait qu'" *il y a des gens qui n'aiment pas emprunter des livres ; ils préfèrent les acheter et se les approprier.* " [C17] ; c'est notamment l'un des traits de la faible lecture relevés par Joëlle Bahloul <sup>69</sup>.

Les obstacles entravant la fréquentation des lieux de prêt selon les correspondants :

Obstacles à une plus large fréquentation	Occurrences
Manque de temps	11
Mentalité	10
Manque d'intérêt	9
Local	7
Télévision	6
Achats-abonnements	5
Cotisation	3
Horaires	2
Choix de livres	2
Préjugés sur l'offre	2
Absence de budget	1
Difficultés de déplacement	1

Il est assez surprenant de constater que les difficultés de déplacement n'ont été citées que par une personne, tandis que l'insuffisance du choix de livres et la faiblesse

<sup>69</sup>. BAHLOUL (Joëlle).- *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs.*- Paris : Bibliothèque publique d'information, 1988.- 127 p., p. 44. Constatant l'absence de la bibliothèque dans les scénarios de faible lecture, l'auteur l'explique en partie par " [...] le rapport matériel au livre-objet dans l'appropriation du livre que ne permet pas l'emprunt systématisé en bibliothèque perçu comme impersonnel ; et parce que l'appropriation matérielle du livre est très marquée chez les faibles lecteurs, la valeur du livre-objet est incompatible avec l'emprunt public d'un ouvrage qui circule entre de nombreuses mains. "

des horaires n'ont été mentionnées qu'à deux reprises, précisément par deux bibliothécaires salariées. De même la diffusion de l'information n'est point mise en cause, 58,3% des correspondants estimant du reste que l'existence du lieu de prêt est connue de l'ensemble de la population. Il n'y a donc point de complexe d'infériorité perceptible dans ces propos de responsables, si ce n'est chez les 6 qui ont mentionné la proximité d'une bibliothèque plus importante. Il nous reste à présent à identifier ce public inscrit dans les lieux de prêt.

### *Approche qualitative : un public jeune, féminin et diplômé*

La radioscopie de ce lectorat fait apparaître trois traits essentiels : une moyenne d'âge relativement jeune qui n'est pas le seul fait de la composante scolaire, une dominante féminine et un niveau d'études élevé.

#### Un public jeune

Quelle que soit la catégorie du lieu de prêt (dépôt, point-lecture ou bibliothèque-relais), la répartition des lecteurs entre enfants-juniors et adultes se fait dans des proportions de trois cinquièmes pour deux cinquièmes (soit 61,3% contre 38,7%). Seules les bibliothèques municipales se distinguent par leur public majoritairement adulte (56,6%). Les adultes ne prédominent que dans un cinquième des points-lecture, un quart des dépôts et bibliothèques-relais, mais la moitié des bibliothèques municipales.

Les statistiques ne permettent malheureusement pas d'affiner ce profil tracé à gros traits. Les entretiens avec les correspondants ainsi que le questionnaire rempli par les lecteurs apportent néanmoins quelques précisions supplémentaires. La composition du public enfants-juniors est d'une approche difficile compte tenu de la limite d'âge mouvante fixée à 13, 16 ou 18 ans suivant les lieux de prêt. Le questionnaire ne nous est d'aucun recours puisqu'il n'a pas été systématiquement distribué auprès des lecteurs de moins de 15 ans qui sont pourtant les plus nombreux à l'avoir rempli (seules 8 réponses proviennent d'écoliers). Reste le témoignage des correspondants pour qui ce jeune public se compose massivement d'enfants scolarisés en primaire. Il est vrai que d'après les statistiques, 56% des lieux de prêt sont fréquentés par l'école dont les effectifs sont souvent confondus avec ceux des enfants inscrits hors du cadre scolaire. Les modalités de cette fréquentation par les classes sont diverses : tantôt l'école emprunte un certain nombre d'ouvrages qu'elle fait circuler en interne ; tantôt les enfants viennent régulièrement, toutes les semaines ou tous les quinze jours et empruntent à leurs noms des livres qu'ils ont choisis ; enfin, lorsque les conditions s'y prêtent, les enfants restent écouter des contes.

Ce public âgé de 4 à 11 ans apparaît d'autant plus majoritaire que les adolescents sont peu nombreux si l'on en croit les dires des correspondants. C'est manifestement " *le gros problème* " [C19] abordé, à quelques rares exceptions près, par l'ensemble de nos interlocuteurs lors des entretiens. Cette affirmation peut surprendre compte tenu du fait qu'à l'échelle nationale le taux d'inscription dans une bibliothèque municipale est le plus fort chez les 15-19 ans (21% en 1988-1989)<sup>70</sup>. La " *cassure* " [C2] survient à des âges différents. Dans 41,7% des cas, elle se produit vers 11 ans, lors de l'entrée au collège. Dans un cas sur trois, elle s'opère au moment de l'entrée au lycée. Enfin, dans un quart des cas, elle intervient à 14 ans. A ce phénomène, les correspondants apportent plusieurs explications. La principale réside dans le C.D.I., cité à 10 reprises. Viennent ensuite des explications plus courantes : c'est un âge où on lit moins (4 occurrences) et où l'on a d'autres lectures, celles imposées par les programmes scolaires mais aussi les magazines sportifs (4 citations). Une responsable souligne plus explicitement l'inadéquation de l'offre à la demande : " *les adolescents ont des demandes précises qu'ils veulent pour la fin de la semaine, pour un devoir* " [C13]. Les réservations ou les demandes de documentation à la B.D.P., traitées pour un temps encore manuellement, ne peuvent les satisfaire dans les délais souhaités. Cette inadéquation de l'offre ne relève pas seulement de la forme mais également du fonds, ainsi que le suggère cette remarque d'une jeune lectrice : " *La bibliothèque devrait développer des sujets pour adolescents* " [Q. 22]. Quels sont ces " *sujets pour adolescents* "? L'enquête conduite en Charente-Maritime sur " *Les jeunes, les loisirs, la lecture* " <sup>71</sup> montre que les genres favoris des adolescents ruraux sont la bande dessinée, le roman d'aventure, les revues (*Science et vie, Géo, Podium, Onze mondial, O.K.*), le roman de science-fiction et les documentaires sportifs. L'offre répond-elle à cette attente? Un élément de poids paraît également sous-estimé par les correspondants : les contraintes de la scolarité secondaire en milieu rural qui implique fréquemment le pensionnat ou un temps considérable passé dans les transports scolaires. " *Ils sont 12 heures absents ; ils partent le matin à 7 heures et le car les dépose à 7 heures le soir* " [C28]. Bernard Kayser note ainsi qu'en milieu rural 18% des 15-19 ans sont internes dans des établissements d'enseignement contre 5% seulement des citadins <sup>72</sup>. Une ouverture le samedi matin ou un soir en semaine ne peut par conséquent les accommoder. Notons cependant que des initiatives telles que l'ouverture le samedi après-midi ou le développement d'un fonds philosophie en format poche et en relation avec les programmes de terminale n'ont pas eu les effets escomptés. La création de service discothèque et vidéothèque attire certes un nouveau public mais composé

<sup>70</sup>. Cf. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989*, op. cit., p. 137.

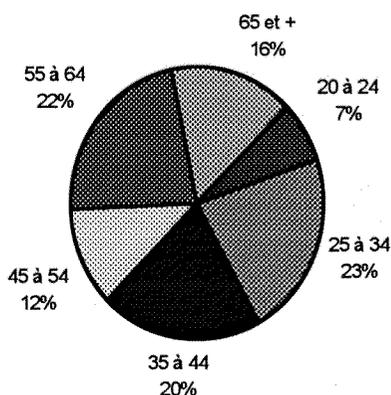
<sup>71</sup>. ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA LECTURE (Charente-Maritime).- *Les Jeunes, les loisirs, la lecture : sondage auprès des adolescents ruraux de 12-18 ans en Charente-Maritime*.- Saintes : A.D.L. bibliobus, 1992.- 30 p., pp. 18-22.

<sup>72</sup>. KAYSER (Bernard).- *La Renaissance rurale*, op. cit., p. 162.

principalement d'adultes dans la trentaine, même si les adolescents n'y sont pas insensibles. Il convient toutefois de relativiser cette faible fréquentation par les adolescents. Ne s'est-il pas trouvé 19 jeunes gens âgés de 15 à 19 ans pour répondre à notre questionnaire (ce en période de vacances), soit davantage que les personnes de 65 ans et plus au nombre de 17? Le problème ne serait-il pas quelque peu grossi par les correspondants ainsi que le laisse penser cette remarque d'une jeune lectrice entre 15 et 19 ans : " *La bibliothèque est bien fréquentée par les jeunes* " [Q. 23], propos qui tempèrent ceux de la responsable de ce même lieu de prêt qui nous fait part de ses difficultés pour toucher les 14-20 ans?

Car, en dépit d'une idée tenace, les retraités ne constituent pas la composante essentielle du public adulte, ainsi que l'ont précédemment démontré les radioscopies des lectorats de l'Ardèche et du Cher. Si l'on se réfère aux résultats de l'enquête réalisée auprès des lecteurs [Q. 3], le public adulte âgé de plus de 19 ans se compose principalement de trois classes d'âges équitablement représentées : les 25-34 ans et les 55-64 ans sont dans une proportion égale de 22,2%, suivis de près par les 35-44 ans dont la part est de 20,4%. Les 65 ans et plus ne viennent qu'en quatrième position avec 15,7%, devançant les 45-54 ans (12%) et les 20-24 ans qui ferment la marche (7,4%). Plus que par les adolescents, la classe creuse semblerait bien être constituée par cette dernière classe d'âge <sup>73</sup>.

Composition du public adulte



Les entretiens avec les correspondants confirment cette répartition. 45,8% des lieux de prêt ont un public adulte composé majoritairement de moins de 60 ans. Le troisième âge prédomine dans un tiers des cas, tandis que dans 20,8% des lieux de prêt les deux catégories sont d'égale importance. Des réponses plus précises permettent d'affirmer qu'au sein des moins de 60 ans, la tranche 30-40 ans semble la plus représentée.

<sup>73</sup>. Cf. Annexe 5.

Toutefois, une approche par type de lieux de prêt révèle des disparités. Le public retraité est en effet majoritaire dans 60% des dépôts, la moitié des points-lecture mais seulement 20% des bibliothèques-relais. Le faible taux de réponses au questionnaire dans les dépôts ne permet pas de vérifier ce constat. En revanche, les réponses recueillies dans les points-lecture confirment la forte proportion de retraités au sein du public adulte : 60%. Majoritaires en nombre dans les communes de moins de 2 000 habitants, dépôts et points-lecture nourrissent ainsi l'idée selon laquelle la lecture publique n'aurait d'écho, en milieu rural, qu'auprès du tandem scolaires-retraités. Or ces derniers, bien que disposant de temps, ne sont pas toujours très réceptifs à l'invite des bibliothécaires. Deux responsables ont pris contact avec le club du troisième âge, en vain : " *Ca ne les intéresse pas. Ils préfèrent se passer quelques magazines ; ça leur suffit.*" [C13]. Jeune par conséquent, ce public a pour seconde caractéristique d'être massivement féminin.

### Un public féminin

Si l'on en croit les correspondants, qui sont du reste très majoritairement des correspondantes (seuls 3 des 32 responsables rencontrés sont des hommes), le public inscrit dans les différents lieux de prêt est essentiellement féminin. 12,9% des lieux de prêt (1 dépôt, 2 bibliothèques-relais et 1 bibliothèque municipale) ne sont fréquentés que par des femmes ; 71% ont un public majoritairement féminin et 16,1% comptent autant de femmes que d'hommes. Le questionnaire confirme les dires des correspondants puisque 77% des personnes de 15 ans et plus qui l'ont rempli sont de sexe féminin [Q. 2]. Un tel différentiel surprend d'autant plus qu'il contraste avec les statistiques nationales relatives aux pratiques culturelles des Français : 12% des hommes et 15% des femmes étaient inscrits dans une bibliothèque municipale en 1988-1989. Il y a par conséquent, pour reprendre l'expression de Bertrand Calenge, " *une évidente appropriation de la petite bibliothèque par les femmes dans la fréquentation comme dans la gestion* " <sup>74</sup>

Minoritaires au sein du lectorat adulte, les hommes appartiennent prioritairement à la classe d'âge des 15-19 ans et secondairement à la tranche des 55-64 ans. En revanche, la classe d'âge prédominante chez les femmes est celle des 25-34 ans, autrement dit potentiellement des jeunes mamans. Il y aurait là un premier élément d'explication de cette sur-représentation féminine : les enfants, qui bien souvent ne peuvent venir seuls à la bibliothèque en raison des distances, attirent leurs mamans ; ainsi " *beaucoup prennent des livres parce qu'elles viennent avec leurs enfants.* " [C15]. Il convient également de prendre en considération un taux d'inactivité féminin légèrement plus élevé que la moyenne nationale, de l'ordre 56,3% dans la partie rurale du Morbihan contre 52,7% à l'échelle de la France. Mais pour autant les femmes au foyer apparaissent très minoritaires dans notre enquête puisqu'elles ne représentent que 6% des réponses féminines au

<sup>74</sup>. CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*, op. cit., p. 18.

questionnaire [Q. 2 et 4]. Les activités de plein air, fréquemment mentionnées comme obstacle par les correspondants, mobiliseraient-elles davantage les hommes? Faut-il incriminer l'offre, à l'instar d'un élu : " *Y a peut-être pas de bouquins pour les hommes!* " [E5]? L'appropriation féminine de la gestion des lieux de prêt rebuterait-elle de potentiels lecteurs masculins? Ce sont là autant de questions qui demeurent en suspens.

Ce public majoritairement féminin ne doit toutefois pas occulter un public masculin qui, pour ne point être inscrit, n'en est pas moins usager car les femmes empruntent pour leurs maris. Interrogées sur les motifs de leur venue au lieu de prêt, 11% des lectrices affirment venir pour une autre personne (qui peut être un enfant, un parent mais aussi l'époux), contre 4% des lecteurs [Q. 2 et 11]. Ce public relativement jeune, féminin dans une large majorité, a pour troisième trait d'être particulièrement diplômé.

### Un public diplômé

Selon les termes d'un correspondant, " *le facteur prédominant, c'est le bagage intellectuel* " [C9]. Les résultats du questionnaire semblent aller dans ce sens [Q. 5], même si, rappelons cette réserve, les personnes ayant répondu à l'enquête ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble du lectorat. En effet, 18% des lecteurs qui se sont prêtés à l'enquête sont dotés d'un diplôme de l'enseignement supérieur (5 licences, 4 B.T.S., 4 D.E.U.G., 4 maîtrises, 5 divers et 7 indéterminés). Si l'on défalque les moins de 15 ans, cette proportion se trouve portée à 22,7%. Or, les diplômés de l'enseignement supérieur ne composent que 5,2% de la population rurale morbihannaise âgée de 15 ans ou plus. Le lectorat âgé de plus de 14 ans se compose ainsi pour 41,4% de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur appartenant majoritairement à la tranche d'âge des 20-44 ans. Cette proportion se révèle toutefois nettement moindre dans les seuls dépôts et points-lecture où elle tombe à 15%. Les personnes n'ayant aucun diplôme ne représentent que 6,3% des lecteurs de 15 ans ou plus quand leur part dans la population rurale morbihannaise est de 30,5%.

Le niveau d'études s'avère donc être un élément déterminant dans la fréquentation des lieux de prêt, ce que les statistiques relatives aux pratiques culturelles des Français ont du reste démontré à l'échelle nationale. Il nous reste à identifier socio-professionnellement ce public.

### De la difficulté d'une approche socio-professionnelle

L'appartenance socio-professionnelle des lecteurs s'avère être d'une approche particulièrement difficile. Les renseignements collectés auprès des correspondants sont très évasifs : peu ont une idée précise de la répartition du public entre les différentes catégories socio-professionnelles. La discrétion veut de surcroît que, lorsque les moyens informatiques le permettent, l'on ne demande pas cette information lors des formalités

d'inscription. Des vagues idées exprimées par les responsables des lieux de prêt, il ressort que les enseignants forment un bon contingent tandis que les agriculteurs se font plutôt rares. Un cinquième des correspondants interrogés déplore en effet l'absence de ces derniers. Les explications avancées tiennent au manque de temps ("*les agriculteurs n'ont pas le temps de lire*" [C3]) mais aussi au fait qu'ils ne veulent pas se changer pour venir à la bibliothèque ("*ils n'osent pas venir en habits de travail*" [C28]). Les résultats du questionnaire [Q. 4] confirment cette marginalité des agriculteurs au sein du lectorat. Aussi minoritaires que les ouvriers (2%), ils sont cependant plus nombreux que les artisans, les professions libérales et les cadres, ingénieurs. Agriculteurs et ouvriers représentent 4,9% des lecteurs socialement actifs. La part des enseignants (9% des lecteurs, 22,9% des actifs inscrits) est importante mais devancée par celle des employés (13% des lecteurs, 34,4% des actifs inscrits). Les inactifs sont de loin les plus nombreux puisqu'ils représentent 54% des lecteurs enquêtés, proportion du reste sous-estimée puisqu'elle ne prend que très partiellement en compte les moins de 15 ans. Les retraités participent pour 29,9% à la composition du lectorat âgé de 15 ans ou plus.

Lectorat jeune donc, et pas seulement du fait des effectifs scolaires ; lectorat largement féminisé mais aussi fortement diplômé, tels sont les traits saillants du public inscrit dans les lieux de prêt des communes morbihannaises de moins de 2 000 habitants. Ce profil recoupe partiellement les conclusions de la radioscopie ardéchoise, la féminisation s'avérant toutefois plus prononcée dans le Morbihan <sup>75</sup>. Ce public identifié, il convient à présent d'interroger ses pratiques. Quel usage fait-il de l'offre publique de livres?

<sup>75</sup>. La radioscopie du lectorat ardéchois réalisée à l'échelle du réseau de la B.C.P. révèle en effet une proportion de 42% d'hommes pour 58% de femmes. Cf. VINGTDEUX (Nelly).- *Un Chèque en blanc pour la lecture en Ardèche*, op. cit.

## PRATIQUES ET USAGES

Ces lecteurs inscrits dans les différents lieux de prêt des communes rurales ont-ils des pratiques spécifiques? Public malhabile sempiternellement en quête d'un guide pour opérer un choix parmi les livres? Public avide de lectures utiles ou d'évasion dans le sentimental à l'image des pratiques culturelles déclarées des ruraux? Ce portrait reflète-il une réalité ou relève-t-il de la caricature? Interroger l'usage qui est fait de l'offre publique de livres implique de définir au préalable les modalités de la fréquentation des lieux de prêt puis ses finalités pour, à terme, évaluer la satisfaction des lecteurs.

### *Les modalités de la fréquentation des lieux de prêt*

L'étude du comportement du public dans les différents lieux de prêt se décline en terme de fréquence, d'orientation autonome ou dépendante, de séjourneurs et d'emprunteurs. Mais il convient auparavant d'examiner les modes de connaissance de l'offre.

### Une connaissance de l'offre par relations

L'interconnaissance joue un rôle essentiel dans la découverte de l'offre de livres. Famille, voisins, amis, bouche à oreille sont en effet, pour 38% des lecteurs interrogés, à

l'origine de leur fréquentation du lieu de prêt [Q. 9]. Second mode de connaissance, la presse locale, qui rend compte des inaugurations, transformations, animations, est mentionnée par 17,5% des personnes. La mairie, citée par 15,3% des lecteurs, apparaît comme le troisième médiateur essentiel, intervenant par le biais du bulletin municipal et plus simplement par le fait d'abriter sous son toit le lieu de prêt. La publicité sous forme de dépliants, feuilles volantes ou affiches dans les magasins constitue une source d'information pour 8% des lecteurs. Chez les moins de 20 ans, l'école reste l'informateur privilégié (21,1% des cas) mais suivi de près par les relations amicales (19,2%). Relevons cette autre réponse qui pour être originale n'en est pas moins révélatrice de l'importance du local : " *un bâtiment moderne tout neuf qui tape à l'oeil* ".

#### Une fréquentation assidue

La fréquentation du lieu de prêt s'avère être assidue. 67,7% des correspondants interrogés estiment que la fréquence moyenne des venues au lieu de prêt est bimensuelle. Cette estimation est revue à la hausse par les lecteurs eux-mêmes puisque 28,8% d'entre eux déclarent se rendre sur le lieu de prêt une fois par semaine et 28,1% une fois tous les 15 jours [Q. 12]. Il faut interpréter ces chiffres avec prudence ; ces pratiques déclarées ne sont pas nécessairement des pratiques avérées. Ne s'est-il pas trouvé 7 lecteurs affirmant venir plusieurs fois au point-lecture de leur commune quand celui-ci n'est ouvert qu'une fois par semaine. La tenue d'une autre activité dans le local de la bibliothèque n'explique que partiellement l'inexactitude de ces déclarations. Un examen par type de lieu de prêt permet de constater que le rythme de la fréquentation croît à mesure de l'offre. De l'avis des secrétaires de mairie, confirmé par les lecteurs, la fréquentation des dépôts se fait majoritairement selon un rythme mensuel. Les points-lecture oscillent entre des fréquences mensuelle et bimensuelle. En revanche, cette dernière prédomine assez nettement dans les bibliothèques-relais : 35,9% des lecteurs déclarent s'y rendre tous les 15 jours et 28,1% une fois par semaine ; la fréquentation pluri-hebdomadaire (12,4%) y est presque aussi importante que la fréquentation mensuelle (14,6%). Enfin, les bibliothèques municipales se signalent par une fréquentation hebdomadaire pratiquée par 39% des inscrits. Il est à noter que la fréquentation plusieurs fois par semaine des bibliothèques-relais et municipales est principalement le fait des scolaires et des retraités (68,4% des lecteurs pluri-hebdomadaires) qui en venant plus souvent contribuent ainsi à renforcer leur poids au sein du lectorat.

Ce sont donc en l'occurrence des lecteurs réguliers plus qu'occasionnels. La majorité d'entre eux (52%) se rendent seuls au lieu de prêt. Les moins de 15 ans viennent très largement en famille (42%) ; aussi repère-t-on une correspondance dans la tranche d'âge des 25-44 ans où 58,5% des lecteurs pratiquent une fréquentation familiale. Celle-ci serait-elle plus répandue en campagne du fait des distances à parcourir? Cette

fréquentation en famille est du reste exclusivement le fait des femmes chez les adultes de 25 à 34 tandis qu'elle relève également des hommes pour 16,7% parmi les 35-44 ans. La venue en compagnie d'amis est pratiquée par un quart des moins de 20 ans, 9% des 35-44 ans et 6% des plus de 65 ans ; elle est inconnue des autres classes d'âges.

#### Des conseils recherchés mais ciblés

Une fois franchi le seuil du lieu de prêt, quel est le comportement de ces lecteurs dont 80% viennent avant tout pour emprunter des documents? Si l'on considère à part les dépôts, où le secrétaire de mairie serait souvent bien en peine de conseiller les lecteurs, un tiers des responsables affirment que le public effectue son choix seul : "*Beaucoup viennent avec des idées précises ; ils savent ce qu'ils veulent.*" [C5]. Les plus organisés viennent "*avec leur petite liste*" rédigée d'après les critiques littéraires de magazines [C21], les plus aventureux "*flânent*" [C32]. D'autres, tout aussi autonomes mais dépourvus de repères, se fient à la fiche de prêt et jugent de l'intérêt du livre à l'aune de son emprunt [C9]. Il reste que dans les deux tiers des cas, le conseil est recherché mais suivant des modalités très diverses. Certains lecteurs s'en remettent complètement aux bibliothécaires et demandent : "*Qu'est-ce que vous nous conseillez?*" [C7] "*Qu'est-ce que vous avez lu?*" [C27]. Cette situation n'est pas sans embarrasser une bibliothécaire salariée : "*Quelques personnes demandent soit carrément que j'effectue le choix pour elles, soit que je les conseille lorsqu'elles sont demandeuses d'un type de bouquins. C'est une situation délicate mais je connais leurs goûts.*" [C32]. Cette abdication du lecteur est cependant loin d'être la règle puisqu'elle n'est mentionnée que par 4 responsables et qu'elle n'est le fait que de quelques personnes. Plus généralement, les lecteurs sollicitent l'avis des bibliothécaires par rapport à un livre qui vient de retenir leur attention : "*ils commencent par regarder et après ils demandent*" ajoutant pour conclure "*on vous fait confiance*" [C24]. Les demandes de conseils concernent plus fréquemment un genre littéraire, un thème documentaire [C2, C5] ou les dernières nouveautés [C26]. Enfin, il est à noter que cette orientation assistée est plus particulièrement attendue des personnes âgées : "*En général, elles ont besoin d'être guidées*" [C3], "*Toutes les mamies demandent conseil.*" [C20]. Plus prononcée dans les bibliothèques rurales, la demande de conseils est peut-être moins le signe d'un malaise du lecteur que l'expression d'une convivialité sur laquelle nous reviendrons par ailleurs. Le service de réservation proposé par la B.D.P. fait également l'objet de demandes de renseignements.

#### Un service de réservation sous-utilisé

N'ayant accès qu'à un fonds limité d'ouvrages, les lecteurs ont la possibilité de réserver des titres auprès de la B.D.P. Ce service est en fait sous utilisé puisque 58% des lecteurs interrogés déclarent ne jamais y avoir eu recours quand seulement 11% en usent

assez souvent [Q.19]. Les principaux utilisateurs sont les lecteurs de 45 ans et plus dont plus d'un cinquième réserve assez souvent des documents. A rebours, une sous-utilisation s'observe dans les rangs des moins de 15 ans qui pour 79% d'entre eux n'ont jamais pratiqué de réservation. Certes le système, géré manuellement, est encore quelque peu archaïque et les délais de mise à disposition peuvent être très longs, les ouvrages n'étant le plus souvent localisés et interceptés dans le réseau qu'à l'occasion des tournées semestrielles du bibliobus. L'informatisation en cours y remédiera amplement mais non complètement puisqu'il restera à résoudre le problème de l'acheminement du document du site détenteur vers le site demandeur, la mise en place d'une navette étant actuellement à l'étude. Pour autant, le principal motif de cette sous-utilisation semble davantage résider dans l'ignorance du service proposé, la moitié des lecteurs ne connaissant pas la Bibliothèque départementale de prêt. Il y a manifestement un travail d'information à mener auprès du public réel et potentiel.

#### Une consultation sur place peu développée

Emprunteurs, les lecteurs ne sont que très faiblement séjournateurs. La consultation sur place reste peu développée bien que la moitié des lecteurs la citent comme second motif de leur venue au lieu de prêt [Q. 10]. Ambiguë, l'expression a semble-t-il été comprise au sens large d'un feuilletage des livres précédant l'emprunt et non comme une consultation à une table ou dans un fauteuil. Il est vrai que les conditions ne s'y prêtent pas toujours tant en matière de places assises qu'en terme d'offre de livres (usuels et revues notamment). La consultation sur place est, si l'on en croit les correspondants, surtout le fait du public scolaire qui vient travailler au calme, à l'aide de dictionnaires, d'encyclopédies ou, plus rares, de dossiers documentaires. Les bandes dessinées motivent également les plus jeunes séjournateurs, notamment lorsque leur lecture est frappée par l'interdit parental : " *Certains [gamins] lisent des B.D. là. Leurs mamans les forcent à lire un roman alors ils empruntent un roman et lisent des B.D. sur place.* " [C24]. La pratique est en revanche peu répandue chez les adultes si ce n'est dans le cadre de concours organisés par des magazines [C21] ou la préparation d'exposés [C27]. Une correspondante nous rapporte cependant le comportement de certaines personnes qui, " *au lieu de lire seules chez elles, viennent lire sur place* " [C6].

#### De bons lecteurs

Ces lecteurs sont donc essentiellement des emprunteurs et de bons emprunteurs puisque 32% des personnes interrogées déclarent emprunter plus de 50 livres par an [Q. 14] et que parmi celles-ci, un quart ont une bibliothèque personnelle de plus de 200 ouvrages [Q. 14 et 6]. L'emprunt vient donc en complément d'achats et ne se substitue complètement à ces derniers qu'en de rares cas (4% des lecteurs déclarent ne jamais

acheter de livres pour eux). Une distinction par sexe ne laisse pas apparaître de différence entre hommes et femmes. En revanche, une approche par âge permet d'introduire des nuances notables. Les plus gros emprunteurs sont incontestablement les moins de 15 ans : 52% d'entre eux affirment emprunter plus de 50 livres par an. Viennent assez loin derrière les adultes âgés de 35 à 44 ans talonnés par les 65 ans et plus. Peu nombreux, les agriculteurs se révèlent faibles emprunteurs (les deux tiers empruntent moins de 12 livres par an) comparativement aux ouvriers (les deux tiers empruntent plus de 50 livres par an). Plus nombreux que les enseignants, les employés empruntent également davantage de livres qu'eux.

Les statistiques 1994 corrigent quelque peu ces déclarations puisque le nombre moyen de livres empruntés annuellement par un lecteur s'établit à 13,4. A nouveau il convient d'opérer une distinction par type de lieu de prêt puisque le volume d'emprunts par lecteur croît à mesure de l'offre. Dépôts et points-lecture, sous-représentés dans notre enquête faute de réponses, réalisent un nombre de prêts par lecteur relativement faible, d'environ 7,8 pour les premiers et de 13,2 pour les seconds lorsque les bibliothèques-relais prêtent en moyenne dans l'année 19,2 livres par lecteur. Ces statistiques sont d'ailleurs confirmées par les réponses obtenues auprès des lecteurs inscrits dans les dépôts et points-lecture : 31% empruntent entre 12 et 24 livres par an et 20,7% plus de 50. Il est à noter également que le nombre de prêts enregistrés par adulte y est supérieur au nombre de prêts par enfants tandis que ce rapport s'inverse dans les bibliothèques-relais.

#### Répartition des prêts en fonction des types de lieux de prêt

	Nb. de prêts/enfant	Nb. de prêts/adulte	Nb. de prêts/lecteur
Dépôts	6,9	8,6	7,8
Points-lecture	12,6	12,9	13,2
Biblioth.-relais	20,1	15,1	19,2
Biblioth.-municipales	-	-	-

Assidus, bons emprunteurs mais peu séjournateurs, que lisent ces lecteurs?

#### *Une utilisation de l'offre à des fins de distraction*

L'utilisation de l'offre est majoritairement orientée vers la distraction, laquelle trouve son exutoire dans la fiction. Pour autant, la prépondérance du roman ne doit pas occulter l'existence de besoins documentaires, perceptible dans l'inflation des demandes de documentation émanant des adultes.

### Emprunter pour se distraire

Interrogés sur les finalités de leur utilisation de l'offre, 42% des lecteurs déclarent consulter ou emprunter des documents avant tout pour se distraire [Q. 11]. L'enrichissement des connaissances, cité prioritairement par 32% des lecteurs, apparaît comme le second motif tandis que l'utilisation à des fins scolaires, universitaires ou professionnelles n'est mentionnée en priorité que par 17% des personnes interrogées. La distraction l'emporte nettement chez les 25-44 ans et les plus de 54 ans, tandis que la primauté va à l'enrichissement des connaissances pour les 20-24 ans et 45-54 ans. Enfin, les moins de 20 ans utilisent avant tout l'offre de livres dans le cadre de leurs études, en complément du C.D.I. ou de la bibliothèque universitaire. L'emprunt en relation avec l'exercice professionnel est pratiqué principalement par les enseignants et, de manière moindre, par les professions libérales, cadres et ingénieurs, ouvriers et commerçants.

### Quatre fictions pour un documentaire

Les statistiques 1994 permettent une première approche de la nature des documents empruntés <sup>76</sup>. Les prêts adultes se répartissent de la façon suivante :

Genres de documents empruntés	Pourcentage sur l'ensemble des prêts
Romans	73,8%
Documentaires	18,5%
Bandes dessinées	5,5%
Revue	2,2%

Le roman règne donc en maître et n'est battu en brèche par les documentaires et les revues que dans 4,6% des lieux de prêt. Il est vrai que le documentaire est le parent pauvre de l'offre ; il ne participe que pour 27,9% à la composition du fonds adulte déposé par la B.D.P. <sup>77</sup> et il n'est guère mieux loti dans le développement des fonds propres. L'espace qui leur est réservé en certaines bibliothèques est symptomatique de cette relégation (étagères excentrées, ouvrages non exposés, etc.). Constatant que les documentaires ne sortent pas, les correspondants en prennent peu et génèrent ainsi un cercle vicieux. Reflet également de l'offre, les revues ne participent que très faiblement à l'ensemble des prêts. Pratiquement absentes des dépôts et points-lecture, elles sont essentiellement prêtées dans les bibliothèques-relais et municipales : aussi 35% des lecteurs enquêtés déclarent en emprunter [Q. 15]. Envisageant de souscrire à différents abonnements, la bibliothèque-relais de Lanvénegen a organisé un sondage auprès de ses

<sup>76</sup>. Les pourcentages sont calculés à partir des réponses fournies par 43 lieux de prêt.

<sup>77</sup>. Calcul effectué à partir des dépôts de la B.D.P. dans les communes de moins de 2 000 habitants du seul secteur de Vannes. Le fonds breton, composé de fictions et de documentaires, est considéré à part.

lecteurs, lesquels se sont prononcés en faveur de *Géo*, *50 millions de consommateurs*, *J'aime lire*, *Science et vie junior* et *Ca m'intéresse*, titres qui se rencontrent dans la plupart des bibliothèques dotées de périodiques. Les bandes dessinées pour adultes sont également réduites à la portion congrue, frappées qu'elles sont par la censure des correspondants soucieux de ne pas recevoir les plaintes de parents : 41,2% des lieux de prêt du secteur de Vannes (dont un cinquième de bibliothèques-relais) s'abstiennent d'en proposer aux lecteurs.

Chez les enfants, 56% des prêts enregistrés concernent des albums, contes et romans qui devancent les bandes dessinées (27,2%), les documentaires (14,6%) et les revues (2%). Les bandes dessinées concentrent plus de la moitié des prêts aux enfants dans un cinquième des lieux de prêt. Les réponses au questionnaire et le témoignage des correspondants permettent d'affiner la nature des documents empruntés selon leurs genres.

#### Une approche par genre : B.D., terroir et nouveautés

Les déclarations des lecteurs font apparaître un assez large éclectisme puisque aucun genre n'est absolument délaissé à l'exception de la poésie qui ne rencontre que deux amateurs. Le succès des bandes dessinées est confirmé auprès des jeunes de moins de 20 ans et des moins jeunes (35-44 ans) : " *Y en a jamais assez!* " [C27]. Ces dernières mises à part, les trois genres les plus souvent cités en priorité par les lecteurs sont les romans à caractère historique, puis les nouveautés littéraires françaises à égalité avec les romans sentimentaux. Envisagés indépendamment de leur ordre de préférence, les quatre genres les plus fréquemment mentionnés se présentent dans un classement quelque peu différent qui promeut en tête, mais toujours derrière les bandes dessinées, les romans policiers suivis des romans à caractère historique puis des récits vécus.

Interrogés sur les genres qui sortent le plus souvent, les correspondants confirment le succès des romans sentimentaux et des récits vécus mais insistent tout spécialement sur la très forte demande en romans du terroir, genre qui n'était pas proposé aux lecteurs enquêtés et qu'aucun du reste n'a mentionné sous la rubrique "autres"<sup>78</sup>. Les amateurs de romans du terroir se seraient-ils reportés, faute de mieux, sur la case "roman historique", genre certes différent mais sur-représenté dans les déclarations si l'on en juge par les propos des responsables? Le roman du terroir, qualifié parfois de " *roman vécu* " [C30], " *roman rural* " [C32], serait donc particulièrement goûté des lecteurs en campagne à la recherche " *d'histoires qui leur rappellent le passé, qui se rattachent à la terre* " [C30], des " *histoires proches de la vie des gens* " [C17]. Pour être démontrée cette spécificité mériterait une comparaison à partir d'un échantillon de bibliothèques

<sup>78</sup>. Quatre lecteurs ont utilisé cette case optionnelle et trois seulement ont précisé le genre manquant à savoir : aventure, humour et ésotérisme.

urbaines. Cet attachement à la terre, au pays, se retrouve également dans l'attrait éprouvé pour le fonds breton qui rassemble documentaires et fictions relatifs à la Bretagne et/ou en breton. On en retrouve partiellement trace sous la rubrique " histoire régionale et locale " citée par un cinquième des lecteurs interrogés. De l'avis des correspondants, le roman policier connaît un succès très inégal, délaissé en certains endroits, très prisé au contraire en d'autres.

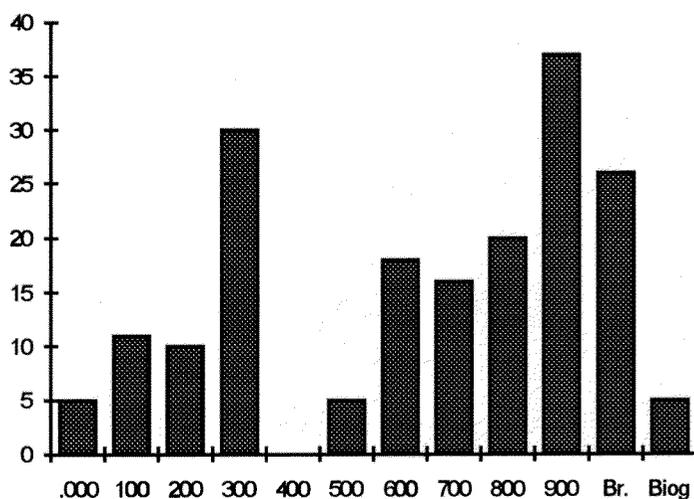
De fait, chaque genre a son public. Bédéphiles avant tout, les moins de 20 ans sont également les principaux amateurs de romans policiers et de science-fiction, l'engouement pour cette dernière étant toutefois moins prononcé auprès des jeunes adolescents que chez les 15-19 ans. Les nouveautés littéraires françaises sont particulièrement demandées par les 20-34 ans. Les romans sentimentaux sont en revanche majoritairement empruntés par les femmes de plus de 54 ans. Les propos des correspondants abondent dans ce sens : " *Plus l'âge avance, plus les Arlequin, Delly, Cartland ont de succès* " [C6] ; " *Tous mes Delly qui sont là, c'est pour mes petites vieilles. Je leur ai proposé du terroir mais il n'y a pas assez d'amour. Il faut surtout pas que ça finisse mal!* " [C24] ; " *Il y a quelques assidues de romans sentimentaux [des retraitées] qui lisent et relisent, font une croix, deux croix, trois croix pour s'y retrouver* " [C27] ; " *Les personnes âgées recherchent plus le sentimental* " [C18]. L'histoire régionale et locale recueille les suffrages de cette même classe d'âge mais plutôt dans sa composante masculine. Les correspondants relèvent également la faveur rencontrée par l'histoire contemporaine auprès du troisième âge : " *Chez les personnes âgées, ce qui marche le mieux, c'est les affaires de la guerre, ce qu'ils ont vécu* " [C29].

#### Les 4 genres les plus cités par les lecteurs suivant leurs classes d'âge

	1er rang	2e rang	3e rang	4e rang
moins de 15 ans	Bande dessinée	Livres pour enfants	Romans policiers	Science-fiction
15-19 ans	Bande dessinée	Romans policiers	Science-fiction	Litt. française class Litt. étrangère
20-24 ans	Nvtés litt. franç	Récits vécus	Bande dessinée Romans sentiment. Litt. française class	
25-34 ans	Nvtés litt. française	Livres pour enfants	Romans historiques	Récits vécus
35-44 ans	Livres pour enfants Bandes dessinées	Livres pratiques	Romans policiers Doc. d'actualité	
45-54 ans	Nvtés litt. française	Litt. étrangère Romans policiers Romans historiques		
55-64 ans	Histoire rég. et loc.	Romans sentim.	Récits vécus Romans historiques	
65 ans et plus	Romans historiques	Romans sentim.	Récits vécus	Histoire rég. et loc.

### Zoom sur les documentaires : la prédominance de l'histoire

Parent pauvre de l'offre et du prêt, la catégorie des documentaires est d'une approche malaisée. Le questionnaire permet de discerner quelques tendances. Cités par 29,2% des lecteurs, les récits vécus (biographies, témoignages, etc.) paraissent particulièrement prisés et précèdent les ouvrages pratiques ainsi que l'histoire régionale et locale mentionnés par un cinquième des lecteurs. L'outil informatique autorise des statistiques de prêt détaillées épousant la trame de la classification Dewey mais il est malheureusement fort peu répandu. Les chiffres fournis par la bibliothèque municipale de Guémené donnent une indication qui confirme en partie les tendances dégagées précédemment : la classe 900 (Géographie et histoire) est celle qui sort le plus devant les classes 300 (Sciences sociales), 600 (Technique), 800 (Littérature) puis 700 (Arts). Les classes 000 (Généralités), 100 (Philosophie) et 200 (Religion) ne sortent que très rarement voire jamais. A défaut d'autres statistiques aussi précises, les demandes de réservation des lecteurs permettent une photographie partielle<sup>79</sup>. Les 179 demandes émanées des communes de moins de 2 000 habitants et en attente sur le site de Vannes au 25 juillet se répartissaient de la manière suivante :



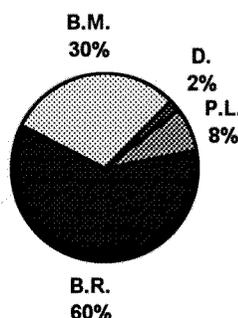
Ainsi la classe 900 est de loin prédominante. En son sein, l'histoire l'emporte sur la géographie dans un rapport de trois pour un. Vient ensuite la classe des 300 où les récits vécus, dans une proportion d'un tiers, côtoient les études et essais à caractère sociologique ou politique. Le fonds breton arrive en troisième position, précédant de peu la classe 800 qui ne renferme que des demandes intéressant la littérature française. Au cinquième rang, la classe 600 est composée pour moitié d'ouvrages relatifs à la santé et compte très peu de livres pratiques. Très influencé par la parution des nouveautés, ce

<sup>79</sup> Cette photographie a pour principal défaut de ne prendre en compte que les demandes en attente, à l'exclusion des demandes satisfaites lorsque l'ouvrage est disponible ou lorsqu'il fait l'objet d'un (r)achat.

panorama dressé à partir du système des réservations appelle un contre-jour par le biais d'une analyse des demandes thématiques de documentation formulées par les lecteurs.

Encore embryonnaire, le service de documentation offert par la B.D.P. du Morbihan aspire à devenir à terme, sous le nom d'Infodoc et sur le modèle de la Saône-et-Loire<sup>80</sup>, un véritable centre de ressources couvrant des domaines tels que la vie pratique, les droits des usagers et consommateurs, la formation permanente, etc., ce à partir d'un fonds régulièrement actualisé, une mise à contribution du prêt interbibliothèques et la constitution d'un fichier d'adresses permettant une réorientation des demandes trop spécialisées. Le développement d'un fonds tourisme, disponible depuis le mois de mai 1995 et composé de monographies, guides, annuaires, etc. participe de ce projet. Distinctement et plus modestement, la B.D.P. répond d'ores et déjà aux demandes thématiques des lecteurs. 724 demandes ont été traitées durant l'année 1994 et 404 au cours du premier semestre 1995. Les communes de moins de 2 000 habitants n'utilisent que modérément ce service puisqu'elles ne participent que pour 28,3% à l'ensemble des demandes. Plus précisément, cette sous-utilisation est principalement le fait des dépôts et points-lecture : 90,5% des demandes proviennent de lecteurs inscrits dans une bibliothèque-relais ou municipale. Ces demandes sont très majoritairement satisfaites à partir du fonds existant et ne font qu'assez rarement l'objet d'un achat spécifique, lequel rallongerait les délais.

#### Répartition des demandes de documentation entre les différents lieux de prêt



Les principaux utilisateurs de ce service sont les adultes auteurs de 40,1% des demandes en 1994 et de 59,5% au premier semestre 1995. Loin d'être systématique, l'indication de l'âge autorise cependant le calcul d'une moyenne qui, pour les adultes, se situe à 41 ans. L'accroissement de la part des demandes formulées par les adultes s'est fait au détriment de la part des demandes émanées des écoles, laquelle est tombée de 23% en

<sup>80</sup> Sur la performance du service de télédocumentation de la B.D.P. de Saône-et-Loire, cf. CHAMBEFORT (Françoise).- *L'Evolution du service de télédocumentation de la B.D.P. de Saône-et-Loire (service de référence à distance) : 1986-1992.*- Villeurbanne : E.N.S.S.I.B., D.C.B., 1993.- 55 p.

1994 à 10,7% en 1995. La proportion des moins de 12 ans reste en revanche stable tandis que celle des adolescents régresse mais demeure non négligeable (15,5%).

#### Identification des demandeurs de documentation : évolution 1994-1995

Demandeur	Pourcentage des demandes en 1994	Pourcentage des demandes en 1995
Enfants	12,5%	11,9%
Adolescents	20,4%	15,5%
Adultes	40,1%	59,5%
Ecoles	23%	10,7%
Autres	4%	2,4%

Cette évolution du public demandeur n'est évidemment pas sans influencer sur le niveau de la documentation souhaitée. Si le degré "vulgarisation bon niveau" est stationnaire, celui de l'initiation pour débutant diminue très nettement au profit du niveau "spécialiste".

#### Evolution du niveau des demandes 1994-1995

Niveau souhaité	Pourcentage des demandes en 1994	Pourcentage des demandes en 1995
Initiation-débutant	46,1%	32,1%
vulgarisation-bon niveau	40,6%	40,7%
Spécialiste	13,3%	27,2%

L'usage de la documentation n'est que très rarement spécifié par le demandeur : on relève néanmoins, parmi les divers motifs, la préparation d'un exposé par des scolaires mais également par des personnes en stage professionnel, la préparation d'un examen, mais surtout une utilisation personnelle.

Le thème le plus demandé en 1994 est l'art (15% des demandes), et notamment la peinture. Vient ensuite la nature (12,5%), et tout particulièrement les animaux. L'histoire arrive en troisième position (12%) et précède de peu la géographie (11%). Suivent les activités de loisirs autres que sportives, la technique puis le fonds breton. Le premier semestre 1995 laisse entrevoir un ordre quelque peu différent puisque la géographie arrive en tête, devant la nature, l'histoire puis l'art. Traduit en termes Dewey, ce classement donne dans l'ordre la classe 900, les classes 700 et 600 à égalité, puis la classe 500. Déclarations des lecteurs, réservations sur titre et demandes thématiques confirment donc le succès de l'histoire.

Assidus dans leur fréquentation du lieu de prêt, gros emprunteurs à mesure que croît l'offre mais méconnaisseurs des services de réservation et de documentation que met à leur disposition la B.D.P., ces lecteurs sont-ils satisfaits?

### *Des lecteurs satisfaits?*

Invités à porter un jugement sur le service qui leur est proposé [Q. 17], les lecteurs ont répondu par un très large et quasi unanime satisfecit qui appelle toutefois des interrogations. 23,3% des personnes qui se sont prêtées à l'enquête ont éludé la question formant ainsi une importante minorité silencieuse. Seuls 3,9% des lecteurs qui ont effectivement répondu se sont prononcés défavorablement. Ces lecteurs insatisfaits se rencontrent pour les trois cinquièmes dans les dépôts où leurs récriminations portent exclusivement sur l'absence de local et plus encore de bénévoles. Un lecteur inscrit dans un point lecture se plaint du choix de livres qu'il juge " *un peu restreint mais convenable* ". Enfin un lecteur inscrit en bibliothèque municipale estime les services proposés " *insuffisants* " et réclame " *davantage d'animation, de convivialité, une offre plus grande, un regard sur l'extérieur* ". Quelques lecteurs (4,7%), tout en jugeant le service satisfaisant voire très satisfaisant, formulent des doléances quant aux horaires, à la prépondérance du roman, au nombre insuffisant de livres, à la carence des documents sonores et vidéo. Il reste que 43% des lecteurs se déclarent satisfaits et 29,7% très satisfaits. Les quelques 18% restants expriment leur satisfaction en mettant en avant les qualités qu'ils apprécient le plus, à savoir l'accueil (chaleureux, serviable, disponible) pour un peu plus d'un tiers, le choix satisfaisant de livres pour un peu moins d'un quart, le sérieux et la compétence des personnes (livres bien classés, bon suivi des demandes, bons conseils), le caractère agréable du local (clair, bien conçu), enfin l'animation.

Sourde, l'insatisfaction se manifeste davantage dans l'expression des attentes par rapport à la bibliothèque [Q. 22]. 28,3% des lecteurs qui se sont exprimés formulent expressément des réclamations souvent introduites par la formule " *plus de ...* ". Celles-ci concernent avant tout le choix de livres (45,2% des réclamations) qu'ils souhaiteraient plus développé et diversifié notamment dans certains domaines (nouveautés, documents techniques professionnels, essais politiques, économiques et scientifiques, revues, encyclopédies, etc.). L'offre discothèque et vidéothèque ne fait l'objet que de 12,9% des desiderata, soit à peine plus que l'informatisation (9,7%) qu'un lecteur agrmente du reste d'une demande en CD-rom. Animations plus fréquentes et partenariat plus étendu avec les écoles figurent également parmi les vœux.

La recherche d'un choix de livres plus vaste est d'ailleurs le premier motif qui conduit 16% des lecteurs à fréquenter une autre bibliothèque municipale [Q. 20].

Représentant 27,6% des raisons invoquées [Q. 21], elle devance le facteur résidentiel (24,1%), la localisation sur le lieu d'étude ou de travail (10,3%), l'antériorité (10,3%) et l'offre de documents sonores et vidéo (6,9%). Cette attitude de cumul s'observe principalement chez les 25-44 ans, employés, enseignants, femmes au foyer ou chômeurs, tandis que 61% des moins de 20 ans recourent au C.D.I. " *pour se documenter sur place* " et 22% des 20-24 ans à une bibliothèque universitaire.

Globalement satisfaits, les lecteurs nourrissent cependant des doléances latentes qui ne se s'expriment pas au prime abord mais empruntent des voies contournées qui en tempèrent l'aspect critique. Est-ce là la conséquence d'une attitude consciente des moyens limités de ces petites unités de lecture publique fonctionnant très largement grâce à la bonne volonté du bénévolat (" *bibliothèque très bien équipée pour une commune de moyenne importance* " déclare ainsi un lecteur) et/ou une réserve à l'égard des équipes de bénévoles dont on apprécie l'accueil sympathique et où l'on compte fréquemment des amis, des relations de voisinage? La fréquentation d'une autre bibliothèque municipale motivée par une plus grande offre de livres soulève par ailleurs une autre question : pour quelles raisons des lecteurs inscrits dans une bibliothèque plus conséquente fréquentent-ils le dépôt, le point-lecture ou la bibliothèque-relais de leur commune? Par-delà la proximité, le cumul possible des emprunts au service d'une soif de lecture jamais rassasiée, n'y aurait-il pas la recherche d'" *une autre façon de vivre le livre* " ?

## " UNE AUTRE FACON DE VIVRE LE LIVRE "

Le lieu de prêt, lorsqu'il dispose d'un local spécifique et de personnel, ne saurait se contenter d'être un simple dépôt de livres. Par-delà la fonction du prêt, il convient de faire vivre la bibliothèque. Certes, l'animation n'est pas l'apanage de la lecture publique en milieu rural mais elle s'impose peut-être avec une plus grande nécessité tout en se heurtant à de multiples obstacles. Plus spécifiquement, la vie de la bibliothèque se manifeste davantage sur le mode de la convivialité et de la sociabilité que favorise la taille des structures et leur implantation dans un "micro-milieu". Mais cette "*autre façon de vivre le livre*" qu'ont, selon les termes d'une correspondante [C30], les petites bibliothèques, n'est pas sans soulever quelques interrogations quant aux rapports qu'entretiennent le social et le culturel.

### *Faire vivre la bibliothèque*

Animer signifie proprement donner de la vie. Répondant à des objectifs somme toute classiques, les animations autour du livre présentent en milieu rural une spécificité qui tient à la fois à leur nécessité et à leurs difficultés. Si les idées ne manquent pas, les moyens ne suivent pas toujours et les fruits récoltés ne sont pas toujours à la hauteur des espoirs nourris et des énergies dépensées.

### La spécificité des animations en milieu rural

Les correspondants assignent à l'animation trois principaux objectifs qui n'ont en soi rien de bien original. Il s'agit avant tout de " *donner de la dynamique* " [C6], de rendre la bibliothèque " *vivante* " [C9], de " *la faire bouger* " [C4]. Parce qu'elle est bien souvent la seule institution culturelle sur la commune, la bibliothèque est investie d'un rôle d'animation important qui dépasse le simple entretien de son dynamisme pour embrasser plus largement la vie culturelle de la commune. Il s'agit bien conjointement de " *créer une petite animation culturelle au niveau de la commune parce qu'il y en a très peu, avec l'espoir de redynamiser la bibliothèque* " [C17]. Le second but poursuivi est de fidéliser les lecteurs : " *les animations sont essentielles pour conserver le public* " [C10]. Il y a en effet une attente du côté de ce dernier puisque 9% des lecteurs enquêtés en font le second motif de leur venue au lieu de prêt et 12% le troisième motif [Q. 10]. Il faut savoir étonner le public habitué, répondre à la demande des enseignants [C7]. Mais surtout, l'animation vise à " *faire connaître la bibliothèque* " [C14]. Impliquant en amont un travail d'annonce sous forme d'affiches ou de tracts, et en aval des comptes rendus dans le bulletin municipal et plus encore la presse locale, elle participe d'une action de promotion dont l'objectif à terme est bien évidemment d'" *attirer de nouveaux publics* " [C5], plus spécialement " *les petits lecteurs* " [C2] et à travers eux leurs mamans [C5]. La bibliothèque se doit d'aller au devant des lecteurs : elle est " *obligée d'animer, de faire parler d'elle pour attirer un public qui ne viendra pas de lui-même. Il faut sans cesse avoir des projets.* " [C7]. Certains correspondants mettent en effet l'accent sur l'impératif de l'animation pour conquérir un public qu'ils jugent moins " *spontané* " [C17], moins " *sensibilisé à la culture* " qu'en ville : " *A la campagne, il faut les accrocher* " [C10].

Si l'inspiration ne manque pas (" *Des idées, j'en ai toujours* " [C10]), les obstacles non plus. Une enquête réalisée en 1993 par *Transversales* auprès des directeurs de B.D.P. sur le thème de l'animation en milieu rural concluait à la spécificité de cette dernière (77% des réponses) principalement pour des raisons de moyens (manque d'espace, instruments inadaptés, budgets insuffisants, nécessité d'une formation) mais également du fait d'une population peu nombreuse et dispersée<sup>81</sup>. Ces motifs se retrouvent dans les propos recueillis auprès des correspondants. L'exiguïté du local non conçu pour accueillir des expositions ou des conférences semble en effet l'obstacle majeur. Le manque de moyens humains handicape également certains points-lecture ou bibliothèques-relais gérés par une seule personne bénévole, d'autant que l'animation est grande consommatrice de temps. Le manque de conviction se rencontre beaucoup plus rarement. Si les responsables ont, dans leur ensemble, pris conscience de la nécessité d'aller au devant du public, une certaine inquiétude subsiste parfois, qu'accentue le manque de formation. En dépit de ces difficultés, l'animation est assez largement

<sup>81</sup>. Cf. *Transversales*, n°34, 16 mars 1993, pp. 29-35.

répandue avec une intensité variable selon les lieux et suivant une gamme relativement diversifiée.

### Typologie des animations

Exception faite des dépôts qui cumulent tous les handicaps, 74,1% des responsables nous ont déclaré organiser des animations dans le cadre de leurs bibliothèques. Des disparités apparaissent suivant les catégories : cette proportion n'est que de moitié pour les points-lecture, mais des trois quarts pour les bibliothèques-relais et de 100% pour les bibliothèques municipales. L'intensité est également variable : dans 35% des cas, la fréquence des animations est irrégulière ; 30% des bibliothèques s'en tiennent à un temps fort dans l'année coïncidant le plus souvent avec le Temps des livres ; 20% se sont astreintes au rythme d'une animation par trimestre ; enfin 15% pratiquent une animation permanente et tous azimuts.

Relayée par l'Association des Amis de la lecture publique, la B.D.P. apporte en la matière un soutien essentiel. Elle propose des formations spécialisées intéressant les animations légères en bibliothèque, le conte (lire, conter, raconter), la connaissance du public (les adolescents et la lecture), etc. Elle prête gratuitement ou à un tarif modique une vingtaine d'expositions itinérantes conçues par des universitaires (*La Bretagne sous la Révolution*, réalisée sous la direction de Roger Dupuy), par la Cité des sciences et de l'industrie (*Vive l'eau*), le Centre national du cinéma (*100 ans de cinéma*) ou par elle-même (*L'Ours dans tous ses états*). Ces expositions, composées de 10 à 25 panneaux, sont accompagnées de livres et de matériel d'accrochage. Enfin, elle organise chaque année, à l'occasion du Temps de livres, un concours départemental.

L'exposition est l'animation la plus fréquente, hébergée à l'occasion dans la salle polyvalente lorsque le local ne s'y prête pas. Les communes de moins de 2 000 habitants ne sont pas en reste puisqu'elles participent pour 44,1% à l'ensemble des emprunts d'expositions. Les communes dotées de bibliothèques-relais se taillent la part belle en concentrant 59,7% des réservations, loin devant les communes équipées de bibliothèques municipales (17,9%), de points-lecture (17,9%) et de dépôts (4,5%). Si les expositions intitulées " *Du manuscrit au livre* " et " *Irlande* " sont quelque peu délaissées à rebours des communes plus importantes, celles intéressant les rapaces (" *Sous l'aile des rapaces* ", la conception des albums de Tintin (" *Par-dessus l'épaule d'Hergé* ") et la lecture des jeunes enfants (" *Bébé bouquine* ") rencontrent un vif succès. Mais les bibliothèques réalisent également leurs propres expositions : le patrimoine architectural local est présenté au point-lecture de Silfiac à partir d'une maquette réalisée par les enfants que complète une valise thématique constituée par la B.D.P. ; la bibliothèque-relais de Guern est à l'origine d'une exposition sur l'Europe qui circule désormais dans le réseau départemental ; la bibliothèque-relais de Saint-Gildas opère pour sa part un savant

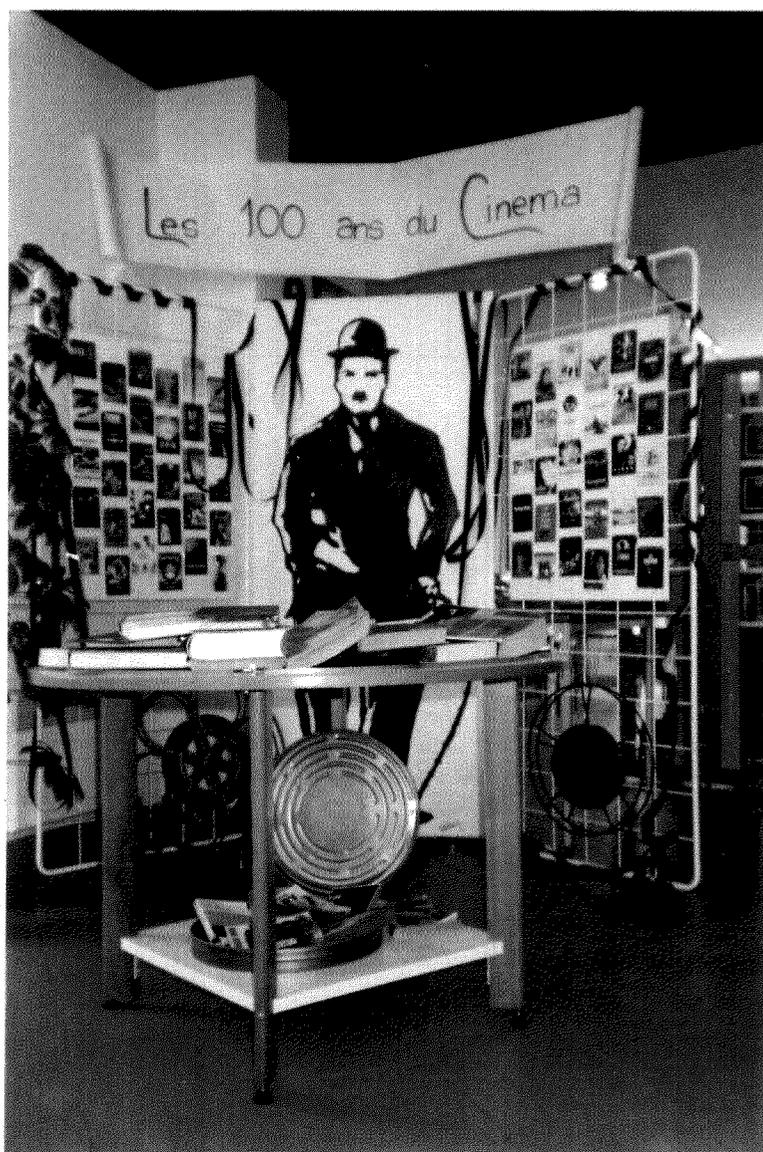
dosage entre une ouverture sur l'extérieur (Stravinski) et la mise en valeur du patrimoine local (Flore côtière de la presqu'île de Rhuys, Saint-Gildas hier et aujourd'hui) tout en sachant saisir les opportunités (exposition sur les jardins en relation avec le Salon du jardinage en Presqu'île de Rhuys).

Fréquemment couplé à une exposition, le concours est la deuxième animation la plus répandue. Incitant les participants à consulter la documentation sur place, il offre à la clé des récompenses sous forme de livres ou cassettes vidéo. Organisé pour 1995 à l'échelle régionale sur le thème littérature et cinéma, le concours *Image à la page* a recueilli l'inscription de 14 bibliothèques situées dans des communes morbihannaises de moins de 2 000 habitants, lesquelles représentent 37,8% des bibliothèques du réseau participantes (cf. ill. 10). Ce pourcentage est certes fort en deçà de leur proportion dans le réseau de la B.D.P. (55,9% des bibliothèques-relais et municipales sont implantées dans des communes de moins de 2 000 habitants) mais il n'est pas négligeable. Ce concours a été en outre l'occasion pour nombre de bibliothèques de nouer des relations avec les salles de cinéma qui ont prêté affiches, photos d'acteurs, vieux matériel cinématographique et ont offert des places de cinéma.

Quatre des 27 bibliothécaires consultés ont organisé des rencontres avec auteurs (1 point-lecture, 2 bibliothèques-relais et 1 municipale) et deux bibliothèques-relais ont essayé des conférences. L'opération "bibliothèque hors les murs" consistant à exposer les livres dans la rue ou dans les magasins a été menée ponctuellement par le point-lecture de Silfiac et la bibliothèque-relais de Brandérian à l'occasion du Temps des livres 1994, mais elle est réitérée régulièrement par la bibliothèque-relais de Malansac. En revanche, les clubs de lecture ne prennent manifestement pas : deux bibliothèques-relais en ont fait l'essai qui s'est soldé par un échec. Il convient de citer l'effort particulier de la bibliothèque municipale de Damgan en direction des adolescents pour lesquels a été institué un comité de lecture : la liste des acquisitions est soumise à leur appréciation et les achats sont ciblés en fonction de leurs souhaits. Terminons en guise d'illustration par le calendrier 1995 des manifestations organisées par la bibliothèque-relais de Caro : en février, animation sur le thème "Des légumolivres" (contes, dégustation, carnaval) en partenariat avec les écoles, Restauration 56 et l'association Familles-loisirs ; en mai, exposition sur l'Irlande ; en juillet, exposition "*Hommage d'Afrique à Jean de La Fontaine*" et salon des écrivains bretons ; en octobre, concours *Image à la page* ; enfin, invitation d'une conteuse pour Noël. Il reste à mesurer l'effet de ces animations sur le public.

### L'impact des animations

L'impact de l'animation se mesure en deux temps, lors de la manifestation proprement dite à travers le nombre de visiteurs ou de participants enregistrés, et au



III. 10. Bibliothèque municipale de Damgan. Animation autour des 100 ans du cinéma : exposition de livres adaptés à l'écran et concours *Image à la page*.

lendemain de celle-ci après les échos parus dans la presse. Les animations trouvent incontestablement dans les enfants un public réceptif si l'on en croit ce propos d'un lecteur: "*Les animations de notre bibliothèque sont très importantes pour les enfants. Ceux-ci les attendent avec impatience et en redemandent*". Le public adulte est semblait-il plus difficile à atteindre ainsi que l'attestent les taux de participation au concours *Image à la page* : 4 adultes à la bibliothèque-relais de Pleucadeuc, 2 à la bibliothèque municipale de Guémené, aucun à la bibliothèque-relais de Larmor-Baden. Aussi le découragement pointe-t-il parfois dans le témoignage des responsables : "*En 1993, je n'ai eu que 3 bulletins seulement pour le concours adulte [Mémoire de livre]. Alors je me pose des questions, est-ce que ça vaut la peine de se décarcasser?*" [C32].

Interrogés sur les retombées de l'animation, les correspondants émettent des avis partagés qui inclinent cependant dans le sens d'une augmentation du public inscrit. Pour les trois quarts des correspondants l'animation engendre effectivement de nouvelles inscriptions : "*Sur le coup, il y a deux adhésions. L'effet survient dans le mois suivant, après l'article dans la presse municipale. En général, c'est une dizaine de lecteurs en plus, au maximum trente.*" [C9]. "*Dès qu'il y a un petit article dans la presse, cela amène de nouveaux lecteurs*" [C21]. Plus modestement et plus discrètement mais non moins efficacement, la bibliothèque se vit à chaque moment d'ouverture dans sa convivialité et sa sociabilité qui ne sont pas indifférentes au succès.

### ***Un lieu de convivialité et de sociabilité***

La convivialité sur laquelle insistent tout particulièrement les correspondants implique à la fois l'idée d'une ambiance chaleureuse et la notion de "vivre ensemble" qui fait du lieu de prêt un point de rencontre où se tissent et parfois se renouent des relations humaines. Foyer de sociabilité, la bibliothèque se révèle être un baume à l'égard de certains maux de la société rurale.

### **Une atmosphère conviviale**

La convivialité du lieu de prêt est un trait souligné par l'ensemble des correspondants : "*Ce qu'on veut, c'est que ce soit convivial*" [C10]. Elle se fonde sur une relation de proximité avec et entre les lecteurs que certains responsables traduisent par une métaphore familiale : c'est une "*ambiance familiale*" [C2], "*c'est un peu la vie de famille*" [C3], "*c'est un fonctionnement familial*" [C17]. L'image sous-tend une facilité de contact voire une certaine étroitesse des liens, une atmosphère détendue ("*on est décontracté*" [C19]), une grande souplesse dans le fonctionnement : "*Si les gens ne*

*peuvent passer à la bibliothèque [point-lecture] un vendredi soir, ils laissent leur demande à la boulangerie et récupèrent leur(s) livres(s) le jour suivant* " [C17].

Cette convivialité se manifeste également dans l'appropriation de l'espace. La bibliothèque est un endroit où les lecteurs se sentent bien : "*ils sont bien là*" [C9], "*ils sont chez eux*" [C11], ils "*prennent le temps*" [C19 et C20].

Cette familiarité prend sa source dans la petite taille des structures et le micro-milieu dans lequel elles s'insèrent : "*tout le monde se connaît*" [C18]. Surtout, le bibliothécaire connaît personnellement ses lecteurs et sait les conseiller en fonction de leurs goûts, leur faire découvrir des ouvrages susceptibles de les intéresser : "*Je finis par les connaître. Je fais des demandes à l'avance [auprès de la B.D.P.], j'anticipe*" [C21]. Cette relation privilégiée avec le lecteur fait du bibliothécaire un passeur de livres, parfois un prescripteur et occasionnellement un filtreur : "*On sait ce qui est bien pour ... On sait qu'il y a des gens à qui on pourra prêter cet ouvrage [sur la drogue] et d'autres à qui on ne pourra pas. J'imagine l'horreur que certaines personnes pourraient éprouver.*" [C30]. Aussi le contraste avec la bibliothèque urbaine s'impose-t-il : "*La bibliothèque en milieu rural est plus conviviale qu'en ville. A Pontivy [13 140 habitants], la consultation sur place est plus importante du fait des revues mais c'est déjà plus impersonnel.*" [C15]. Par sa petite taille, la bibliothèque est "*un lieu de vie, un lieu de rencontre. A Vannes [45 644 habitants], c'est un supermarché du livre ; le contact est zéro.*" [C6].

### Un point de rencontre et d'échange

La bibliothèque est en effet vécue comme un lieu de rencontre entre les lecteurs et les bibliothécaires d'une part, entre les lecteurs eux-mêmes d'autre part. Les inscrits sont certes peu nombreux mais le faible volume horaire fait qu'ils se trouvent facilement sur le lieu de prêt au même moment. Aussi, "*venir chercher un livre est toujours un temps de discussion*" [C22]. Dans les trois-quarts des points-lecture et bibliothèques, les lecteurs discutent : "*des fois, il y a 20 personnes à pipeléter*" [C28]. Car si, de l'avis des correspondants, les lecteurs passent en moyenne 15 minutes dans la bibliothèque, certains restent "*papoter*" [C28] durant une demi-heure / trois quarts d'heure [C6, C17], une heure [C9, C20, C26] voire deux heures [C21].

De quoi parle-t-on? "*De tout*" [C7, C25]. Les discussions gravitent autour de trois principaux centres d'intérêt : les lectures, la vie personnelle, la vie locale. 31,7% des lecteurs enquêtés déclarent en effet venir au lieu de prêt pour parler lecture avec les bibliothécaires [Q. 10]. Ce motif est davantage exprimé par les lecteurs âgés de 20 à 44 ans, amateurs, rappelons-le, de nouveautés littéraires et de livres pour enfants, ainsi que par les lecteurs de 65 ans et plus. Si les bibliothécaires conseillent fréquemment, ils aiment en retour recueillir les impressions de lecture, instaurant ainsi un véritable échange : "*A la fin, je leur demande ce qu'ils en ont pensé*" [C24]. Les lecteurs se consultent

également entre eux : " *Elles se rencontrent, elles discutent : - "Alors t'as lu ce livre?" Quand le livre est bien, il fait le tour du pays.* " [C3]. La vie personnelle et familiale alimente également les conversations : ils parlent " *de leur vie* " [C9], " *des enfants* " [C28]. " *Tout le monde vient, passe une demi-heure / trois quarts d'heure, raconte sa vie et s'en va* " [C6]. Enfin, on échange des " *nouvelles du village* " [C2] mais " *pas de potins* " tiennent à préciser aussitôt trois correspondants : " *on ne dit de mal de personne, simplement les nouvelles de la commune* " [C7], de celles qu'on entend dans les lieux commerçants : " *on se demande parfois si l'on n'est pas dans une boulangerie* " [C15]. Que survienne un événement et la bibliothèque devient un point de ralliement : " *Avant les élections, j'avais beaucoup de monde* " rapporte une responsable d'un point-lecture [C24]. Cette occasion de rencontre n'est pas sans motiver la venue au lieu de prêt : un cinquième des lecteurs enquêtés la mentionne en effet comme la deuxième raison de leur passage et un quart en font le troisième motif [Q 10]. Cette motivation est plus prononcée chez les personnes de 65 ans et plus (25% d'entre eux viennent à la bibliothèque pour faire des rencontres) mais elle s'observe également chez 23% des 45-54 ans. Elle est en revanche minorée chez les 15-19 ans (10%), les 35-44 ans (10%) et surtout les 55-64 ans (5%). Notons enfin qu'elle est le fait de 35% des personnes au chômage, lesquelles déclarent se rendre à la bibliothèque autant pour emprunter des documents que pour rencontrer des personnes. " *Il y a des gens qui viennent aussi pour parler,... surtout pour parler* " [C14]. La bibliothèque revêt ici sa pleine dimension sociale.

### Une dimension sociale

La bibliothèque rurale oeuvre socialement en de multiples directions dont la lutte contre l'illettrisme n'est pas la moindre même si un seul correspondant en a explicitement fait mention avec une conscience aigüe du problème. Le portage des livres à domicile assuré tous les 15 jours par la responsable du point-lecture de Saint-Briec-de-Mauron et le " panier pique-livre " en projet à la bibliothèque-relais de Larmor-Baden constituent un autre volet de cette action sociale. Mais celle-ci s'exerce surtout dans le rôle de structure d'accueil et de maison commune rempli par la bibliothèque. Dispensatrice de lectures à bon compte, la bibliothèque est un dérivatif à l'ennui car " *on s'ennuie à la campagne* " [C2] : " *Il arrive un moment où il y a l'ennui en milieu rural. C'est un bon produit pour lutter contre l'ennui.* " [C24] La bibliothèque offre un contact, un lieu de rencontre à " *des personnes qui vivent dans une solitude pesante* " [C26]. Ce propos d'un correspondant rencontre comme en écho celui d'un lecteur : " *C'est un lieu de rencontre, où l'on est accueilli cordialement. La bibliothèque oblige les personnes seules à sortir de chez elles, si elles aiment la lecture* ". Plus particulièrement, la bibliothèque se

présente comme un espace d'accueil et d'écoute si l'on en juge par le témoignage de cinq correspondants.

*" La bibliothèque a un rôle social à remplir qui consiste dans le bla-bla-bla. Ils viennent raconter leur déprime. Un jour de novembre, bien gris, bien froid, où aller pour une petite grand-mère? Deux personnes m'ont dit que j'étais leur bouffée d'oxygène. "* [C20]

La bibliothèque est en effet pour certains l'endroit où ils peuvent venir parler de leurs problèmes [C21], s'épancher [C24]. Ce qui fait dire à une correspondante : *" Des fois, j'ai l'impression d'être le curé! "* [C21]. Cette dimension sociale s'explique notamment par l'absence d'autres structures d'accueil : *" Dans les petites communes, [la bibliothèque] ça doit être tout : un rôle social et culturel. Il n'y a pas de lieu de rencontre, pas de personne pour écouter les gens. En ville, il y a l'assistante sociale ; ici c'est moins évident. "* [C19].

Enfin, la bibliothèque joue également un rôle social en tant que facteur de cohésion communale. Interrogés sur la place accordée à la bibliothèque dans la vie de la commune [Q. 23], les lecteurs soulignent cet aspect : elle est *" le noyau de la commune "*, *" un lieu de rencontre et de regroupement "*, *" elle rapproche des gens de la commune "*. Dans un monde rural en mutation, où les générations se distancient, où les natifs du lieu méconnaissent les "parachutés", la bibliothèque fait figure de maison commune, de lieu de brassage ainsi que l'atteste l'exemple d'une commune de quelques 600 habitants : *" Ici, il y a le bourg et les gens du lotissement, l'école publique et l'école privée. Les gens ne se fréquentent pas. La bibliothèque est devenue un lieu de rencontre, de rassemblement. Elle a permis un rapprochement. "* [C28].

La bibliothèque a donc bien une vocation sociale en milieu rural et pas auprès du seul public ainsi que le révèlent les motivations des bénévoles investis dans la gestion de la bibliothèque et qui sont majoritairement inactifs. Si la passion de la lecture est citée par 60% d'entre eux, la recherche d'un contact avec les gens est mentionnée par 48%. La participation à l'animation de la bibliothèque donne *" un peu d'occupation "*, permet de *" voir du monde "* [C29], de *" ne pas rester dans sa coquille "* [C19] et de se sentir *" moins inutile "* [C20], d'*"être utile à quelque chose"* [C19]. Telle bénévole, ancienne concierge, a trouvé dans la bibliothèque le contact qui lui manquait, un moyen de *" sortir de chez soi "* [C3] ; pour telle autre, ancienne enseignante, *" ça continue un peu [son] métier"* [C30]. C'est aussi, pour de nouveaux arrivants, *" une façon de s'intégrer dans la commune "* [C24], *"une occasion de connaître des gens"* [C13].

### Les motivations des bénévoles

Motifs cités	Pourcentage des correspondants
Passion pour la lecture	60%
Recherche du contact	48%
Rendre service à la commune	16%
Pour les enfants	8%
Contribuer au développement de la bibliothèque	8%
S'occuper, être utile	8%
Prolonger une carrière enseignante	4%
Goût pour l'organisation	4%

Ces motivations expliquent en partie la très forte volonté de privilégier le contact : " *Ce serait encore mieux si les gens venaient s'asseoir pour discuter* " [C19]. Aussi les correspondants ont-ils pour la plupart et à des degrés divers la conscience d'un rôle social à jouer : " *Il faut parler avec les gens, c'est ce qu'ils attendent de nous* " [C2]. Mais cette dimension sociale de la bibliothèque en milieu rural ne laisse pas d'intriguer quant à la place dévolue au culturel. Une correspondante ne définit-elle pas la mission d'une bibliothèque en milieu rural en ces termes : " *apporter de la sympathie, quelque chose d'amical. Il n'est pas question de faire évoluer, mais d'éviter l'ennui* " [C3]?

#### ***Social et/ou culturel?***

Nous rejoignons ici les conclusions de l'enquête conduite par la Fédération nationale des Associations de familles rurales. La convivialité qui caractérise ces petites unités de lecture publique primerait-elle l'exigence de qualité? Il est indéniable que les bibliothèques rurales disposent là d'un atout de poids, " *quelque chose à préserver* " [C6]. " *S'ils viennent ici, c'est surtout pour l'accueil* " affirme une responsable de bibliothèque-relais d'une commune de quelques 900 habitants, et de préciser que si certaines familles fréquentent également la bibliothèque de la ville voisine (plus de 10 000 habitants), d'autres ne le feront jamais, rebutés par une bibliothécaire qu'ils ne connaissent pas [C30].

De son côté, le public perçoit la bibliothèque avant tout sous un jour social. Interrogés sur la place accordée à la bibliothèque dans la vie de la commune [Q. 23], 40 lecteurs enquêtés ont précisé leur perception : 40% d'entre eux la qualifient de lieu de rencontre tandis qu'elle est pour 37,5% un lieu culturel au sens large (permettant l'enrichissement des connaissances, la documentation et l'incitation à la lecture) et pour 17,5% un lieu de loisirs et de détente. 15% retiennent la gratuité et 10% le caractère

public qui en fait lieu ouvert à tous. L'aspect social apparaît donc prédominant mais il n'occulte pas la dimension culturelle laquelle est également très présente dans l'esprit des correspondants.

La première mission que ceux-ci assignent à la bibliothèque en milieu rural est le développement de la lecture, mentionnée par 30,8% d'entre eux ; "*habituer les enfants à la lecture*" [C2], "*inciter les gens à lire*" [C13], faire découvrir le livre à des personnes "*qui n'ont jamais mis le nez dans un bouquin*" [C24], tel est bien le principal objectif poursuivi dans un milieu rural où les gens, sortis de leur journal, lisent peu. 26,9% des responsables confèrent à la bibliothèque rurale une mission sociale en tant que structure d'accueil. Le rôle culturel n'est pas oublié pour autant puisqu'il est cité par 23,1% de nos interlocuteurs. "*Centre de vie culturelle*" [C7], la bibliothèque offre à chacun la possibilité de "*s'instruire*" [C5], de s'ouvrir au monde [C28]. L'offre de loisirs et de détente vient quant à elle au quatrième rang (15,4%). Quant à discerner une différenciation des discours entre bénévoles et salariés, rien n'est moins évident pour ce qui est des communes inférieures à 2 000 habitants. Le personnel employé à mi-temps par les bibliothèques municipales, qu'il soit entouré ou non de bénévoles, ne perd pas de vue ce rapport de convivialité que certains cultivent et d'autres poursuivent.

S'il se déclare satisfait et apprécie particulièrement l'accueil amical qui lui est réservé, le lecteur n'abdique pas pour autant ses exigences de qualités, lesquelles portent moins sur les compétences bibliothéconomiques du personnel que sur l'offre de livres. 38,4% des lecteurs attendent en effet de leur lieu de prêt un choix de livres important et varié. Toujours par rapport à l'offre de livres, 15,1% désirent y trouver des nouveautés, celles "*présentées à la télévision*", et 7,1% une documentation spécialisée. En matière de convivialité, 10,1% escomptent un bon accueil et des occasions de rencontre. Les animations font l'objet d'une attente comparable à celle de services nouveaux (informatisation, liste des acquisitions faites par la B.D.P., réservations), exprimée par 6,1% des personnes. Enfin, les bons conseils ne sont mentionnés que par 5,1% des lecteurs, la professionnalisation ne recueillant que 1% des attentes exprimées. L'objectif de convivialité n'implique donc pas une offre de livres au rabais. Remplissant un rôle social, la bibliothèque en milieu rural n'abandonne pas pour autant sa vocation culturelle mais allie l'un et l'autre dans un subtil équilibre qui fait précisément sa richesse et sa spécificité.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude du cas morbihannais, le rat des champs diffère-t-il du rat des villes? Certes, la différence de moyens entre bibliothèques rurales et bibliothèques urbaines est patente. Le potentiel fiscal des petites communes fait souvent obstacle à l'aménagement d'un local, à l'achat de livres, au recrutement d'un salarié, à l'organisation d'animations. Doit-on conclure pour autant à la médiocrité généralisée des équipements ruraux en matière de lecture publique? Certainement pas. L'image de cette dernière pâtit très largement de celle, négative, des dépôts municipaux, majoritaires en nombre, proposant il est vrai une offre souvent peu alléchante quand elle n'est pas rebutante. Force est cependant de constater une lecture publique en mouvement, particulièrement dynamique dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants, où se concentrent créations, extensions et déménagements de bibliothèques. Le sort des communes de moins de 500 habitants ne laisse pas en revanche de soulever des interrogations. Les élus morbihannais ne semblent pas encore prêts à s'engager dans la voie de l'intercommunalité, du moins en matière de lecture publique. Une alternative se présente dans la formule itinérante, autrement dit la relance du prêt direct, lequel, offrant régulièrement un choix de quelques 4 000 livres (soit une offre décuplée par rapport au dépôt en mairie), paraîtrait une option

plus satisfaisante au regard du lecteur mais d'un coût très élevé en termes financiers et humains pour la B.D.P.

Pour latente qu'elle soit lorsque l'offre fait défaut, la demande n'en existe pas moins, émanant d'un public diversifié dans son identité, ses goûts et ses pratiques mais présentant toutefois un certain nombre de particularités. Loin de se composer uniquement de scolaires et de retraités, le lectorat des bibliothèques rurales morbihannaises compte dans ses rangs toutes les générations représentées, le public adulte se répartissant équitablement entre moins et plus de 45 ans. Plus que dans l'âge, la caractéristique essentielle de ce public réside dans sa dominante féminine, qu'il reste à élucider.

La nature des emprunts témoigne tout autant d'un large éclectisme. A la ville comme à la campagne, les plus jeunes se ruent sur les bandes dessinées, les moins jeunes s'enquêtent des nouveautés dont ils ont eu connaissance par les médias. Une spécificité rurale se dénote toutefois dans le goût prononcé pour le roman du terroir, dont l'histoire locale semble bien être le corollaire. Ce dernier trait mériterait plus ample investigation à travers une comparaison de deux échantillons de bibliothèques urbaines et rurales.

Ce public s'approprie aisément l'espace bibliothèque qui est de proportion humaine. Si le conseil est recherché, il n'induit pas nécessairement une démarche mal assurée. Il participe bien souvent d'un échange bilatéral et s'inscrit dans une atmosphère empreinte d'une forte convivialité à laquelle bibliothécaires et lecteurs attachent une grande importance. Dans les villages, où jadis le café et l'église étaient le théâtre privilégié des rapports sociaux, la bibliothèque apparaît comme un nouveau et haut lieu de sociabilité. Pour autant cette dimension sociale ne saurait se substituer à une ambition culturelle qui se donne pour mission de développer la lecture, les connaissances et l'esprit par-delà la simple fonction du prêt de livres, au moyen d'expositions variées et de qualité. Le soutien apporté par la B.D.P., laquelle vient de constituer un fonds d'art contemporain riche de 250 ouvrages accompagnant une sélection de gravures et de livres d'artistes, participe puissamment de cette volonté d'action culturelle. Les petites bibliothèques rurales puisent ainsi leur vitalité dans la complémentarité de ces deux volets.

Mais le milieu rural a-t-il l'apanage de cette convivialité autour du livre? Les petites bibliothèques des quartiers urbains ne présentent-elles pas des similitudes avec leurs homologues des champs? Une mise en parallèle de ces petites structures permettrait notamment de mieux apprécier la part qui revient au bénévolat dans la fonction sociale exercée par la bibliothèque en milieu rural.

Cette étude appelle par conséquent des prolongements sous la forme d'études comparées intégrant communes rurales, petites unités urbaines, villes moyennes et grandes villes mais prenant également en compte la diversité des espaces ruraux dans leurs réalités plurielles dont le Morbihan à lui seul ne saurait rendre compte.

**Annexe 1****ENQUETE AUPRES DES CORRESPONDANTS****Grille d'entretien**

*Localité :*

*Type de bibliothèque :*

*Interlocuteur :*

*Date :*

- 1. Depuis combien de temps la bibliothèque existe-t-elle?*
- 2. Depuis quand vous en occupez-vous ?*
- 3. Combien de temps lui consacrez-vous par semaine (dont les heures d'ouverture au public) ?*
- 4. Quels sont ses principaux publics ?*
  - a) Sexe*
  - b) Age*
  - c) Catégories socio-professionnelles*
- 5. Quel pourcentage de la population communale la bibliothèque touche-t-elle approximativement ?*
- 6. Quelle est l'évolution de ce public au cours des dernières années ?*
- 7. Ce public se compose-t-il plutôt de lecteurs occasionnels ou bien d'habités ?*
- 8. Quelle est la fréquence moyenne des passages des lecteurs à la bibliothèque ?  
Combien de temps passent-ils dans la bibliothèque?*

9. *Combien de lecteurs la bibliothèque accueille-t-elle dans une journée ?*
10. *Quel est le comportement de ce public dans la bibliothèque ?*
11. *Demande-t-il fréquemment conseil aux bibliothécaires ?*
12. *La bibliothèque est-elle vécue comme un lieu de rencontre et de sociabilité ?*
13. *Quels sont, selon vous, les besoins de ce public ?*
14. *Les lecteurs consultent-ils des documents sur place ? Lesquels ?*
15. *Quels sont les genres de livres que vous estimez les plus demandés ?*
16. *La bibliothèque organise-t-elle des animations (expositions, heures du conte, rencontre avec des auteurs, club de lecture) ? Quel en est l'impact ?*
17. *Quelle place la bibliothèque occupe-t-elle dans la vie de la commune ? Fait-elle parler d'elle ? Comment ?*
18. *Quels obstacles rencontrez-vous pour toucher un plus large public ?*
19. *Quelles sont, selon vous, les missions d'une bibliothèque en milieu rural ?*
20. *Quelle est votre motivation en tant que bénévole ?*
21. *D'après votre expérience, comment définiriez-vous la lecture publique en milieu rural ?*

## Annexe 2

**ENQUETE AUPRES DES LECTEURS INSCRITS DANS LES LIEUX DE PRET**

Carine Picaud  
Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques  
17-21, bd. du 11 novembre 1918  
69623 Villeurbanne Cedex.

CONSEIL GENERAL  
BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN  
BP 223 - 56006 VANNES Cédex

**ENQUETE AUPRES DES USAGERS DES BIBLIOTHEQUES EN MILIEU RURAL**

*Merci de bien vouloir remplir et remettre à votre bibliothèque le présent questionnaire qui nous sera utile dans le cadre d'une étude sur la lecture publique en milieu rural dans le Morbihan.*

**1. Commune de résidence****2. Sexe**

1. féminin  2. masculin

**3. Age**

1. moins de 15 ans  2. de 15 à 19 ans  
 3. de 20 à 24 ans  4. de 25 à 34 ans  
 5. de 35 à 44 ans  6. de 45 à 54 ans  
 7. de 55 à 64 ans  8. 65 ans et plus

**4. Catégorie socio-professionnelle**

- |                                           |                                                   |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. agriculteur      | <input type="radio"/> 2. artisan                  |
| <input type="radio"/> 3. commerçant       | <input type="radio"/> 4. chef d'entreprise        |
| <input type="radio"/> 5. cadre, ingénieur | <input type="radio"/> 6. technicien, contremaître |
| <input type="radio"/> 7. enseignant       | <input type="radio"/> 8. professions libérales    |
| <input type="radio"/> 9. employé          | <input type="radio"/> 10. ouvrier                 |
| <input type="radio"/> 11. retraité        | <input type="radio"/> 12. collégien, lycéen       |
| <input type="radio"/> 13. étudiant        | <input type="radio"/> 14. femme au foyer          |
| <input type="radio"/> 15. chômeur         | <input type="radio"/> 16. autres (précisez)       |

**5. Niveau d'études**

- |                                        |                                                                            |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. aucun diplôme | <input type="radio"/> 2. Certificat d'études primaires                     |
| <input type="radio"/> 3. B.E.P.C.      | <input type="radio"/> 4. C.A.P.                                            |
| <input type="radio"/> 5. baccalauréat  | <input type="radio"/> 6. diplôme(s) de l'enseignement supérieur (précisez) |

**6. Combien de livres possédez-vous ?**

- |                                      |                                       |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. moins de 25 | <input type="radio"/> 2. de 25 à 49   |
| <input type="radio"/> 3. de 50 à 99  | <input type="radio"/> 4. de 100 à 200 |
| <input type="radio"/> 5. plus de 200 |                                       |

**7. Achetez-vous des livres pour vous-même ?**

- |                                            |                                   |
|--------------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. jamais            | <input type="radio"/> 2. rarement |
| <input type="radio"/> 3. de temps en temps | <input type="radio"/> 4. souvent  |

**8. Depuis combien de temps fréquentez-vous la bibliothèque ?****9. Comment avez-vous eu connaissance de son existence ?**

**10. Venez-vous à la bibliothèque :**

- |                                  |                                                 |
|----------------------------------|-------------------------------------------------|
| 1. pour emprunter des documents  | 2. pour consulter des documents sur place       |
| 3. pour rencontrer des personnes | 4. pour parler lecture avec les bibliothécaires |
| 5. pour assister à une animation | 6. autres (précisez)                            |

Ordonnez 3 réponses.

**11. Vous consultez ou empruntez des documents :**

- |                                    |                        |
|------------------------------------|------------------------|
| 1. pour votre travail              | 2. pour vos études     |
| 3. pour enrichir vos connaissances | 4. pour vous distraire |
| 5. pour une autre personne         | 6. autres (précisez)   |

Ordonnez 3 réponses.

**12. Venez-vous à la bibliothèque :**

- |                                                         |                                               |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. plusieurs fois par semaine     | <input type="radio"/> 2. une fois par semaine |
| <input type="radio"/> 3. une fois tous les quinze jours | <input type="radio"/> 4. une fois par mois    |
| <input type="radio"/> 5. plus rarement                  |                                               |

**13. Y venez-vous :**

- |                                        |                                     |
|----------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. seul(e)       | <input type="radio"/> 2. en famille |
| <input type="radio"/> 3. avec des amis |                                     |

**14. Combien de livres empruntez-vous en moyenne dans l'année ?**

- |                                     |                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. moins de 6 | <input type="radio"/> 2. de 6 à 11  |
| <input type="radio"/> 3. de 12 à 24 | <input type="radio"/> 4. de 25 à 50 |
| <input type="radio"/> 5. plus de 50 |                                     |

**15. Quel(s) type(s) de documents empruntez-vous ?**

- |                                                                      |                                               |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1. livres                                   | <input type="checkbox"/> 2. revues            |
| <input type="checkbox"/> 3. documents sonores (disques et cassettes) | <input type="checkbox"/> 4. autres (précisez) |

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases

**16. Quel(s) genre(s) d'ouvrages empruntez-vous le plus souvent ?**

- |                                                 |                                                        |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 1. littérature française classique              | 2. littérature française nouveautés                    |
| 3. littérature étrangère                        | 4. poésie                                              |
| 5. essais politiques, philosophiques, religieux | 6. romans policiers                                    |
| 7. science-fiction                              | 8. romans sentimentaux                                 |
| 9. romans à caractère historique                | 10. récits vécus                                       |
| 11. documentaires d'actualité                   | 12. histoire générale                                  |
| 13. histoire régionale et locale                | 14. livres scientifiques et techniques                 |
| 15. livres d'art                                | 16. livres pratiques (cuisine, bricolage, jardinage..) |
| 17. bandes dessinées                            | 18. livres pour enfants                                |

19. autres (précisez)

Ordonnez 4 réponses.

**17. Comment jugez-vous les services proposés par la bibliothèque ?**

.....

.....

.....

.....

**18. Connaissez-vous la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan ?**

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. oui | <input type="radio"/> 2. non |
|------------------------------|------------------------------|

**19. Avez-vous déjà eu recours à la Bibliothèque départementale de prêt pour réserver ou demander un document ?**

- |                                        |                                            |
|----------------------------------------|--------------------------------------------|
| <input type="radio"/> 1. jamais        | <input type="radio"/> 2. au moins une fois |
| <input type="radio"/> 3. assez souvent |                                            |

**20. Fréquentez-vous une autre bibliothèque ?**

- 1. aucune
- 2. bibliothèque municipale (précisez)
- 3. bibliothèque d'entreprise
- 4. C.D.I.
- 5. bibliothèque universitaire
- 6. bibliothèque pour tous
- 7. autres (précisez)

Indiquez les réponses en cochant une ou plusieurs cases

**21. Pour quelle(s) raison(s), le cas échéant, fréquentez-vous une autre bibliothèque ?**

.....

.....

.....

**22. Quelles sont vos attentes par rapport à la bibliothèque ?**

.....

.....

.....

**23. Quelle est, selon vous, la place accordée à la bibliothèque dans la vie de votre commune ?**

.....

.....

.....

## Annexe 3

**LES LIEUX DE PRET TOUS PUBLICS  
DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS**

**Moyens matériels et humains**

**20 dépôts dans les communes de moins de 500 habitants**

<b>Commune</b>	<b>Taille</b>	<b>Création</b>	<b>Surface (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Places assises</b>	<b>Horaires</b>	<b>Equipe</b>
Billio	366	-	-	11	(mairie)	secr. mairie
Bohal	457	1991	16	4	28h30	secr. mairie
Buléon	492	-	-	-	17h30	secr. mairie
Cours (Le)	351	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Croixanvec	154	1991	15	-	1h	1 CES n.f.
Evriguet	192	-	-	-	16h	secr. mairie
Grée (La)	279	-	-	-	30h	-
Hélléan	277	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Houat	390	-	-	-	1h	3
Arz (Ile)	256	-	-	-	8h	1 bnf
Kernascledén	382	-	-	-	27h	secr. mairie
Monterrein	298	-	-	12	23h	-
Persquen	399	-	-	-	35h	-
Quily	273	-	-	15	20h	-
Réminiac	365	1985	-	-	26h	secr. mairie
St-Abraham	447	-	-	-	39h	1 bnf
St-Laurent	281	1990	10	4	22h	1 CES
St-Malo 3 F	462	-	-	10	20h	secr. mairie
St-Tugdual	444	1974	-	-	36h	-
Tréhorenteuc	126	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////

## 27 dépôts dans les communes de 500 à 1000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Brandivy	856	////	////	////	////	////
Chapelle-Neu	732	1992	-	-	39h	-
Concoret	626	-	-	-	31h	secr. mairie
Cruguel	618	////	////	////	////	////
Fougerêts Les	739	////	////	////	////	////
Guéhenno	835	-	-	-	33h	secr. mairie
Moines (Ile)	617	1978	-	-	-	1 b
Kergrist	666	////	////	////	////	////
Locmalo	936	1976	-	-	30h	1 bnf
Locmaria	618	1988	-	4	28h	secr.+1bnf
Monteneuf	713	-	-	2	21h	secr. mairie
Moustoir-Rem	617	-	12	-	32h	2 empl. mair.
Néant/Yvel	882	////	////	////	////	////
Porcaro	565	-	-	15	14h	-
Quelneuc	530	1977	-	2	40h	-
Remungol	890	-	-	-	27h30	-
Saint (Le)	761	-	-	-	39h	secr. mairie
St-Aignan	612	////	////	////	////	////
St-Allouestre	507	-	-	4	28h45	secr. mairie
St-Caradec	509	-	-	-	30h	secr. mairie
St-Congard	664	-	-	-	(mairie)	2 bnf
St-Gérand	871	-	20	6	31h	secr. mairie
St-Guyomar	792	1965	-	-	28h15	secr. mairie
St-Marcel	845	-	-	-	(mairie)	secr. mairie
St-Servant	830	-	-	-	1h30	3 bnf
Sauzon	701	-	50	-	2h	2bnf
Trinité- Surz	583	////	////	////	////	////

## 13 dépôts dans les communes de 1000 à 2000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Beganne	1351	////	////	////	////	////
Caden	1621	-	10	-	5h	1 bnf
Chapelle-Car	1153	////	////	////	////	////
Guillac	1037	-	-	-	25h	1 bnf
Guilliers	1207	////	////	////	////	////
Locmariaquer	1309	1965	-	2	1h	4
Moustoir-Ac	1423	-	-	-	36h	2 salariés
Neulliac	1466	-	35	6	37h30	secr. mairie
Ploërdut	1359	////	////	////	////	////
Plumelin	1748	-	-	6	41h	2 salariés
Quistinic	1412	////	////	////	////	////
St-Barthélemy	1093	-	10	4	35h	-
St-Thuriau	1705	-	-	8	39h	secr. mairie

### 6 points-lecture dans les communes de moins de 500 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Hézo (Le)	408	1991	20	10	20h	2 bnf
Lantillac	298	1976	20	-	4h	-
St-Brieuc- M	336	-	20	4	2h45	1 b
St-Gorgon	377	1992	30	6	2h	5
St-Nicolas	454	1993	12	-	2h30	2 bnf
Silfiac	459	1992	40	20	1h30	2 bnf

### 14 points-lecture dans les communes de 500 à 1 000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Beignon	712	1980	45	-	1h30	3
Bieuzy les E	812	1992	16	12	3h	1 CES
Calan	636	1983	-	-	1h	3 bnf
Camoël	598	////	////	////	////	////
Croix-Hélléan	639	1985	24	8	1h30	5
Gueltas	518	1989	-	4	1h	1 bf + 3 bnf
Kerfourn	773	1991	-	-	1h	2 bnf
Lanvaudan	815	////	////	////	////	////
Lignol	906	-	-	-	1h30	5
Lizio	747	////	////	////	////	////
Noyal	593	1986	50	10	4h	8
Radenac	832	////	////	////	////	////
St-Armel	661	////	////	////	////	////
Tréal	634	1993	-	-	1h	1 CES

### 23 points-lecture dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Ambon	1006	1980	30	5	2h30	2 bnf
Campénéac	1406	1983	20	6	1h	1 snf+ 4 bnf
Colpo	1659	1978	-	18	4h30	2 bnf
Crédin	1375	-	-	-	3h	2 bf + 3 bnf
Inguiniel	1968	////	////	////	////	////
Lanouée	1637	////	////	////	////	////
Locqueltas	1128	////	////	////	////	////
Loyat	1465	1981	-	-	2h	2
Marzan	1736	////	////	////	////	////
Ménéac	1837	-	15	10	14h	1 CES
Meslan	1452	////	////	////	////	////
Meucon	1100	1977	26	10	2h30	1 bf + 3 bnf
Mohon	1031	////	////	////	////	////
Noyal-Muz	1864	1983	25	-	4	2 bf + 8 bnf
Pleugriffet	1105	////	////	////	////	////
Ploemel	1892	////	////	////	////	////
Pluherlin	1197	1980	-	2	2h30	3
Priziac	1074	-	12	-	0h30	1 bnf
Réguiny	1490	-	48	-	4h	1 bf + 6 bnf
Rohan	1604	-	40	-	3h	4 bnf
Ste-Anne-d' A	1630	-	-	4	2h	3 bnf
St-Jean-la-Pot	1394	1985	20	10	34h	1 s + 1 bnf
St-Martin	1323	////	////	////	////	////

### 18 bibliothèques-relais dans les communes de 500 à 1000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Arzal	930	1990	12	-	2h	11 bnf
Billiers	760	1991	42	6	4h15	12 bnf
Chapelle-Gac	514	-	40	6	2h30	7 bnf
Croisty (Le)	846	1992	56	8	6h30	2 bf + 16 bnf
Gâvres	848	////	////	////	////	////
Glénac	805	1991	15	2	2h	2 bnf
Guerno	580	1988	-	-	2h	5 bnf
Larmor-Bad	816	1989	35	12	6h30	1 bf + 5 bnf
Lauzach	502	1989	25	5	3h15	1 bf
Locmaria-Gr	615	1989	12	-	2h	2 bnf
Missiriac	920	-	-	-	-	-
Roche-Bern	766	1995	55	8	5h	4 bf + 3 bnf
Rochefort	645	////	////	////	////	////
Roc-St-And	836	////	////	////	////	////
St-Gravé	612	1984	15	-	2h	1 s + 2 bnf
St-Perreux	926	1986	25	4	2h30	2 bnf
Tour-du-Parc	672	1992	26	6	5h30	6
Trinité-Porh	901	1989	53	12	3h	16 bnf

### 29 bibliothèques-relais dans les communes de 1000 à 2000 habitants

Commune	Taille	Création	Surface (m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Augan	1389	////	////	////	////	////
Berné	1350	1993	20	3	6h	9 b
Bono (Le)	1747	1974	35	2	4h	4 bf + 14 bnf
Brandérion	1028	1989	-	18	6h	2 bf + 2 bnf
Caro	1053	1993	83	15	4h	2bf + 10 bnf
Guénin	1239	////	////	////	////	////
Guern	1409	-	-	3	3h30	2 bf + 3 bnf
Landaul	1327	1991	-	-	2h	7 b
Langonnet	2000	1994	75	12	6h	1 CES+2bf+8
Lanvégen	1221	1993	73	10	5h30	8 bnf
Malansac	1894	1991	60	-	9h30	1CES+8bnf
Malguénac	1631	////	////	////	////	////
Melrand	1584	-	-	10	4h30	18
Naizin	1512	1994	-	-	6h30	12
Nostang	1050	////	////	////	////	////
Peillac	1694	-	20	8	4h30	12 bnf
Pénestin	1394	1990	20	1	4h	9 b
Plaudren	1440	////	////	////	////	////
Pleucadeuc	1376	1979	20	7	5h	2 bf + 6 bnf
Plougoumelen	1544	////	////	////	////	////
Plouray	1200	////	////	////	////	////
Ruffiac	1374	////	////	////	////	////
St-Gildas	1141	-	77	8	12h30	1s+2bf+13bnf
Ste-Hélène	1007	1993	60	4	6h	5 bf
St-Jacut	1570	1992	100	8	3h	4 bf + 4 bnf
St-Vincent	1112	////	////	////	////	////
Taupont	1853	1994	126	-	7h30	3 bf + 3 bnf
Treffléan	1441	-	56	-	1h30	5 bnf
Vraie-Croix	1068	-	40	-	2h30	1 bf + 9 bnf

### 5 bibliothèques municipales

Commune	Taille	Création	Surface(m <sup>2</sup> )	Places assises	Horaires	Equipe
Damgan	1032	1994	100	14	17h30	1 s + 2 bnf
Gestel	1921	1988	33	4	6h30	1s + 1 bnf
Guémené	1332	1995	114	10	9h30	1s+3bf+12n
Roudouallec	772	1988	60	10	14h	1 s
Sourn (Le)	1790	1993	75	5	11h	1 s +4 bnf



III. 11. Bibliothèque municipale de Roudouallec (772 hbts) ouverte en 1988 et installée dans l'enceinte de l'école. Le coin enfants.



### Fréquentation des dépôts dans les communes de 500 à 1 000 habitants

Commune	Taille	Enfants	Adultes	Familles	Classes	Lecteurs	%
Brandivy	856	-	15	20	-	-	-
Chap-Neuve	732	20	6	-	2	26	3.55
Concoret	626	4	9	-	-	13	2.08
Cruguel	618	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Fougerêts (Les)	739	65	3	-	-	68	9.20
Guéhenno	835	15	30	-	-	45	5.39
Moines (Ile )	617	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Kergrist	666	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Locmalo	936	36	10	-	2	46	4.91
Locmaria-Be-I	618	30	30	-	1	60	9.71
Monteneuf	713	-	10	-	-	-	-
Moustoir-Rem	617	12	19	-	-	31	5.02
Néant/Yvel	882	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Porcaro	565	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Quelneuc	530	20	10	-	2	30	5.66
Remungol	890	4	20	-	3	24	2.70
Saint (Le)	761	-	-	20	-	-	-
St-Aignan	612	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
St-Allouestre	507	8	4	-	1	12	2.37
St-Caradec	509	-	12	-	-	-	-
St-Congard	664	30	12	-	3	42	6.32
St-Gérand	871	10	14	-	4	24	2.75
St-Guyomard	792	-	-	48	-	-	-
St-Marcel	845	70	30	-	-	100	11.83
St-Servant	830	-	10	-	-	-	-
Sauzon	701	60	45	-	2	105	14.98
Trinité-Surzur	583	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////

### Fréquentation des dépôts dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants

Commune	Taille	Enfants	Adultes	Familles	Classes	Lecteurs	%
Beganne	1351	-	-	15	-	-	-
Caden	1621	5	10	-	-	15	0.92
Chap-Caro(La)	1153	50	10	-	-	60	5.20
Guillac	1037	49	29	-	-	78	7.52
Guilliers	1207	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Locmariaquer	1309	-	-	56	4	-	-
Moustoir-Ac	1423	10	15	-	4	25	1.76
Neulliac	1466	122	10	-	5	132	9.00
Ploërdut	1359	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Plumelin	1748	114	26	-	6	140	8.01
Quistinic	1412	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
St-Barthélémy	1093	10	10	-	2	20	1.83
St-Thuriau	1705	40	20	-	2	60	3.52



### Fréquentation des bibliothèques-relais dans les communes de 500 à 1 000

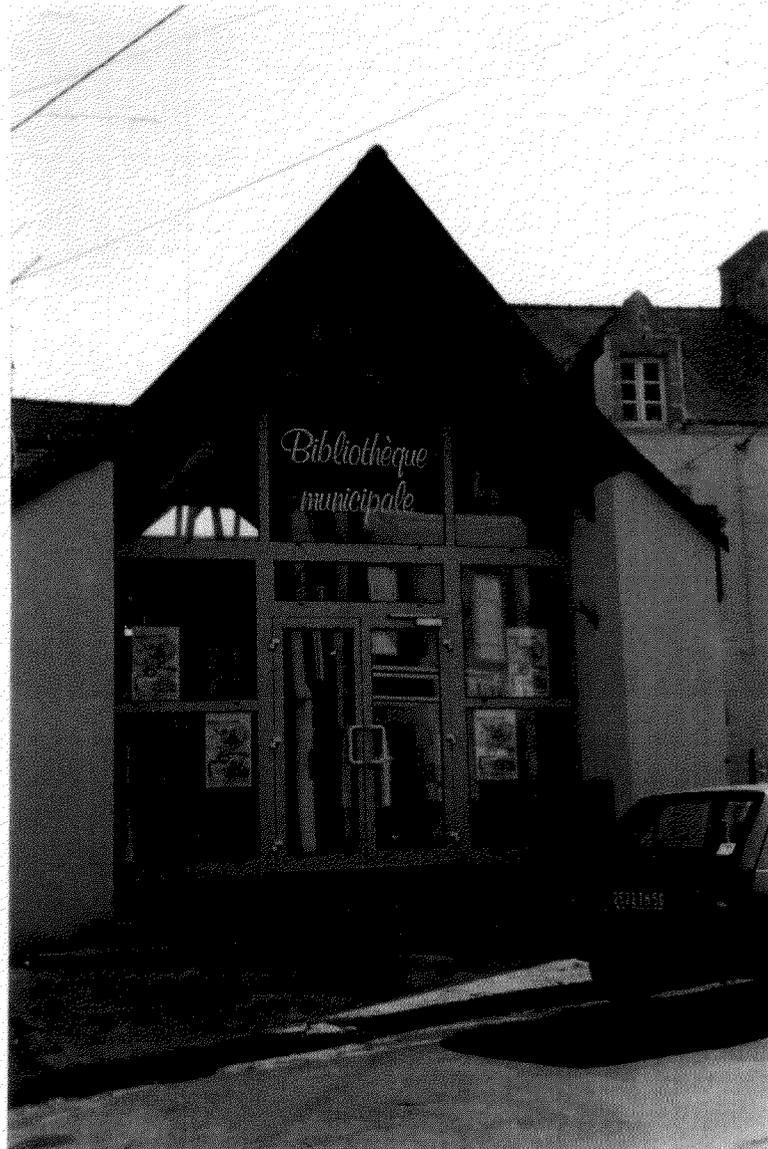
Commune	Taille	Enfants	Adultes	Familles	Classes	Lecteurs	%
Arzal	930	52	24	72	5	76	8.17
Billiers	760	33	66	63	-	99	13.03
Chap-Gaceline	514	-	-	19	8	-	-
Croisty (Le)	846	-	-	85	-	-	-
Gâvres	848	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Glénac	805	-	-	13	-	-	-
Guerno (Le)	580	35	16	-	2	51	8.79
Larmor-Baden	816	-	-	80	5	-	-
Lauzach	502	26	20	-	3	46	9.16
Locmaria-Gran	615	70	30	37	-	100	16.26
Missiriac	920	-	-	30	-	-	-
Roche-Bernard	766	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Rochefort-en-T	645	-	-	50	-	-	-
Roc-St-André	836	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
St-Gravé	612	63	-	20	3	-	-
St-Perreux	926	108	33	-	2	141	15.23
Tour-du-Parc	672	-	-	73	-	-	-
Trinité-Porhoët	901	105	85	-	8	190	21.08

### Fréquentation des bibliothèques-relais dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants

Commune	Taille	Enfants	Adultes	Familles	Classes	Lecteurs	%
Augan	1389	120	60	-	4	180	12.96
Berné	1350	-	-	40	4	100	7.41
Bono (Le)	1747	120	147	-	4	267	15.28
Brandérian	1028	100	78	80	6	178	17.31
Caro	1053	120	65	67	6	185	17.57
Guénin	1239	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Guern	1409	-	-	140	6	-	-
Landaul	1327	-	-	115	-	250	18.84
Langonnet	2000	-	-	86	7	241	12.02
Lanvénege	1221	-	-	66	4	-	-
Malansac	1894	220	222	96	-	442	23.34
Malguénac	1631	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Melrand	1584	111	55	-	6	166	10.61
Naizin	1512	-	-	107	-	200	13.23
Nostang	1050	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Peillac	1694	56	110	-	3	166	9.80
Pénestin	1394	61	60	-	-	121	8.68
Plaudren	1440	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Pleucadeuc	1376	135	-	52	-	-	-
Plougoumelen	1544	-	-	-	-	75	4.86
Plouray	1200	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Ruffiac	1374	115	50	64	-	165	12.01
St-Gildas	1141	-	-	-	3	-	-
Ste-Hélène	1007	-	-	50	4	-	-
St-Jacut	1570	320	99	-	12	419	26.69
St-Vincent/Ous	1112	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////	////////////////
Taupont	1853	-	-	70	5	-	-
Treffléan	1441	-	-	28	7	-	-
Vraie-Croix	1068	-	-	49	6	-	-

### Fréquentation des bibliothèques municipales

Commune	Taille	Enfants	Adultes	Familles	Classes	Lecteurs	%
Damgan	1032	134	295	153	3	429	41.57
Gestel	1921	-	-	126	10	-	-
Guémené	1332	-	-	-	-	607	45.57
Roudouallec	772	65	63	-	5	128	16.58
Sourn (Le)	1790	210	137	-	4	347	19.38



Ill. 12. Bibliothèque municipale de Damgan. 100 m<sup>2</sup> de superficie répartis entre le vaste hall d'accueil et la section adultes au rez-de-chaussée, l'espace enfants à l'étage mansardé.

## Annexe 5

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRES DES LECTEURS

Le présent document rend compte des réponses obtenues pour chacune des 16 questions fermées de l'enquête.

## 2 - Sexe

Sexe	Nb. cit.	Fréquence
féminin	122	76%
masculin	39	24%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 3 - Age

âge	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	1	1%
moins de 15 ans	33	20%
de 15 à 19 ans	19	12%
de 20 à 24 ans	8	5%
de 25 à 34 ans	24	15%
de 35 à 44 ans	22	14%
de 45 à 54 ans	13	8%
de 55 à 64 ans	24	15%
65 ans et plus	17	11%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 4 - Catégorie socio-professionnelle

CSP	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	8	5%
agriculteur	3	2%
artisan	1	1%
commerçant	5	3%
chef d'entreprise	0	0%
cadre, ingénieur	2	1%
technicien, contremaître	0	0%
enseignant	14	9%
professions libérales	1	1%
employé	21	13%
ouvrier	3	2%
retraité	38	24%
collégien, lycéen	36	22%
étudiant	7	4%
femme au foyer	7	4%
chômeur	6	4%
autres (précisez)	9	6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 5 - Niveau d'études

études	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	13	8%
aucun diplôme	29	18%
Certificat d'études primaires	22	14%
B.E.P.C.	24	15%
C.A.P.	19	12%
baccalauréat	25	16%
(s) de l'enseignement supérieur (j	29	18%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 6 - Combien de livres possédez-vous ?

Nb livres possédés	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	4	2%
moins de 25	19	12%
de 25 à 49	30	19%
de 50 à 99	42	26%
de 100 à 200	37	23%
plus de 200	29	18%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 7 - Achetez-vous des livres pour vous-même ?

Achat de livres	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	3	2%
jamais	4	2%
rarement	21	13%
de temps en temps	96	60%
souvent	37	23%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 10 - Venez-vous à la bibliothèque :

finalité	Nb. cit. (rang 1)	Fréquence	Nb. cit. (rang 2)	Fréquence	Nb. cit. (rang 3)	Fréquence	Nb. cit. (somme)	Fréquence
Non-réponse	8	5%	0	0%	0	0%	8	2%
pour emprunter des documents	129	80%	15	11%	2	2%	146	35%
pour consulter des documents sur p	6	4%	66	50%	25	21%	97	24%
pour rencontrer des personnes	7	4%	28	21%	28	24%	63	15%
pour parler lecture avec les bibliothé	3	2%	9	7%	39	33%	51	12%
pour assister à une animation	1	1%	12	9%	14	12%	27	7%
autres (précisez)	7	4%	3	2%	10	8%	20	5%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>161</b>		<b>133</b>		<b>118</b>		<b>412</b>	<b>100%</b>

La question est à réponses multiples ordonnées. Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

## 11 - Vous consultez ou empruntez des documents :

objet	Nb. cit. (rang 1)	Fréquence	Nb. cit. (rang 2)	Fréquence	Nb. cit. (rang 3)	Fréquence	Nb. cit. (somme)	Fréquence
Non-réponse	10	6%	0	0%	0	0%	10	3%
pour votre travail	13	8%	10	8%	17	18%	40	10%
pour vos études	14	9%	17	13%	7	7%	38	10%
pour enrichir vos connaissances	52	32%	54	41%	15	16%	121	31%
pour vous distraire	68	42%	41	31%	24	25%	133	34%
pour une autre personne	2	1%	8	6%	27	28%	37	10%
autres (précisez)	2	1%	2	2%	6	6%	10	3%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>161</b>		<b>132</b>		<b>96</b>		<b>389</b>	<b>100%</b>

La question est à réponses multiples ordonnées. Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

## 12 - Venez-vous à la bibliothèque :

fréquence	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	8	5%
plusieurs fois par semaine	27	17%
une fois par semaine	44	27%
une fois tous les quinze jours	43	27%
une fois par mois	29	18%
plus rarement	10	6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 13 - Y venez-vous :

seul/accomp	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	8	5%
seul(e)	83	52%
en famille	54	34%
avec des amis	16	10%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

## 14 - Combien de livres empruntez-vous en moyenne dans l'année ?

Nb emprunts/an	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	7	4%
moins de 6	10	6%
de 6 à 11	12	7%
de 12 à 24	32	20%
de 25 à 50	48	30%
plus de 50	52	32%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

15 - Quel(s) type(s) de documents empruntez-vous ?

type doc.	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	6	4%
livres	150	93%
revues	56	35%
documents sonores (disques et cassette)	11	7%
autres (précisez)	13	8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations.

La somme des pourcentages est supérieure à 100 du fait des réponses multiples.

16 - Quel(s) genre(s) d'ouvrages empruntez-vous le plus souvent ?

genres	Nb. cit. (rang 1)	Fréquence	Nb. cit. (rang 2)	Fréquence	Nb. cit. (rang 3)	Fréquence	Nb. cit. (rang 4)	Fréquence	Nb. cit. (somme)	Fréquence
Non-réponse	6	4%	0	0%	0	0%	0	0%	6	1%
littérature française classique	14	9%	3	2%	8	6%	3	2%	28	3%
littérature française nouveautés	17	11%	12	8%	10	7%	6	5%	45	8%
littérature étrangère	6	4%	11	7%	5	3%	2	2%	24	4%
poésie	1	1%	0	0%	0	0%	1	1%	2	0%
textes politiques, philosophiques, religieux	3	2%	2	1%	2	1%	3	2%	10	2%
romans policiers	11	7%	16	11%	13	9%	11	8%	51	9%
science-fiction	8	5%	8	5%	9	6%	1	1%	26	4%
romans sentimentaux	17	11%	7	5%	12	8%	5	4%	41	7%
romans à caractère historique	21	13%	10	7%	6	4%	13	10%	50	9%
recits vécus	7	4%	12	8%	13	9%	15	11%	47	8%
documentaires d'actualité	3	2%	9	6%	10	7%	5	4%	27	5%
histoire générale	2	1%	8	5%	7	5%	5	4%	22	4%
histoire régionale et locale	5	3%	9	6%	10	7%	8	6%	32	5%
livres scientifiques et techniques	0	0%	7	5%	3	2%	4	3%	14	2%
livres d'art	5	3%	0	0%	5	3%	5	4%	15	3%
(cuisine, bricolage, jardinage...):	1	1%	5	3%	11	8%	16	12%	33	6%
bandes dessinées	23	14%	18	12%	11	8%	13	10%	65	11%
livres pour enfants	10	6%	10	7%	10	7%	15	11%	45	8%
autres (précisez)	1	1%	2	1%	0	0%	1	1%	4	1%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>161</b>		<b>149</b>		<b>145</b>		<b>132</b>		<b>587</b>	<b>100%</b>

La question est à réponses multiples ordonnées. Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

18 - Connaissez-vous la Bibliothèque départementale de prêt du Morbihan ?

connaissance BDP	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	9	6%
oui	71	44%
non	81	50%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

19 - Avez-vous déjà eu recours à la Bibliothèque départementale de prêt pour réserver ou demander un document

Résa	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	13	8%
jamais	93	58%
au moins une fois	37	23%
assez souvent	18	11%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	<b>100%</b>

20 - Fréquentez-vous une autre bibliothèque ?

autre biblioth.	Nb. cit.	Fréquence
Non-réponse	8	5%
aucune	83	52%
bibliothèque municipale (précisez)	26	16%
bibliothèque d'entreprise	2	1%
C.D.I.	46	29%
bibliothèque universitaire	6	4%
bibliothèque pour tous	2	1%
autres (précisez)	5	3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>161</b>	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (7 au maximum).

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'observations.

La somme des pourcentages est supérieure à 100 du fait des réponses multiples.

## Annexe 6

## ENTRETIENS AVEC LES CORRESPONDANTS

*Florilège**Attitudes des lecteurs dans la bibliothèque*

- "Ils demandent fréquemment des conseils, surtout pour les documentaires et également pour les romans du terroir." [C2]

- "Je les aide en fonction de ce que moi j'ai aimé. En général, elles ont besoin d'être guidées. Les personnes aiment que ce soit écrit gros et pas trop long à lire. Elles s'en tiennent à la couverture et lisent rarement le résumé au dos. Elles me les sortent tous. - "Vous connaissez celui-là? Telle dame m'a dit qu'il était bien". C'est un peu la vie de famille. Des fois, on dirait qu'elles se sont donné le mot ; elles viennent toutes!" [C3]

- "Souvent ils demandent conseil ; ils aiment bien en parler : - Qu'est-ce que vous nous conseillez? " [C7]

- "Toutes les mamies demandent conseil. Je les connais, je sais les orienter." [C20]

- "Souvent on les aide à choisir. Je finis par les connaître. Je fais des demandes à l'avance. J'anticipe." [C21]

- "Ils commencent par regarder et après ils me demandent. J'ai deux messieurs qui me disent : - On vous fait confiance. A la fin, je leur demande ce qu'ils en ont pensé." [C24]

- "Certaines personnes demandent ce qui est bien. " [C26]

- "Les enfants vont directement aux B.D. Les adultes demandent : - Qu'est-ce que vous avez lu? Est-ce que c'est bien?" [C27]

- "Les dames, c'est rare qu'elles prennent un livre toutes seules. " [C28]

- "Il y a deux sortes de public : ceux qui savent exactement où ils vont et les petites dames qui lisent des romans et qui préfèrent attendre que je les conseille. On sait qu'il y a des gens à qui on pourra prêter cet ouvrage [sur la drogue] et d'autres à qui on ne pourra pas. J'imagine l'horreur que certaines personnes pourraient éprouver. On sait ce qui est bien pour... " [C30]

- "Des gens choisissent seuls, flânent, d'autres demandent conseils. La majorité des gens se dirigent seuls. Quelques personnes demandent soit carrément que j'effectue le choix pour elles soit que je les conseille. La situation est délicate mais je connais leurs goûts. " [C32]

### **Comment la bibliothèque est-elle vécue?**

- *"C'est une ambiance familiale ; on se parle volontiers. Il faut parler avec les gens ; c'est ce qu'ils attendent de nous. En milieu rural, c'est une occasion de parler. C'est un petit salon. On parle doucement, de lecture et des nouvelles du village, mais pas de potins. C'est un lieu de rencontre."* [C2]
- *"Elles se rencontrent ; elles discutent. -"Alors, t'as lu ce livre?" Quand le livre est bien, il fait le tour du pays. [...] Elles discutent de livres, mais pas de potins."* [C3]
- *"C'est "un lieu de vie. Tout le monde vient, passe une demi-heure, trois quart d'heure, raconte sa vie et s'en va. C'est aussi le rôle des petites bibliothèques, quelque chose à préserver."* [C6]
- *"C'est "un lieu de rencontres. On discute de tout, mais ce n'est pas le café du coin, on ne dit de mal de personne, simplement les nouvelles de la commune."* [C7]
- *"Beaucoup viennent pour se détendre. On parle de livres, un peu de tout. On jacasse. Parfois on est obligé de s'excuser pour reprendre son travail ; ils vous suivent et continuent à discuter. [...] Ils parlent de leurs lectures, de leur vie. Ils sont bien là."* [C9]
- *"Les lecteurs se rencontrent, passent un moment. Ils ne parlent pas nécessairement de livres. Ce qu'on veut, c'est que ce soit convivial. Il faut aller vers les gens."* [C10]
- *"Ils font ce qu'ils veulent ; enfin... pas tout à fait. Ils sont chez eux."* [C11]
- *"C'est "un lieu convivial, les gens aiment bien bavarder. [...] Il y a des personnes qui viennent aussi pour parler..., surtout pour parler."* [C14]
- *"Les gens discutent beaucoup, de la vie de la commune. On se demande parfois si l'on n'est pas dans une boulangerie."* [C15]
- *"C'est un fonctionnement familial."* [C17]
- *"Tout le monde se connaît ; on arrive toujours à discuter."* [C18]
- *"Les gens prennent le temps. On discute ; on est décontracté. Ce serait encore mieux si les personnes venaient s'asseoir pour discuter."* [C19]
- *"Les lecteurs mettent dix minutes pour choisir leurs livres mais les mamies restent une heure. On se sent moins inutile."* [C20]
- *"Des fois, j'ai l'impression d'être le curé."* [C21]
- *"Venir chercher un livre, c'est toujours un temps de discussion."* [C28]
- *"Il y en a, je sens qu'ils viennent pour bavarder un peu ; ils parlent de leurs misères, s'épanchent un peu. [...] Avant les élections, j'avais beaucoup de monde. [...] Je suis un peu parachutée dans la commune et là-dessus ils sont très curieux, ils cherchent à savoir pourquoi vous ne faites pas comme eux."* [C24]
- *"Non [ce n'est pas un lieu de rencontres] ; il y a des clubs et le café pour ça."* [C27]
- *"Ils prennent leur truc et puis ils s'en vont."* [C29]

- "A 16h.30, à la sortie de l'école, c'est l'invasion. C'est à celui qui arrivera le premier. Heureusement, l'école publique finit cinq minutes plus tard. [...] J'entends des choses sur l'école, sur le sport... Des fois je suis obligée de taper sur la table pour les faire taire sinon on ne s'entend plus. Les petites grand-mères viennent parler de leurs jardins, de leurs petites misères. [...] S'ils viennent ici [et non à la bibliothèque plus importante de la commune voisine], c'est surtout pour l'accueil." [C30]

### **Le but des animations**

- "faire vivre la bibliothèque ; attirer les petits lecteurs" [C2]
- "animer la bibliothèque, la rendre plus vivante et plus attractive, la faire bouger" [C4]
- "attirer de nouveaux publics et faire venir les mamans" [C5]
- "donner de la dynamique" [C6]
- "répondre à l'attente des enseignants" [C7]
- "rendre la bibliothèque vivante. Le livre est un trésor si on sait l'exploiter." [C9]
- "Les animations sont essentielles pour conserver le public ; il y a une attente de sa part." [C10]
- "satisfaire les lecteurs et en attirer de nouveaux" [C15]
- "créer une petite animation culturelle au niveau de la commune parce qu'il y en a très peu, avec l'espoir de redynamiser la bibliothèque. Ça fait se rencontrer les gens." [C17]
- "que les gens apprennent le chemin de la bibliothèque" [C19]
- "La bibliothèque est la seule animation régulière toute l'année dans le village et ouverte à tous. Dès qu'il y a un petit article dans la presse, cela amène de nouveaux lecteurs." [C21]

### **Place de la bibliothèque dans la vie de la commune**

- "Le sport est prépondérant mais la bibliothèque a pris sa place. L'objectif est de la porter au second rang, après le sport." [C2]
- "La deuxième place, après le sport" [C10]
- "La bibliothèque, c'est vraiment secondaire!"
- "Les livres, pour beaucoup de gens, c'est le superflu. On passe derrière le foot et les personnes âgées. On fonctionne vraiment avec des petites rajoutures." [C28]
- "Ca donne quand même un petit peu de mouvement sur la commune ; c'est ça de plus." [C29]

- "La municipalité est très fière. A chaque visite de la mairie, on les emmène voir la bibliothèque." [C30]

### *Les obstacles*

- "Les gens sont occupés à autre chose et les retraités n'ont pas le temps de lire." [C1]

- "Les agriculteurs n'ont pas le temps de lire" [C3]

- "On a du mal à faire lire les gens de la campagne ; ils n'ont pas le temps." [C5]

- "Les gens n'ont pas tous une culture portée sur le livre" [C7]

- " le manque d'émancipation du pays. On lit peu par manque d'intérêt." [C9]

- "Les gens ne prennent pas le temps de s'arrêter ; les magazines et les journaux leur suffisent. [..., la lecture] c'est quelque chose d'abstrait pour eux" [C10]

- "On ne lit pas du tout ici, à part le journal. Ils aiment mieux leurs champs que les livres." [C12]

- "Les gens ne sont pas intéressés. Ils répondent qu'ils lisent un hebdo, un magazine, des journaux. Ils lisent un chapitre et puis c'est terminé. On n'a pas l'impression que les gens sont attirés par la bibliothèque." [C13]

- "Je ne sais pas ce qu'il faudrait pour les faire bouger. [...] Ils n'ont pas le temps. S'ils lisent le journal, c'est déjà bien." [C16]

- "Comme dans beaucoup de zones rurales, le livre ne fait pas partie de la culture." [C17]

- "Des gens n'osent pas venir parce qu'ils lisent peu." [C19]

- "La mentalité rurale. La lecture est considérée comme une perte de temps. Ça rapporte rien de lire. Je lis un livre tous les huit jours et les gens pensent : "Elle a que ça à foutre". Lire ça demande un effort. La télé c'est plus facile. [...] Quand il faut donner une pièce, ils ne viennent pas. Les mamans ne veulent pas payer pour leurs enfants" [C20]

- "Dans notre monde rural, ce ne sont pas des grands lecteurs. Ils ont d'autres occupations. Ca n'a pas un intérêt capital au premier abord." [C23]

- "On est concurrencé par la télé." [C27]

- "Les gens ont la flemme de se déplacer. Ils disent qu'ils n'ont pas le temps mais ils passeront peut-être une heure à regarder une émission un peu cucu. Là, c'est pas fatigant!"

"C'est resté vieille mentalité. Ma mère disait toujours que je perdais mon temps quand je lisais." [C28]

- "Il faut payer [30 F. par famille]. Il y a des mamans qui ne veulent pas donner à leurs enfants. On ne veut pas payer là-dedans." [C29]

- "Parce qu'ils habitent la campagne et qu'ils ont un jardin à faire." [C30]

- *"Comme ils [les enfants] viennent avec la maîtresse, les parents ne se sentent pas obligés."* [C32]

### *La mission d'une bibliothèque en milieu rural*

- *"Leur apporter de la sympathie, quelque chose d'amical. [...] Il n'est pas question de faire évoluer, mais d'éviter l'ennui"* [C3]

- *"Le même rôle qu'en ville, sauf peut-être qu'elle doit être un lieu de vie, un lieu de rencontre, car la bibliothèque est plus petite. A Vannes, c'est un supermarché du livre, le contact est zéro!"* [C6]

- Elle doit être *"un centre de vie culturelle"*. En campagne, une bibliothèque est davantage obligée de créer des animations, *"de faire parler d'elle pour attirer un public qui ne viendra pas de lui-même. Il faut sans cesse avoir des projets."* [C7]

- Cela *"nécessite un travail constant, une animation permanente, sans relâche."* La bibliothèque doit être avant tout *"une oeuvre sociale"* (lutte contre l'illettrisme). [C9]

- *"Le personnel des bibliothèques n'a sans doute pas les mêmes relations avec le public en ville. On s'efforce de mettre les gens à l'aise. Certains sont arrivés un peu intimidés, avec une appréhension, ils ont besoin d'être rassurés. En ville, le public est plus spontané. En milieu rural, il subsiste une espèce de complexe par rapport au culturel. Leur seule lecture reste le journal, Ouest-France."* [C17]

- *"A la ville, il y a moins de facilité pour sensibiliser à la lecture. Ici, les gens se connaissent, parlent entre eux."* [C18]

- *"Dans les petites communes, ça doit être tout : un rôle social et culturel. [A la campagne], il n'y a pas de lieu de rencontre, pas de personne pour écouter les gens. En ville, il y a l'assistante sociale, ici c'est moins évident."* [C19]

- *"La bibliothèque a un rôle social à remplir qui consiste dans le bla bla bla. Ils viennent raconter leur déprime. Un jour de novembre, bien gris, bien froid, où aller pour une petite grand-mère? Deux personnes m'ont dit que j'étais leur bouffée d'oxygène. Ça a un rôle social la bibliothèque."* [C20]

- *"Il arrive un moment où il y a l'ennui en milieu rural. [la bibliothèque] C'est un bon produit pour lutter contre l'ennui."* [C24]

- Il y a *"un côté loisirs et détente, et un côté social, un lieu ouvert à tous où l'on peut parler."* [C21]

- *"faire de la bibliothèque un lieu de rencontres ; qu'ils se rendent là un moment, boivent un thé, un café, ... un lieu d'échanges."* [C22]

- *"A la campagne, beaucoup de gens ne vont pas en vacances. Lire, ça fait voyager. La lecture, c'est quand même une ouverture sur ailleurs. Ça les change de la télé, solution de facilité. [...] Je ne pense pas qu'en ville les gens restent pipeletter une demie heure. Des fois, il y a vingt personnes à pipeletter. [...] Ici, il y a le bourg et les gens des lotissements, l'école publique et l'école privée. Les gens ne se fréquentent pas. La bibliothèque est devenue un lieu de rencontre, a permis un rapprochement."* [C28]

- Il faut "intéresser les gens. En ville, c'est quand même automatique." [C29]
- "Faire lire des gens qui n'avaient jamais lu jusque-là. Un ancien cultivateur qui n'avait jamais lu, même pas le journal, lit maintenant deux livres par semaine."  
"Les petites bibliothèques, je pense qu'on a une autre façon de vivre le livre." [C30]

### **La lecture en milieu rural**

- "A la campagne, ils lisent car ils n'ont pas d'occupations, de distractions, et ils veulent se tenir au courant. C'est un dérivatif à l'ennui ; on s'ennuie à la campagne. Les besoins sont les mêmes à la ville qu'à la campagne. Cependant, les personnes à la campagne recherchent plus le roman facile : roman de la terre, Cartland, romance rose, le rêve quoi!" [C2]
- "Les gens n'aiment pas trop lire. Elles préfèrent s'occuper de leurs fleurs, regarder la télé." [C3]
- "En ville, on lit davantage de nouveautés et de magazines. A la campagne, les ouvrages sont plus défraîchis" [C4]
- "Je ne pense pas qu'on lise à la campagne comme à la ville. En ville, j'avais toujours un livre en main." [C5]
- "La lecture reste encore quelque chose d'à part. Lire, c'est encore un peu perdre son temps. Cela demande un effort et ne sert à rien." [C7]
- "Peut-être que les gens de la ville vont plus facilement à la bibliothèque. A la campagne il faut les accrocher. Les gens de la ville sont plus sensibilisés par le milieu culturel. Le milieu rural n'est pas sensibilisé à la culture, mais cela évolue." [C10]
- "C'est la dernière roue de la charrette" [C12]
- "La lecture ne correspond pas à une tradition en milieu rural." [C14]
- "La bibliothèque en milieu rural est plus conviviale qu'en ville. Dans une petite commune, on arrive à connaître tout le monde." [C15]
- "En milieu rural, la lecture reste encore dans l'esprit des gens réservée à une certaine élite sociale. [...] La notion de service public, de service collectif n'est pas encore bien passée en milieu rural. Le milieu rural a peut-être un peu de retard." [C17]
- "En ville, les gens passent ; ils n'ont pas besoin que l'on s'occupe d'eux." [C19]
- C'est "un passe-temps, un luxe un peu inutile. Ils lisent leur journal, le Paysan breton pour les agriculteurs, mais pas de livres. Ils n'ont pas de temps à consacrer à la lecture." [C20]
- "- Moi, j'ai autre chose à faire que lire, j'entends ça régulièrement. J'en vois qui ne font rien de leur journée mais s'ils lisent, là c'est vraiment de la fainéantise." [C24]
- "Je ne crois pas qu'on lise les mêmes choses à la ville et à la campagne. A la campagne, ils aiment bien les romans vécus qui leur rappellent le milieu rural. Pour d'autres personnes, c'est le rêve, une histoire qui finit bien." [C26]

- *"C'est un peu léger comme littérature."* [C27]
- *"Je pense qu'on lit moins. Ça n'a pas la même valeur, c'est différent. Les enfants, en ville, ils voient plus de choses. Ici, ils ne voient rien. Ça [la lecture] leur permet de voir des choses qu'ils ne voient pas autrement."* [C28]
- *"On ne lit pas autant, ça c'est sûr, mais la même chose, oui. La mentalité n'est peut-être pas tout à fait la même."* [C29]
- *"Il y a des livres qui circulent comme ça, entre retraités abonnés à France-Loisirs ou au Livre du mois."* [C32]

### *Varia*

- *"Je suis persuadée qu'il y a des gens qui empruntent des livres et qui ne les lisent pas. [...] Des fois, j'ai l'impression qu'elles viennent histoire de prendre des livres. Elles lisent un peu n'importe quoi. Vous savez, il ne faut pas être trop intellectuel avec ces gens."* [C3]
- *"Quand on est bénévole, on ne compte pas. Le personnel salarié, c'est la fin des petites bibliothèques."* [C7]
- *"Une bibliothèque, c'est un plus pour le pays"* [C9]
- *"A la ville, les gens ont envie de connaître la campagne et la découvrent dans les livres; à la campagne, on n'a pas envie de connaître la ville."* [C12]
- *"Le bénévolat, c'est fichu. Les bénévoles sont une race en voie de disparition. Bénévole rime avec pomme."* [C20]
- *"Les instituteurs viennent tous les samedis. Ils mettent un peu le holà sinon ils [les enfants] ne prendraient que des B.D."*
- *"Je ne pense pas qu'ils cherchent à apprendre quelque chose. Les documentaires, ça ne part pas beaucoup."*
- *"En milieu rural, on ne peut avoir des choses très intellectuelles. [...] Les expos, c'est pas leur truc ici! Les gens sont un peu durs à sortir de chez eux. Ou il fait trop chaud, ou il fait trop froid."* [C27]
- *"On ne peut pas bousculer les gens. Les gens de la campagne, il faut que ce soit progressif."* [C28]
- *"Quand j'ai pris ça [la bibliothèque], je n'étais pas du tout sûre que ça marcherait... et puis on s'est laissé porter."* [C30]

## BIBLIOGRAPHIE

### *Methodologie*

- HARVATOPOULOS (Yannis), LIVIAN (Yves-Frédéric) et SARNIN (Philippe).- *L'Art de l'enquête : guide pratique*.- Paris : Eyrolles, 1989.- 137 p.
- JAVEAU (Claude).- *L'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien*. 2<sup>e</sup> éd.- Bruxelles : Editions universitaires de Bruxelles, 1971.- 261 p.
- MOSCAROLA (J.).- *Enquêtes et analyse de données avec le sphinx*.- Paris : Vuibert, 1990.- 307 p. (Vuibert gestion).

### *Statistiques*

- FRANCE. Ministère de la culture. Service des études et recherches.- *Pratiques culturelles des Français : description socio-démographique : évolution 1973-1981*.- Paris : Dalloz, 1982.- 438 p.
- FRANCE. Ministère de la culture. Département des études et de la prospective.- *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1988-1989*.- Paris : Documentation française, 1990.- 243 p.
- FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie. Direction du livre et de la lecture.- *Bibliothèques municipales : données 1992*.- Paris : Ministère de la culture et de la francophonie, Bureau des bibliothèques territoriales de la D.L.L., 1994.- 163 p.

### **Géographie rurale**

- *L'Aménagement culturel du territoire*. In *Supplément à la lettre d'information* n°364 du 24 mars 1994.- 4 p.  
[Compte rendu succinct des quatre débats nationaux tenus en région dont celui de Fontevraud sur le thème *Culture et monde rural*]
- BODIGUEL (Maryvonne).- *Le Rural en question*.- Paris : L'Harmattan, 1986.- 183 p.
- CANE (Simon).- *L'Espace rural*. In *B.B.F.*, t. 38, n°2, 1993, pp. 87-89.  
[Compte-rendu des journées de l'ADBCP à Chambéry sur le thème des espaces ruraux]
- CHAPUIS (Robert) avec la collab. de BROSSARD (Thierry).- *Les Ruraux français*.- Paris, Masson, 1986.- 224 p.
- *Les Espaces ruraux : un enjeu culturel* : actes des journées d'étude de Chambéry, 16-18 novembre 1992.- Bourg-en-Bresse : A.D.B.D.P., 1993.- 130 p.  
[On retiendra plus particulièrement l'intervention de Robert Chapuis sur les mythes et réalités des campagnes françaises]
- FRANCE. Assemblée nationale.- *Rapport d'information déposé [...] par la mission d'information sur la situation du monde rural et les perspectives d'avenir de l'espace rural*.- Paris : Assemblée nationale, 1992.- 497 p.
- KAYSER (Bernard).- *La Renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*.- Paris: A. Colin, 1990.- 316 p. (Coll. U. Sociologie)
- PONCET (Jean-François), HAENEL (Hubert), HUCHON (Jean), DU LUART (Roland).- *L'Avenir de l'espace rural français*.- Paris : Economica, 1991.- X-289 p.  
[Le travail d'une mission d'information commune aux 5 commissions permanentes du Sénat. Le rôle de la bibliothèque en tant que service de proximité dans la revitalisation du monde rural]

### **Sociologie de la lecture**

- ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA LECTURE (Charente-Maritime).- *Les Jeunes, les loisirs, la lecture : sondage auprès d'adolescents ruraux de 12-18 ans en Charente-Maritime*.- Saintes : A.D.L. bibliobus, 1992.- 31 p.  
[Troisième phase de l'opération 40 000 jeunes lecteurs en Charente-Maritime conduite par l'A.D.L. bibliobus, la B.D.P. 17 et la Fédération départementale des foyers ruraux]
- BAHLOUL (Joëlle).- *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*.- Paris : B.P.I., 1988.- 127 p.  
[Les caractéristiques de la faible lecture : cheminement, modes d'accès au livre, genres littéraires]
- CHAINTREAU (Anne-Marie) et LEMAITRE (Renée).- *Drôles de bibliothèques... : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*.- Paris : Cercle de la Librairie, 1990.- 285 p. (Cool Bibliothèques)
- CHARTIER (Anne-Marie), HEBRARD (Jean).- *Discours sur la lecture (1880-1980)*.- Paris : B.P.I., 1989.- 525 p.
- DARTIGUENAVE (Bruno).- *Les Bibliothèques municipales à la recherche du grand public*.- E.N.S.B ; Université des sciences sociales Grenoble II, D.E.S.S. Direction de projets culturels, 1991.- 29 p.  
[Un modèle de méthodologie]

- GASCHIGNARD (Jean-Paul).- *Milieus ouvriers et lecture littéraire en lecture publique*.- E.N.S.B. ; Université de sciences sociales Grenoble II, D.E.S.S., Direction de projets culturels, 1990.- 114 p.

[Lecteurs populaires : leurs lectures et leur fréquentation des bibliothèques]

- *Lecture et bibliothèque : les pratiques culturelles des Français. Bibliothèque en France, bibliothèque de France*. In *Esprit*, n°170, mars-avril 1991, pp. 63-129.

[On retiendra tout particulièrement l'article de Bertrand Calenge "Dans la forêt des bibliothèques"]

- *Lire en France aujourd'hui*, sous la dir. de Martine Poulain.- Paris : Cercle de la Librairie, 1993.- 255 p. (Bibliothèques).

- NAFFRECHOUX (Martine).- *Des Lecteurs qui s'ignorent : les formes populaires de la lecture*. In *B.B.F.*, t. 32, n°5, 1987, pp. 404-419.

- PARMENTIER (Patrick).- *Bon ou mauvais genre : la classification des lectures et le classement des lecteurs*. In *B.B.F.*, t. 31, n°3, 1986, pp. 202-223.

- *Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, sous la dir. de Martine Poulain.- Paris : Cercle de la librairie, 1988.- 241 p.

- *Pratiques de la lecture*, sous la dir. de Roger Chartier.- Paris : Payot, 1993.- 322 p. (Petite bibliothèque Payot ; 167).

### ***Pratiques culturelles en milieu rural***

- *Animation et développement en milieu rural*.- Paris : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 1981.- 72 p.

- *Aujourd'hui la culture du monde rural : de l'ivraie à l'ivresse*, Vaison, Université rurale nationale.- Toulouse : Université Le Mirail; Fédération nationale des foyers ruraux, 1987.- 192 p.

- DALHOUMI (Salah) et SILEM (Ahmed).- *Les Usagers du musibus de l'Ardèche*. In *B.B.F.*, 1992, n°1, pp. 42-48.

[Un modèle d'enquête]

- FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES RURALES (France).- *Les Pratiques culturelles individuelles et collectives en milieu rural : rapport d'étude 1988-1989*.- Paris : F.N.A.F.R., 1990.- 263 p. + annexes.

- FÉDÉRATION NATIONALE DES MAIRES RURAUX (France).- *Communes rurales et culture : défi impossible?* In *36 000 communes*, n°130, juillet-août 1995, pp. 6-10.

- FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie.- *Culture et monde rural* : [actes du débat national tenu à] Fontevraud le 11 février 1994.- Paris : Ministère de la culture et de la francophonie, 1994.- 71 p.

- FRANCE. Ministère de la culture et de la francophonie. Délégation au développement et aux formations.- *Action culturelle et milieu rural. 4 : la mise en réseau des ressources, personnes et lieux*.- Paris : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1994.- 72 p.

[Présentation des relais-livres en campagne]

- GINANE (Pierrette) et POTEAU (Gérard).- *L'Animation culturelle en milieu rural* : tome I.- Paris : Les Editions municipales, 1991.- 214 p.  
[Présentation des acteurs et des actions ; enquête dans 4 communes et auprès de 350 associations]

- *Innovations en milieu rural*. In *Développement culturel*, n° 61, février 1985, pp. 2-6.

- LATARJET (Bernard).- *L'Aménagement culturel du territoire*.- Paris : Documentation française, 1992.- 127 p.  
[Le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire]

- *Mutation du monde rural, mutation de la société et de la culture* : colloque d'Albi 10-11 mars 1990.- Paris : *Cosmopolitiques*, numéro spécial, juin 1990.

- *Territoires ruraux, culture, développement* : colloque national de Tulle 16-17 octobre 1992. Paris : Ligue française de l'enseignement : Peuple et culture, 1994.- 182 p.

### ***Lecture publique en milieu rural***

- ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS.- *Eurobibliobus 93 : pré-séminaire du congrès national de l'A.B.F., Colombier-le-Cardinal, 12-13 mai 1993*.- 11 p.

- *La Bibliothécaire "volante" de Montrevault*. In *Livres-Hebdo*, n°167, 30-06-1995, p. 45.  
[Une expérience originale dans la voie de l'intercommunalité]

- *Une Bibliothèque en campagne : Montrevel en Bresse*. In *Coopération*, n°20, septembre 1991, pp. 6-7.

- BLANC-MONTMAYEUR (Martine).- *Les Chemins de la lecture dans les petites communes : bibliobus, depositaires et lecteurs. Etude du département de l'Essonne*.- Université de Paris X, D.E.A. de sociologie et économie de la vie locale, 1981.- 96 p.

- BONY (Françoise).- *Les Petites communes s'équipent*. In *Livres-hebdo*, n°6, 1990, p.80.

- CONILH (Jean).- *Les Exclus de la lecture*. In *Esprit*, t. 44, n°453, janvier 1976, pp.39-55.

- CALENGE (Bertrand).- *Les Petites bibliothèques publiques*.- Paris : Cercle de la librairie, 1993.- 285 p. (Coll. Bibliothèque).  
[Réflexions et conseils à l'attention des élus et des responsables de petites bibliothèques rurales ou de quartier]

- CALENGE (Bertrand) et DOUBROFF (Olivier).- *Du Dépôt à la bibliothèque intercommunale*. In *B.B.F.*, t. 35, n°1, 1990, pp. 33-44.

- DOUBROFF (Olivier), sous la dir. et avec la collab. de CALENGE (Bertrand).- *Bibliothèques intercommunales*.- Conseil général de Saône-et-Loire, Bibliothèque centrale de prêt, 1988.- 117 p. + annexes + cartes.

- DUPUIS (Dominique).- *Les Bibliothèques publiques en Charente-Maritime dans les communes de moins de 10 000 habitants*.- Saintes : A.D.L.-bibliobus, 1995.- 103 p.

- FÉDÉRATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX ET ASSOCIATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION DU MILIEU RURAL (France).- *L'Écrit, outil du développement rural* : Université rurale nationale, session livre et lecture, Saint-Jean d'Angely, 14-16 avril 1994, non paginé.  
[Les modalités de l'intégration de la bibliothèque dans une politique de développement local]
- GASC (Michèle).- *Le Rôle social du bibliothécaire en milieu rural*. In *Bulletin d'informations de l'A.B.F.*, n°164, 3<sup>e</sup> trim. 1994, pp. 23-27.  
[Du rôle culturel du bibliothécaire salarié et du rôle social du bibliothécaire bénévole]
- GERMANAUD (Marie-Claire).- *La Bibliothèque publique en milieu rural et dans les petites agglomérations : conseils pratiques*.- Paris : Cercle de la Librairie, 1982.- 92 p. (Collection Bibliothèques).  
[Manuel à l'attention des élus municipaux, animateurs et responsables d'associations]
- GRENTZINGER (Dominique).- *L'Usage social du bibliobus dans les communes rurales du Haut-Rhin*.- E.N.S.S.I.B., D.C.B., 1993.- 2 vol. (70, 118 p.).  
[Une enquête pertinente alliant observation, questionnaire et entretiens]
- GROSJEAN (Isabelle).- *Bibliothèques intercommunales rurales en réseau*. E.N.S.S.I.B., D.S.B.; Université des sciences sociales Grenoble II, D.E.S.S., Direction de projets culturels, 1992.- 21 p.
- GUYOT (Véronique).- *La Fréquentation des bibliothèques en milieu rural : un exemple en Saône-et-Loire*.- E.N.S.B. ; Université des sciences sociales Grenoble II, D.E.S.S Direction de projets culturels, 1991.- 100-[30] p.  
[Les attentes des lecteurs confrontées à l'offre]
- LADEFROUX (Raymonde), PETIT (Michèle), GARDIEN (Claude-Michèle). *Lecteurs en campagne : les ruraux lisent-ils autrement ?*- Paris : B.P.I., 1993.- 248 p.
- *Lecture en milieu rural*. In *Transversales*, n°49, juillet 1995, pp. 7-22.  
[Un historique des relais-livres en campagne]
- *La Lecture en milieu rural : programme de recherche du Service des études et de la recherche de la B.P.I*. In *Actes de lecture*, n°33, mars 1991, pp.46-48.
- PASCAL (Marie-Christine).- *Médiathèque "rurale" : mythe ou réalité ?*- E.N.S.B., D.S.B.; Université des sciences sociales Grenoble II, I.E.P., D.E.S.S. Direction de projets culturels, 1991.- 21-[4] p.  
[Interrogation sur la viabilité des médiathèques rurales]
- PETIT (Michèle).- *La Lecture en milieu rural : une pratique risquée ?* In *Les Actes de lecture*, n°45, mars 1994, pp. 26-31.  
[Sur le différentiel ville/campagne en matière de lecture]
- PIHAN (Jean).- *Les Bibliothèques de lecture publique en Bretagne : enjeux de l'aménagement d'un espace culturel*.- Rennes : C.O.B.B. : I.C.B.- 634 p.  
[Un bilan de l'activité des cinq réseaux départementaux de bibliothèques]
- SANTANTONIOS (Laurence).- *La Lecture dans les campagnes de Charente-Maritime*. In *Livres-hebdo*, n°165, 16-06-1995, p. 35.  
[Compte-rendu de l'enquête réalisée par Dominique Dupuis]
- SCHMIDT (Frédéric).- *Une Bibliothèque dans un pays rural : lectures et lecteurs à Saint-Gengoux-le-National*.- Université de Lyon II, D.E.S.S. de sociologie appliquée à l'action locale, 1985.- 84 p.

- *Séminaire sur la lecture publique en milieu rural* [organisé par le Conseil général de la Seine-Maritime et Comellia, 21 mars 1995]. In *Transversales*, n° 48, mai 1995, pp. 23-18.

[Intervention de Françoise Legendre : *Concevoir et réussir une bibliothèque publique en milieu rural*]

- SLOMOVICI (Anne). *Enquête sur les lecteurs des lieux de prêt tous publics desservis par la Bibliothèque départementale du Cher.*- E.N.S.S.I.B., D.C.B., mémoire d'étude, 1992.- 54-[7] p.

[Etude sur l'identité et le comportement des lecteurs en vue d'une restructuration du réseau de la B.D.P. du Cher]

- TARIN (Laurence).- *Les Politiques de lecture en milieu rural : l'exemple du département de la Vienne.* In *B.B.F.*, t. 38, n°2, 1993, pp. 34-39.

[Du faible enjeu politique de la lecture en milieu rural]

- VINGTDEUX (Nelly).- *Un Chèque en blanc pour la lecture en Ardèche.* In *Bulletin de l'A.B.F.*, n°151, 2<sup>e</sup> trim. 1991, pp.57-58.

[Radioscopie du lectorat ardéchois]

- *Vivre en livre : pour un développement du livre et de la lecture en milieu rural* : colloque national, Dijon, 23-24 février 1990. In *Animer : le magazine rural*, numéro hors série, 1990.- 79 p.

### ***Bibliothèques départementales de prêt***

- ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES CENTRALES DE PRET (France).- *Bibliothèques centrales de prêt : l'évaluation du service rendu.*- A.D.B.C.P., 1991.- 82 p.

[Evaluer : pourquoi, comment? Contient, entre autres, le compte-rendu des journées de Périgueux]

- *Bibliothèques départementales de prêt.* In *B.B.F.*, t. 30, n° 3-4, 1985, pp. 203-314.

- CALENGE (Bertrand).- *Les Bibliothèques centrales de prêt à la recherche d'une définition.* In : *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV : *Les Bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle (1914-1990).*- Paris : Promodis ; Cercle de la librairie, 1992.- 793 p., pp. 647-659.

- CALENGE (Bertrand).- *Les Bibliothèques centrales de prêt : dix années de mutation.* In *B.B.F.*, t. 37, n°4, 1992, pp.24-34.

- CALENGE (Bertrand).- *Les Bibliothèques centrales de prêt : naissance de la lecture publique rurale.* In *Histoire des bibliothèques françaises*, t. IV : *Les Bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle (1914-1990).*- Paris : Promodis ; Cercle de la librairie, 1992.- 793 p., pp. 296-315.

- CHAMBEFORT (Françoise).- *L'Evolution du service de télédocumentation de la B.D.P. de Saône-et-Loire (service de référence à distance) : 1986-1992.*- E.N.S.S.I.B., D.C.B., mémoire d'étude, 1993.- 55 p.

[Le bilan sur les six années du service de télédocumentation et le constat d'une spécialisation des demandes]

- DEF (Françoise).- *Gestion des fonds dans les bibliothèques départementales de prêt. Eléments d'évaluation et de prospective.*- E.N.S.S.I.B. ; Université des sciences sociales de Grenoble II, I.E.P., D.E.S.S. Direction de projets culturels, 1992.- 103 p.

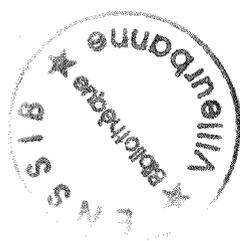
- DUCLOS (Valérie).- *Etude sur la bibliothèque départementale de prêt du Morbihan : évolution et perspectives de développement des moyens et activités de la B.D.P. du Morbihan ou la décentralisation à l'épreuve des faits.*- [mémoire de stage au Conseil général du Morbihan], 1995.- 24 p. + un rapport d'étonnement de 25 p.
- GIRAUD (Nicole).- *Les Besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes de Haute Provence.* In *B.B.F.*, t. 29, n°3, 1984.- pp. 224-228.
- GIRAUD (Nicole).- *La Bibliothèque centrale de prêt en zone de montagne : la fonction documentaire : l'exemple des Alpes de Haute-Provence.*- E.N.S.B., D.S.B., mémoire d'étude, 1983.- 35-XIII p.
- GOURMELON (Geneviève).- *L'Offre de services documentaires dans les Bibliothèques départementales de prêt.*- E.N.S.S.I.B., D.C.B., mémoire d'étude, 1994.- 41 p.  
[Voir plus particulièrement la deuxième partie consacrée au public des B.D.P. et ses besoins]
- JAFFRES (Isabelle).- *Lecture publique et aménagement du territoire : le rôle de la Bibliothèque départementale de prêt et de son réseau. Etude à partir de l'exemple du Finistère.*- E.N.S.S.I.B., D.C.B., mémoire d'étude, 1993.- 44-[19] p.  
[Le rôle de la B.D.P. 29 et de son réseau dans l'aménagement culturel du territoire]
- *Journées des Bibliothèques centrales de prêt, 24-25 mars 1982.* In *B.B.F.*, t. 27, n°11, 1982, pp. 595-606.  
[Parmi les multiples questions soulevées dans le contexte de la décentralisation : B.C.P. et école, prêt direct et dépôt]
- PARIS (Jean-Pierre).- *L'Evaluation dans les B.C.P.* In *B.B.F.*, n°6, 1990, pp. 400-402.
- VANBESIEN (Hugues).- *Les Bibliothèques centrales de prêt entre tradition et mutation. Les statistiques 1986-1987.* In *B.B.F.*, t. 35, n° 4, 1990, pp. 292-301.
- VINGTDEUX (Nelly).- *Le Bibliothécaire et le communicateur : l'image des bibliothèques auprès des professionnels de la communication au Québec.* In : *Cahiers de la coopération*, n°3, printemps 1988.
- VINGTDEUX (Nelly).- *Une Bibliothèque au-dessus de tout soupçon : promotion et genèse de la B.C.P. de l'Ardèche.* In : *Cahiers de la coopération*, n°3, printemps 1989.

## TABLE DES MATIERES

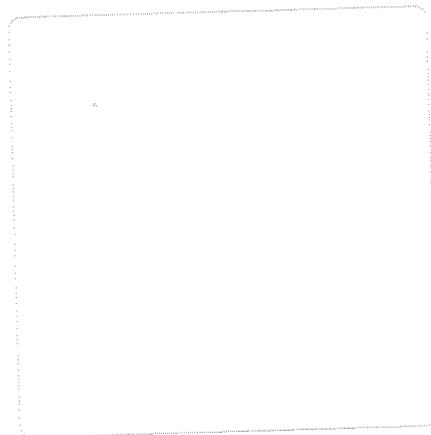
	Page
<b>INTRODUCTION</b>	2
Définition du rural	4
Le cadre géographique	4
La bibliothèque départementale de prêt du Morbihan	6
Méthodes d'investigation	7
<b>A PROPOS DE LA LECTURE PUBLIQUE EN MILIEU RURAL</b>	10
<i>Vers une homogénéisation des modes de vie urbains et ruraux</i>	12
<i>Principe d'équité et exigence de qualité</i>	15
<i>Du rôle social de la bibliothèque en milieu rural</i>	16
<i>La bibliothèque, « outil du développement rural »</i>	18
<i>Ce que disent les chiffres</i>	19
<b>GRANDEUR ET MISERE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE LIVRES EN MORBIHAN</b>	22
<i>Les dépôts</i>	22
<i>Les points-lecture</i>	24
<i>Les bibliothèques-relais</i>	25
<i>Les bibliothèques municipales</i>	27

<b>PROFIL DU LECTORAT MORBIHANNAIS</b>	29
<i>Approche quantitative : du dépôt déserté à la bibliothèque municipale rayonnante</i>	30
<i>Approche qualitative : un public jeune, féminin et diplômé</i>	33
Un public jeune	33
Un public féminin	36
Un public diplômé	37
De la difficulté d'une approche socio-professionnelle	37
<b>PRATIQUES ET USAGES</b>	39
<i>Les modalités de la fréquentation des lieux de prêt</i>	39
Une connaissance de l'offre par relations	39
Une fréquentation assidue	40
Des conseils recherchés mais ciblés	41
Une consultation sur place peu développée	42
De bons lecteurs	42
<i>Une utilisation de l'offre à des fins de distraction</i>	43
Emprunter pour se distraire	44
Quatre fictions pour un documentaire	44
Une approche par genre : B.D., terroir et nouveautés	45
Zoom sur les documentaires : la prédominance de l'histoire	47
<i>Des lecteurs satisfaits?</i>	50
<b>« UNE AUTRE FACON DE VIVRE LE LIVRE »</b>	52
<i>Faire vivre la bibliothèque</i>	52
La spécificité des animations en milieu rural	53
Typologie des animations	54
L'impact des animations	55
<i>Un lieu de convivialité et de sociabilité</i>	56
Une atmosphère conviviale	56
Un point de rencontre et d'échange	57
Une dimension sociale	58
<i>Social et/ou culturel?</i>	60
<b>CONCLUSION</b>	62
<b>ANNEXES</b>	65

Annexe 1 : Enquête auprès des correspondants : grille d'entretien	65
Annexe 2 : Enquête auprès des lecteurs inscrits dans les lieux de prêt	67
Annexe 3 : Les lieux de prêt tous publics dans les communes de moins de 2 000 habitants : moyens matériels et humains	70
Annexe 4 : Fréquentation des lieux de prêt	75
Annexe 5 : Résultats de l'enquête auprès des lecteurs	80
Annexe 6 : Entretien avec les correspondants : florilège	85
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	92



212



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8049736